

L'Association canadienne- française de l'Alberta

de août 1928 à mai 1932
Le président général: le Dr Petitclerc



France Levasseur-Ouimet
Septembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

I.	Introduction - Contexte	p.4
II.	M. le Dr Petitcherc	p.4
III.	Le 3 ^e congrès suite (juillet 1928)	p.8
	A. Les nouveaux élus	
	B. Les officiers d'honneur	
	C. Formation des comités suite au 3 ^e congrès	
IV.	Vie interne de l'Association	p.10
	A. Les finances	
	B. Les cercles	
	C. Les membres	
	D. La Constitution	
	E. Le poste de secrétaire général	
	F. Relations internes	
	G. Planification	
	H. Lieux et temps de rencontre	
V.	Les grands dossiers	p.49
	A. Visiteurs de marque	
	B. L'ACFA et les associations sœurs	
	C. Le voyage de liaison	
	D. Relations externes : deux incidents particuliers	
	E. Prendre sa place	
	F. L'église	
	G. Dossier d'agriculture	
	H. Formation des maîtres	
	I. Concours de français	
	J. AIBA	
	K. Faut assurer l'enseignement du français	
	L. Le "Bill Baker"	
	M. Les jeunes	

N. Le Journal	
O. La radio	
P. Les arts et les fêtes	
VI. Les congrès	p.165
A. Le 4 ^e congrès 19-21 juillet 1929 et les suites	
B. Le 5 ^e congrès du 3-5 février 1931	
C. Le 6 ^e congrès du 27-29 janvier 1932	
VII. Le nouveau président, le Juge Dubuc	p.204
VIII. La bibliographie	p.205
IX. Table des matières détaillée	p.212

L'Association canadienne-française - de août 1928 à mai 1932

Le président général: le Dr Petitclerc

I. Introduction - Contexte

Dans un article intitulé "*Des compatriotes nous visitent*", Maurice Lavallée rappelle à ses lecteurs qu'en 1910, il n'y avait que 60,000 Canadiens français dans l'Ouest canadien. Depuis ils ont augmenté en nombre et atteignent déjà 150,000, tous bien déterminés à survivre. Il ajoute que depuis cinq ans, les francophones de l'Alberta ont une association, l'ACFA, qui regroupe toutes les personnes de langue française établies aux quatre coins de la province. Il rappelle le travail des deux collèges classiques, le Collège des Jésuites et le Juniorat Saint-Jean ainsi que le l'apport des nombreux couvents. Le journal *La Survivance* s'emploie à donner les directives nécessaires pour stimuler les courages. M. Lavallée conclut son article en rappelant aux frères du Québec que les francophones de l'Alberta luttent aux avant-postes.

II. M. Le Dr Petitclerc

Né au Québec d'une famille de cultivateurs, le Dr Petitclerc étudie au séminaire de Québec et à l'Université Laval où il obtient son parchemin de docteur en chirurgie. À ce moment, la guerre éclate et le Dr Petitclerc s'engage dans l'armée canadienne. Il travaille alors quatre ans en France partageant les dangers du soldat. C'est en France qu'il rencontre son épouse Mlle Desjarlais, infirmière militaire à l'hôpital de Saint-Cloud. Mlle Desjarlais est native de Sherbrooke. La guerre terminée, le jeune couple revient

à Sherbrooke puis se dirige vers l'Ouest. Arrivé à Edmonton en 1920, le Dr Petitclerc s'associe au Dr A. Blais, chirurgien éminent d'Edmonton et ancien major de l'armée canadienne.

Le Dr Petitclerc devient assistant professeur de chirurgie à l'Université de l'Alberta. On dit que sa compétence reconnue le fait appeler en consultation dans les cas difficiles. En 1930 le Dr Petitclerc se rend à Rochester pour la deuxième fois, la première visite ayant eu lieu en 1919. Il a l'intention d'y séjourner huit jours mais il y étudie deux semaines.

En 1928, il dirige le voyage de "*Survivance*" des provinces de l'Ouest dans l'Est avec un succès qui le fait remarquer. En 1929, il est choisi à l'unanimité pour occuper le poste de président de l'ACFA.

Au congrès de 1931 et de 1932 sous sa présidence l'ACFA retient

"...l'attention de la presse anglaise ainsi que des autorités religieuses et civiles. On se rappelle la question de la sécession en 1931 et celle de l'amalgamation des provinces de l'Ouest en 1932. Le président était écouté dans les milieux anglais parce qu'on savait que l'ACFA représentait l'opinion des Canadiens français et non celle d'un groupe politique ou d'un clan de chauvinistes bruyants." (L.S., le 18 mai 1931).

En mai 1932 le Dr Petitclerc annonce sa démission à titre de président de l'ACFA. Il retourne au Québec où il a accepté la chaire de professeur de chirurgie à l'Université Laval et le poste de chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Avant que l'assemblée du 11 mai 1932 se termine plusieurs membres de l'Exécutif exprime le chagrin qu'ils ont de le voir partir. M. J.-O. Pilon affirme que c'est un honneur pour

l'ACFA de voir le vieux Québec venir choisir un des nôtres pour remplir un poste aussi important. M l'abbé J.-A. Normandeau, curé de Girouxville et M. J.-H Julien le remercie au nom du clergé et des gens d'affaires. M. Allard indique que le Dr Petitclerc était aussi apprécié des gens qui ne parlent pas français. Milton Martin parle du fait que le Dr Petitclerc a été le trait d'union entre le journal *La Survivance* et l'ACFA étant président des deux. Le R.P. J.-B. Boyer o.m.i. gérant-administrateur de *La Survivance* offre une collection complète du journal au nom de la Direction en disant :

"...lorsque la nostalgie viendra, lisez La Survivance....Vous lirez alors le récit de nos activités puisque vous avez travaillé si généreusement à la fondation du journal et que vous en avez été le premier président."
(L.S., le 18 mai 1932).

Le Dr Petitclerc, très ému, remercie tous les orateurs. Il conseille son successeur d'agir prudemment car un seul faux-pas pourrait être très nuisible à l'Association. Il termine en disant qu'il est vrai que *La Survivance* est un peu son enfant et qu'en relisant ses pages il reliera l'histoire du groupe, l'histoire de chaque jour.

Avant son départ, les Canadiens français lui offrent un repas d'adieu qui a lieu le 15 mai à la Salle Athabasca située sur les terrains de l'Université et qui a gracieusement été mise à la disposition des francophones par le président de l'Université. Les Canadiens français offrent un dîner en l'honneur du docteur et de Madame J.-L Petitclerc.

Lors du repas d'adieu les orateurs sont nombreux. L'hon. Juge Dubuc loue son mérite de savant et la *"poussée virile donnée au mouvement canadien par l'ACFA sous la présidence du Dr*

Petitclerc." (L.S., le 18 mai 1932). Lucien Maynard, président de l'ACJC, jeune avocat stagiaire de talent, exprime la reconnaissance de la jeunesse. M Rocque exprime les vœux du Cercle La Vérendrye dont le Dr Petitclerc fut président à deux reprises. Le R.P. Béliveau, le recteur du Collège des Jésuites rappelle des souvenirs personnels sur la famille du Dr. Le R.P. Routhier, directeur du Juniorat Saint-Jean, fait valoir l'esprit paroissial du Dr.

Mlle Lambert offre les vœux des Bonnes Amies dont elle est la présidente. Et exceptionnellement, elle souligne le travail de Mme Petitclerc en faisant ressortir le rôle de l'infirmière qui n'a pas hésité de traverser les mers pour apporter son dévouement à la cause. Née à Sherbrooke, Mme Petitclerc, née Desjarlais sert d'infirmière militaire à l'hôpital de Saint-Cloud.

M. Pigeon, président des Artisans, remercie le Dr Petitclerc pour son implication sociale. M. J.L Picard, président des Anciens élèves du Collège des Jésuites, rappelle les rôles que le Dr Petitclerc ne craignait pas d'accepter dans les pièces de théâtre. M. L'abbé Ketchen, curé de la paroisse Immaculée-Conception, exprime la reconnaissance du clergé. Le R. P. Cozanet o.m.i. s'exprime au nom des vieux missionnaires de la maison de retraite de Saint-Albert qui sont

"...fiers sur leurs vieux jours d'avoir précédé en Alberta une pléiade de jeunes aussi dévoués à la cause française. Nous rendons à Québec le Dr et Mme Petitclerc avec l'espoir qu'à leur tour ils se feront les missionnaires de l'Ouest pour renseigner leurs compatriotes sur notre situation en Alberta." (L.S., le 18 mai 1932).

Selon M. de Savoye, président du Cercle Jeanne d'Arc, le Dr Petitclerc laisse derrière lui des œuvres qui dureront - l'ACFA et le journal *La Survivance*. Le Dr L.-O Beauchemin, vice-président de l'ACFA, rappelle le prestige du président de l'ACFA parmi les anglais et le zèle qu'il déployait pour la cause.

III. Le 3e Congrès - en juillet 1928

Trois congrès ont lieu pendant le mandat à la présidence du Dr Petitclerc et cela sans compter le congrès du mois de juillet 1928. Nous avons placé le résumé de ce troisième congrès au début du document puisqu'il marque l'entrée en fonction du Dr Petitclerc. Les trois autres congrès, le quatrième congrès (juillet 1929), le cinquième (février 1931) et le sixième (janvier 1932) ont été placés à la fin du document car ils nous permettent de résumer les divers dossiers et activités de l'ACFA pendant la période allant de 1929 à 1932.

A. Les nouveaux élus

Après la séance du samedi soir lors du 3e congrès de l'ACFA, du 21 au 23 juillet 1928, le président Boileau appelle les nouveaux élus de l'Exécutif et les présidents de cercles en assemblée spéciale afin d'élire les officiers de l'Association pour l'année à venir. M. Boileau décline d'être mis en nomination comme président pour le terme 1928-1929. M. le Dr Petitclerc est alors mis en nomination par M. Jenvrin et est élu à l'unanimité. Mis en nomination comme vice-président, M. Primeau est également élu à l'unanimité. Paul Poirier est élu secrétaire-archiviste à l'unanimité et M. Patenaude est élu trésorier. Les

représentants du clergé pour l'année à venir sont le R.P. Langlois o.m.i., le R.P. Béliveau s.j. et le R. P. Ketchen.

B. Les officiers d'honneur

Alors qu'il est question de "*nos hommes publics*", (ACFA, *Assemblée spéciale, le 21 juillet 1928*) question soulevée par M. Jenvrin, lors du congrès de juillet 1928, il est décidé d'amender la constitution de manière à nommer les suivants officiers d'honneur: le Juge Dubuc, le Sénateur Lessard, et les députés Joly, Boudreau, Giroux, et Délisle.

Lors de l'assemblée de l'Exécutif du 8 août 1928, la première rencontre de l'Exécutif suite au 3e congrès de l'ACFA, le secrétaire général lit les lettres de l'hon P.E. Lessard et de MM Giroux et Boudreau remerciant l'ACFA de les avoir nommés officiers d'honneur. Malheureusement, la lettre adressée au député Joly ne lui est pas parvenue.

Un mois plus tard, le 5 septembre 1928, une courte discussion a lieu au sujet des membres d'honneur et de leur statut au sein de l'Exécutif. On cherche à savoir s'ils ont ou n'ont pas droit de vote. Or, en raison de l'absence de tout texte précis dans la constitution sur la question du droit de vote des membres d'honneur, il est décidé que les membres d'honneur et aviseurs n'auront pas droit de vote. La motion est de M. Jenvrin appuyée par M. Normandeau. En l'absence du président le Dr Petitclerc, M. Primeau le vice-président et le président pro tempore est d'avis que les membres d'honneur n'ont pas le droit de vote. L'affaire semble être alors réglée.

C. Formation de comités suite au 3e congrès

La réunion du 8 août 1928 est la première rencontre de l'Exécutif suite au congrès de juillet 1928, le troisième congrès dans l'histoire de l'ACFA. Plusieurs comités sont alors mis sur pied : le comité d'éducation (R.P. Béliveau, M. de Savoy et M. Jenvrin), le comité des finances (MM. Patenaude, Thibeault et Forget) le comité des assemblées (le secrétaire général, MM, Normandeau, Lamoureux, Gobeil, Sabourin et Labelle) et le comité de la constitution (MM. Boileau, Thibault, Poirier).

Lors de la même rencontre il est résolu qu'en cas d'absence du vice-président, M. Boileau soit nommé président pro tempore avec pouvoir de signer chèques et correspondance et que la banque soit avisée de ce fait.

IV. Vie interne de l'Association

A. Les finances

Le 8 août 1928, M Patenaude, le trésorier général, annonce aux membres de l'Exécutif qu'il y a présentement 314,00\$ en caisse.

Alors qu'il présente son rapport quelques mois plus tard, M Patenaude recommande l'organisation de soirées afin de faire entrer des fonds dans la caisse des cercles de l'ACFA. Il accuse réception d'un chèque de 23,00\$ de M. Labelle du cercle de Saint-Albert.

Lors de la rencontre du 12 septembre 1929 l'Exécutif décide d'augmenter les revenus de l'Association. On est d'accord pour fixer un objectif de 3,000\$ à la prochaine campagne de

l'Association. C'est le montant dont l'ACFA a besoin pour poursuivre ses objectifs.

...sources de revenus des comités régionaux

Rappelons d'abord ce que sont les comités régionaux et quelle est leur mission. Dans *"le but de favoriser l'action nationale sur un territoire plus restreint, la province pourra être divisée en régions permettant de grouper un certain nombre de cercle locaux."* (Article 43 Statuts généraux 1929) Or, selon les Statuts généraux les Cercles régionaux ont pour

"mission de surveiller les cercles locaux tout en respectant l'autonomie de ceux-ci, de stimuler le zèle des membres, de favoriser l'établissement de cercles nouveaux, d'activer le recrutement chez ceux qui existent; d'organiser des congrès régionaux; de tenir les cercles de la région au courant de toute question d'intérêt général et particulièrement d'intérêt régional; de se tenir en relations constantes avec les cercles locaux et de renseigner l'Exécutif, tous les deux mois, au moyen de rapports, sur la situation et le mouvement national dans leur région." (Article 43 Statuts généraux 1929).

Le comité régional de Saint-Paul est formé le septembre 1929. Leur territoire sera immense. Il couvrira tout le comté de Saint-Paul et de Rivière-Castor avec comme chef de l'organisation régional M.J-E Primeau.

Le 5 septembre 1929, M. J.E. Primeau s'informe des sources de revenus des comités régionaux. Pour répondre à la question de M. Primeau le Dr Beauchemin répond que 10% des argents versés

par les comités régionaux leur sera remis par l'Exécutif central. Ceci est conforme à l'article 43 des Statuts généraux.

...les cercles ont droit au surplus

Le 13 avril 1932, un membre de l'Exécutif demande si un cercle a le droit de garder tout argent en surplus de l'objectif afin de pouvoir payer les dépenses des délégués au congrès. Sur proposition Poirier/Lavallée, l'Exécutif adopte une résolution confirmant que le cercle a en fait le droit de garder tout argent en surplus de l'objectif.

Un mois plus tard, on revient sur la question. On souligne aussi le fait que d'après son contrat le secrétaire a droit à 50% de tout argent perçu par l'association au-dessus de 2 400,00. L'Exécutif propose que le Comité de finances étudie ces deux questions.

...premier rapport financier: présenté lors du congrès de février 1931

Le mercredi après-midi lors du congrès de février 1931, le trésorier général présente son rapport que l'on décrit comme étant le premier du genre. On propose alors qu'une copie soit envoyée aux cercles qui ne sont pas représentés à cette séance plutôt que de la publier dans *La Survivance*. Mais on laisse à l'Exécutif la décision d'en publier des parties. Toutefois, le choix des parties à publier doit recevoir l'approbation du président général auparavant.

Le 3 février 1931, *La Survivance* publie le rapport financier de l'ACFA présenté au congrès de février 1931. Il est signé H.E. Patenaude, Auguste Forget et Paul Émile Poirier du Comité de finances avec l'appui du secrétaire général Ubald Baudry. Bien qu'il ait été décrit comme étant clair et détaillé on avertit le lecteur

que sa forme n'est pas définitive et qu'elle pourra s'ajuster avec le temps.

...pour faciliter la tenue des livres

On a aussi demandé aux délégués du congrès de février 1931 d'adopter la résolution suivante pour faciliter la tenue des livres. *"Que le trésorier-général soit autorisé à fermer les livres de l'Association chaque année au 31 décembre et que la base de représentation au congrès soit déterminée par le nombre de membres inscrits au secrétariat général à cette date".* (L.S., le 3 février 1931). On veut aussi fixer la cotisation pour 1931 à 50 sous pour les membres adhérents et à 25 sous pour les enfants.

"Nous traversons une crise économique et nous allons devoir nous conduire en hommes d'affaires", dit-on dans l'édition de *La Survivance* du 3 février 1931. Mais dans les circonstances, l'ACFA va bien et si chacun *"y met du sien"* on espère pouvoir boucler le budget de 3 000\$ pour l'année 1931. Pour cela il faut que les cercles acceptent les suggestions à titre d'objectif de 1931. On suggère aussi que chaque cercle organise une ou deux soirées en faveur de l'ACFA.

Selon le rapport de 1931, on estime les recettes de juillet 1929 au premier janvier 1931 à 2 866,22\$ et les dépenses à 2,361.55\$. Les "cadeaux de Noël" ont donné 515 \$ et la contribution des cercles au congrès de 1929 se chiffre à 373,00\$. Le Gouvernement français a remis 142,70\$ en 1929 et 120,00\$ en 1930.

...les cadeaux de Noël

Le 13 février 1930, l'Exécutif de l'ACFA profite de l'occasion pour féliciter un de ses membres, M. J.A. Maynard de Cluny de son heureuse initiative de fournir des fonds à l'ACFA

sous forme de cadeaux de Noël. L'ACFA apprécie beaucoup cette action et espère que l'on continuera cette générosité l'an prochain. Pour ce faire, un comité de trois membres (MM, Langlois, Normandeau et Patenaude) de l'Exécutif est nommé immédiatement dans le but d'organiser la perception des cadeaux de Noël l'an prochain. Un rapport détaillé sera présenté au prochain congrès de l'ACFA. On félicite aussi M Normandeau.

...la création d'une société financière

La résolution suivante a été renvoyée à l'Exécutif suite au congrès de 1931.

"Attendu que nos colons après avoir défriché leurs terres et élevé leurs enfants se trouvent dans l'impossibilité d'acheter des terres voisines, il est nécessaire de créer une société financière dans le but d'avancer l'argent nécessaire à un taux raisonnable pour leur permettre d'acheter des terres pour y établir leurs enfants." (ACFA Exécutif, le 12 février 1931).

La question est remise à la prochaine rencontre de l'Exécutif.

...l'achat d'un bon

Le 2 mars 1931, M Patenaude propose que le comité de finance soit autorisé à acheter un bon du gouvernement au montant de 500,00\$ et cela en utilisant l'argent des bourses du concours de français. Il y a, semble-t-il, plus de 600,00\$ en banque et on croit que ce bon rapportera un taux d'intérêt plus élevé. Le 10 mars 1932, on propose que la débenture du gouvernement soit achetée au nom de Paul E. Poirier *"in trust"*

pour les bourses du Concours de français de l'ACFA et qu'elle soit déposée dans la voûte du Collège des Jésuites.

B. Les cercles

...le rôle des cercles et leur raison d'être

Dans un article en date du 8 janvier 1931, Omer Héroux du journal *le Devoir* rappelle à ses lecteurs que l'ACFA c'est l'organe de défense des Canadiens-français de l'Alberta. Elle se compose de cercles locaux, d'un comité central et d'un secrétariat permanent. Les cercles de paroisse, dit-il, voient au travail local et le comité central s'occupe de la direction générale. Le secrétariat voit à l'exécution des décisions du comité et aux relations avec les cercles.

Selon l'article 6 des Constitutions refondues et adoptées le 19 juillet 1929, l'ensemble des membres dans une paroisse ou mission constitue le cercle local. Les cercles sont sous la juridiction d'un comité composé d'un président, vice-président, d'un secrétaire trésorier et de deux conseillers ou plus.

Les cercles locaux sont en fait la raison d'être de l'ACFA puisque le but de l'Association est de regrouper tous les francophones de la province. Selon la Constitution de 1929, le cercle local est en fait l'intermédiaire par lequel l'Exécutif transmet ses instructions et ses directives aux membres de l'Association ainsi que le moyen par lequel l'Exécutif est informé de la situation des francophones dans chaque paroisse. Les cercles contribuent aussi au financement de l'Association soit par la cotisation des membres ou par les argents perçus lors de rencontres sociales de tous genres organisés par les cercles.

Selon le rapport des principales activités du Secrétariat depuis la fondation de l'ACFA jusqu'au congrès de juillet 1927 publié dans *l'Union*, il y aurait alors 31 cercles paroissiaux dont les cercles Saint-Joachim, Saint-Edmond, Vimy, Castor, Lamoureux, Morinville, Picardville, Beaumont, Villeneuve et bien d'autres.

...la contribution financière des cercles

L'édition de *La Survivance* du 27 mars 1930 informe ses lecteurs que plusieurs cercles élisent leurs officiers, organisent des soirées au profit de l'ACFA et font parvenir leur contribution financière au Secrétariat provincial. (Rappelons que la constitution veut que les cercles préparent une soirée payante au profit de l'Association.) On note entre autres les cercles de Girouxville de Thérien, de Falher, de Lamoureux. Le cercle du Lac la Biche a déjà fait parvenir sa contribution en février. Ces contributions sont particulièrement importantes en 1930 car la façon dont les cercles répondront financièrement à l'appel lancé constituera la réponse en ce qui a trait à l'embauche d'un secrétaire permanent.

Lors du dernier congrès (celui de février 1931) les objectifs financiers des cercles ont été fixés. Il a aussi été convenu que le premier cercle à atteindre son objectif obtiendra une attestation à sceau d'or. Les cercles qui atteindront leur objectif avant le 15 juillet auraient droit à une attestation à sceau rouge. *La Survivance* du 26 août 1931 publie le nom des cercles, leur objectif et la somme versée depuis le 1^{er} janvier au 31 juillet dernier.

En août 1931, *La Survivance* rapporte que le Cercle d'Athabaska est le premier à atteindre son objectif. Fixé à 30\$, le cercle a versé 47,05\$ et cela en date du 20 février. Au mois d'août,

un autre cercle a atteint son objectif, une somme plus élevée cette fois. Il s'agit du cercle de Lamoureux qui avait un objectif de 100\$, somme qu'il a dépassé par 1\$.

En avril 1932, les membres de l'Exécutif discutent la question suivante à savoir si un cercle a le droit de garder tout l'argent en surplus de l'objectif afin de pouvoir payer les dépenses des délégués au congrès. Suite à la discussion on demande au secrétaire général d'écrire à tous les cercles pour les avertir qu'ils peuvent en fait garder l'argent en surplus de leur objectif. Mais le 11 mai 1932 on revient sur la question. Lors des discussions au sujet du surplus des objectifs, il faut garder en tête le 15% gardé par les cercles, ainsi que la question du salaire du secrétaire-général tel qu'expliqué par le contrat d'engagement.

...les visites en 1929-1930

...rencontre à Saint-Edouard, Saint-Vincent et Saint-Paul

Une des fonctions du secrétaire-général est la visite des cercles. Selon *La Survivance* du 16 mai 1929, le secrétaire-général aurait visité plusieurs cercles en mai 1929. On décrit les assemblées qui ont eu lieu à Saint-Edouard, à Saint-Vincent et à Saint-Paul. À Saint-Edouard, M. Laplante est accompagné de J.E. Primeau vice-président général de l'ACFA. M. le Dr Petitclerc le président général devait rejoindre MM Primeau et Laplante à Saint-Vincent mais la pluie l'a empêché de donner suite à son projet.

La réunion à Saint-Vincent a lieu à l'école après la grand'messe. Les élections sont à l'ordre du jour. Suite aux discours de MM. Primeau et Laplante, M. A. Mahé remercie ceux qui le portent au poste de secrétaire et le président M. Piquette parle dans le même sens.

Les représentants de l'ACFA se rendent ensuite à Saint-Paul avec l'intention d'aller à Lafond mais la pluie les en empêche. Une fois rendus à Saint-Paul, les gens de l'ACFA assistent à une comédie présentée par les membres du Cercle dramatique de Saint-Paul et cela devant une salle comble.

Les dirigeants du cercle de Saint-Paul sont MM Jean Langlois, M.J.M. Drouin et Donat Bougie. Suite au discours de M Laplante, Laudas Joly député au provincial prononce quelques paroles. Le R. P Auclair et le R. P Leclinche adressent aussi quelques paroles à l'auditoire et tout particulièrement aux acteurs.

...rencontre à Bonnyville

Le journal du 1^{er} août 1929 parle d'une réunion enthousiaste en faveur de l'ACFA qui a lieu à Bonnyville. Après presque une année de léthargie, le cercle de Bonnyville "*entre dans nos rangs*" dit l'auteur de l'article. (*L.S., le 1^{er} août 1929*). On dit que l'abbé Boucher et l'abbé Lapointe, curé de l'endroit, ont fait leur part pour éveiller le cercle de Bonnyville. Semble-t-il que l'enthousiasme qui anime le cercle de Bonnyville est aussi visible dans les petits cercles de Cluny, d'Athabasca et ailleurs.

Trois membres de l'Exécutif se rendent à Bonnyville et près de deux cents personnes se rendent à la salle paroissiale après la messe. Plusieurs orateurs se font entendre dont M L'abbé Boucher, M. le curé Lapointe et M. Normandeau. On procède ensuite à l'élection des officiers du cercle Bonnyville: le Dr Sabourin est élu président, M. O. Binette vice-président, M. Xavier Durocher sec-trésorier.

...cercle au Lac Froid

Le dimanche 8 septembre 1929, M. l'abbé Michel Boucher, propagandiste pour le journal *La Survivance*, M. Jean Langlois,

membre de l'Exécutif de l'ACFA et M. l'abbé Lapointe de Bonnyville disent quelques mots au sujet de l'ACFA, ses activités passées, ses buts et ses espoirs. On réorganise le cercle local. Le Dr Sabourin président du cercle de l'ACFA de Bonnyville demande aux gens du Lac Froid de choisir des officiers.

...cercle à Lafond

La paroisse de Lafond possède maintenant son cercle de l'ACFA dit-on dans le journal du 3 octobre 1929. MM. les abbés Hamelin, Boucher et MM. J. Langlois et J.E. Primeau, membres de l'Exécutif, ont visité la paroisse le 22 septembre 1929. Lors de l'élection des officiers, M. Bergeron est élu président. M. L. Desaulniers vice-président et M. B. Lafond est élu secrétaire-trésorier.

...à Chauvin et à Wainwright

Le Dr Petitclerc, président-général, Rodolphe Laplante le secrétaire-général et M. Paul Jenvrin, officier d'honneur de l'ACFA, rendent visite au cercle de Chauvin et fondent un cercle à Wainwright en octobre 1929.

Pour se rendre à Wainwright à temps pour la grand'messe il a fallu partir de la ville à six heures du matin. Suite à une assemblée à la porte de l'église on se rend alors à Chauvin.

...visite des cercles Notre-Dame de Savoie et Castor

Après avoir manqué le train pour Castor, le secrétaire-général de l'ACFA couche à Killam. Le lendemain M. J. Evariste Dion président du cercle Notre-Dame de Savoie vient le chercher pour le conduire à Tinchebray où un accueil et un déjeuner l'attendent. Après avoir franchi un autre 26 milles le visiteur de l'ACFA arrivent à Castor à temps pour la messe et la rencontre de

l'ACFA l'après-midi. La réunion regroupe peu de gens mais tous sont très enthousiastes. M. Francis Jaboeuf, président du Cercle Castor souhaite la bienvenue et laisse ensuite la parole à M. R. Laplante le secrétaire-général.

À notre Dame de Savoie, la réunion a lieu dans l'école sous la direction de M. E. Dion président du cercle. Bien que peu nombreux le cercle de Notre-Dame est très actif. Comme le dit son président: *"Si l'association pouvait compter sur cinquante petits cercles comme celui de leur paroisse, l'union des forces françaises serait opérée."* (L.S., le 5 décembre 1929).

...assemblée du cercle Thérien

Le 2 mars 1930 a lieu l'assemblée annuelle des membres du cercle de l'ACFA de Thérien. Mais la réunion est précédée d'une partie de cartes, de chansons et de déclamations. Lors des élections, les officiers du cercle sont réélus.

...assemblée de l'ACFA à Saint-Joachim

Après la messe une foule très nombreuse se presse dans la salle paroissiale de Saint-Joachim d'Edmonton pour faire l'élection des officiers du cercle de l'ACFA. Les nominations sont nombreuses et les voteurs ont le choix. M. Louis Normandeau est élu président en remplacement de M. Edgar Marquis. Selon M. Normandeau le cercle Saint-Joachim devrait servir de modèle à tous les autres.

...rencontre de l'ACFA à Girouxville

En avril 1930, l'ACFA a profité du passage de Louis Normandeau, agent du Cartel du blé et membre de l'Exécutif, pour visiter Girouxville. En plus des questions réponses et des présentations au sujet de l'ACFA, il y a eu chant, musique et

orchestre improvisé, Quelques 100 personnes assistaient à cette rencontre de famille dans la salle paroissiale.

...les cercles du Nord

Rodolphe Laplante, le secrétaire-général de l'ACFA visite les cercles du Nord qui réclament sa visite depuis longtemps. M Laplante se rend d'abord à Girouxville puis il visite le cercle de Falher. Il se rend ensuite au pique-nique de Donnelly et il visite McLennan. À chaque endroit visité, M. Laplante fait une présentation au sujet de l'ACFA et du journal *La Survivance*.

...visite à Saint-Vincent

Le 24 août, il y a une veillée de famille dans la salle du presbytère. La rencontre a pour but de procéder à la réorganisation du cercle paroissial de l'ACFA. M. J.-E. Primeau vice-président de l'ACFA a été invité pour la circonstance. Avant de passer aux élections, deux résolutions sont prises : qu'on écrive à la compagnie Shredded Wheat pour lui demander de ne pas supprimer le français sur ses emballages et qu'une lettre soit écrite au Ministre de l'Intérieur pour qu'il fasse renommer le lac sur les cartes éditées par son département par son vrai nom de Lac Saint-Vincent et non Vincent Lake.

...soirée de l'ACFA à Saint-Joachim

C'est le temps des réunions sociales de l'hiver et en octobre 1930 une partie de whist attire plus d'une centaine de personnes dans la salle paroissiale de la paroisse Saint-Joachim. On dit que la soirée est agrémentée d'un joli programme musical et par trois allocutions : celle du président-général, le Dr Petitclerc, de M. Baudry, le nouveau secrétaire-général, de l'ACFA et celle du P. Cozanet. M. Louis Normandeau met ensuite les membres au

courant de la situation exacte du cercle et il remercie tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la veillée.

...quelques visites en 1931

L'édition de *La Survivance* du 12 mars 1931 rapporte que le secrétaire général a passé quinze jours dans la région de la Rivière la Paix. Il a assisté à la première réunion générale du cercle de Girouxville et à deux assemblées du cercle de Falher. Il a aussi assisté à une partie de carte paroissiale à Donnelly en revenant de Kathleen où il a participé à la fête patronale de l'endroit. Il participe aussi à une assemblée du cercle de McLennan. Le 24 février Le secrétaire général présidait à la fondation d'un nouveau cercle de l'Association à Tangente. En plus de celui de Tangente, l'ACFA compte encore un nouveau cercle, celui de Spirit River fondé le 26 février 1931.

...L'ACFA à Calgary

Calgary se prépare à fêter la Saint-Jean-Baptiste. Ce sera un gros événement parce que c'est le premier effort fait par le sud de la province pour réunir les groupes épars dans cette partie de la province, groupes qui se trouvent à Trochu, Cluny, Ensign, Brant, High River, Pincher Creek, Cowley et autres groupes plus petits. L'ACFA a déjà des groupes dans le sud de la province mais le congrès de la fête Saint-Jean-Baptiste vise à augmenter la vie de l'Association et à établir des relations plus intimes entre les différents groupes.

On croit que le Nord doit aussi envoyer des représentants, les gens de Red Deer, de Tinchebray, de Galahad, de Castor seront particulièrement bienvenus selon le Dr L.O Beauchemin premier vice-président général de l'ACFA et un des organisateurs de la fête, le 11 juin 1931.

Le 18 juin 1931, le journal *La Survivance* rapporte que l'organisation du congrès de Calgary avance à bon train. On rappelle que ce congrès régional est aussi un congrès de l'ACFA et que plusieurs officiers généraux seront représentés : M. le Dr Petitclerc, président-général, M H.E Patenaude trésorier général, M. Hector Allard professeur à l'Université de l'Alberta et membre de l'Exécutif. On croit aussi que l'avocat P.-E Poirier, deuxième vice-président général, et M J.-M. Fontaine de Saint-Albert et membre de l'Exécutif seront présents.

La fête est un succès. La journée commençait par une messe en l'église Sainte-Famille et dans l'après-midi en la salle de l'école des SS. Anges avait lieu le congrès régional. Onze membres de l'Exécutif central étaient présents et on dit que Pincher Creek se distinguait par sa représentation. Plusieurs travaux ont été présentés: sur la possibilité et l'importance de fonder des cercles à travers le sud; sur les conséquences du manque de relations sociales; sur l'utilité d'un bureau d'information et d'un recensement des francophones dans le sud; sur la profession agricole et bien sûr sur ce qu'est l'ACFA. Plusieurs résolutions furent adoptées à savoir que des cercles de l'ACFA en plus de ceux déjà existants naîtront bientôt dans le sud de l'Alberta.

Le soir, plus de deux cents convives assistaient à un banquet sous la présidence d'honneur de S E. Mgr J.-T. Kidd et la présidence active du Dr Beauchemin. Le banquet avait pour but d'honorer les pionniers de l'Alberta. Le principal orateur fut le P. Henri Routhier o.m.i., un enfant de Pincher Creek. Dans le journal du 2 juillet 1931, on indique que M. le curé Beauregard, S.H. le maire Davison, le Dr Petitclerc et le père J.-E. Tessier étaient du nombre des orateurs. Cette édition du journal publie aussi le discours de bienvenue du Dr Beauchemin et un bref résumé de

chacun des sujets traités pendant le congrès et des discours présentés lors du banquet.

Dans un article intitulé "*La St-Jean-Baptiste à Calgary*" M. U. Baudry le nouveau secrétaire-général indique que l'un des premiers résultats du congrès de Calgary c'est la fondation d'un cercle de l'ACFA à Pincher Creek.

...pour en savoir davantage au sujet des activités et rencontres en région

Pour mieux comprendre l'importance des visites des membres de l'Exécutif dans les régions, du nombre des soirées familiales, et de la fréquence des réunions des élus dans les divers cercles, il serait important et utile de revoir les Chronique de l'ACFA publiées chaque semaine dans *La Survivance*. Malheureusement, le nombre de ces diverses rencontres est tel qu'il est impossible de les décrire toutes. Les quelques exemples présentés ci-dessus sous les rubriques ...quelques visites en 1929, 30 et 31 témoignent du nombre de cercles qui existent pendant la période allant de 1928 à 1932, de leur contribution à la vie financière de l'ACFA, de leur énergie et de leur succès à titre de regroupement des francophones éparpillés un peu partout en province.

C. Les membres

...le recrutement

Un des éléments importants de la vie interne de l'Association est le recrutement des membres. Lors de la réunion de l'Exécutif du 8 août 1928, le président suggère que le secrétaire-général organise des assemblées dans les paroisses, qu'un ou deux membres de l'Exécutif y donne un rapport et que le tout soit

agrémenté d'une pièce, des saynètes ou d'une opérette préparée par l'Exécutif. Le tout dans le but de stimuler l'intérêt.

On parle aussi du besoin d'intéresser les dames dans l'ACFA. Le sujet revient lors de la rencontre du 5 septembre 1928 alors que l'on discute des meilleurs moyens d'intéresser les femmes à l'ACFA.

L'édition de La Survivance du 12 mars 1931 parle du fait que le cercle St-Joachim fait une campagne de recrutement peu ordinaire. Le cercle a mis deux équipes sur pieds. À Donnelly comme à Falher on est décidé à doubler le nombre des membres du cercle. C'est un peu la même histoire partout en province ce qui fait dire qu'en 1931, il y a de l'enthousiasme pour l'ACFA comme jamais. (*L.S., le 12 mars 1931*).

...le membership

En septembre 1929 les membres de l'Exécutif demandent au secrétariat de préparer une liste de tous les compatriotes de langue française de l'Alberta. En décembre 1929, le secrétaire général suggère que des cartes de membres soient imprimées. En 1931 autorisation est donnée au secrétaire général de faire imprimer 1000 cartes roses pour les membres adhérents. Lors de cette même rencontre de l'Exécutif on propose que la cotisation des membres adhérents soit fixée pour 1931 à cinquante sous pour les hommes et les femmes et à vingt-cinq sous pour les enfants. (*L. S., le 12 février 1931*).

En 1931, le congrès a autorisé l'Exécutif à amender l'article cinq des statuts généraux, article traitant du statut d'un membre. Sur proposition, l'article se lira comme suit à l'avenir.

"Toute personne de langue française pratiquant la religion catholique et résidant en Alberta est éligible comme membre de l'Association."

"Est membre actif toute personne éligible qui verse une piastre par année à l'Association."

La cotisation des membres adhérents est fixée annuelle par l'Exécutif."

"Il faudra être membre actif soit pour faire partie de l'Exécutif central soit pour faire partie d'un exécutif régional de même que pour être officier d'un cercle ou délégué au congrès. (ACFA, Exécutif le 12 février 1931)."

En décembre 1931 afin de lancer une campagne de recrutement en dehors de la province on trouve opportun de créer une nouvelle catégorie de membres, les membres-amis.

...l'immigration

Le 7 février 1929 les membres de l'Exécutif discutent la résolution votée au dernier congrès et ayant trait à notre requête réclamant la réduction des taux de transport pour les Canadiens de l'Est désireux de venir s'établir sur des terres dans l'Ouest. À l'ouverture de la session, il serait important de reprendre les pourparlers auprès du gouvernement. On accepte donc une proposition voulant que l'association réitère avec instances la demande faite au dernier congrès général de l'ACFA réclamant la réduction des taux. Une copie de cette résolution sera transmise aux associations de la Saskatchewan et du Manitoba et on

demande que M. Beaubien député de Provencher se fasse notre interprète à Ottawa.

On discute aussi la notion d'embaucher des travailleurs canadiens français pour les moissons. N'est-ce pas la meilleure immigration indirecte que nous puissions faire? Toutefois, lors de l'assemblée du mois suivant, on juge que l'idée quoiqu'excellente en théorie est difficile en pratique.

Le 12 mars 1931, on demande au secrétaire général d'écrire au gouvernement fédéral demandant au nom de l'ACFA la réouverture des bureaux de rapatriement aux Etats-Unis.

Lors de la même rencontre en mars, on discute de la Loi des terres qui est présentement devant la Législature. À la clause 15 de la loi, on exige cinq ans de résidence en Alberta avant qu'un Albertain puisse avoir droit à un homestead. L'ACFA doit dénoncer cette clause en une résolution qui doit être envoyée au premier ministre, au ministre des Terres, aux députés de langue française et aux députés qui nous sont sympathiques.

L'Exécutif du 10 décembre 1931 discute la résolution suivante, résolution qui émane du dernier congrès

"Attendu que nos colons après avoir défriché leurs terres et élevé leurs enfants se trouvent dans l'impossibilité d'acheter des terres voisines, il est nécessaire de créer une société financière dans le but d'avancer l'argent nécessaire à un taux raisonnable pour leur permettre d'acheter des terres pour y établir leurs enfants." (ACFA, Exécutif le 10 décembre 1931).

La proposition est référée au comité des finances.

D. La Constitution et les amendements

... 1929

Lors de l'assemblée régulière de l'Exécutif tenue le jeudi 7 février 1929, il est décidé que le Comité de Constitution se réunira afin de colliger tous les amendements faits à la Constitution.

On propose aussi un changement à l'Article #15 *"Substitut à un délégué"*. Le R.P. Beliveau propose que les mots "ou leur substitut" soient ajoutés à l'Article 15a des Statuts généraux après les mots *"afin de choisir les délégués"*. Il faudra alors présenter ceci au prochain congrès. Lors du 4^e congrès de juillet 1929, les quelques modifications apportées aux anciennes Constitutions sont adoptées à l'unanimité.

En septembre 1929, il est proposé que les Constitutions votées au quatrième congrès en date de juillet 1929 soient imprimées sans délais. On aura besoin de 3,000 copies. Quelques semaines plus tard 37 lettres sont adressées aux cercles locaux avec des copies de la Constitution. 24 lettres sont envoyées aux officiers de l'Exécutif avec copie de la Constitution.

...1930

En février 1930 plusieurs cercles s'informent de la date à laquelle doivent se tenir les élections des cercles. La nouvelle constitution stipule que les élections auront lieu un mois après le congrès général.

...1931

En janvier 1931, l'amendement suivant est apporté aux statuts généraux de l'Association. *"Il faudra être membre actif tel que défini à l'Article 5 pour être membre de l'Exécutif central, ou de l'Exécutif régional, ou de l'Exécutif d'un cercle, de même que*

pour être délégué au congrès." (ACFA, Exécutif le 8 janvier 1931).

Dans l'édition du 8 janvier 1931, *La Survivance* rappelle aux membres et aux officiers des cercles de l'ACFA qu'une assemblée générale des membres du cercle local aura lieu pas plus tard que le deuxième dimanche qui précédera immédiatement au congrès de l'Association afin de choisir les délégués du cercle au Congrès. Ces délégués au Congrès devront être muni d'une lettre de créance signée par le président et le secrétaire de leurs cercles respectifs. (*L.S., le 8 janvier 1931*).

Le 22 janvier 1931 *La Survivance* publie ceci au sujet de *l'article 33 paragraphe a des Statuts généraux de l'ACFA*. Le cercle Saint-Edmond de Calder proposera lors du prochain congrès que les Statuts généraux soient amendés de façon à spécifier que les présidents des cercles locaux, ou leurs représentants ont droit de prendre part et de voter aux assemblées de l'Exécutif central. Cet amendement a une plus grande portée que l'amendement soumis par le cercle de L'Immaculée Conception à l'effet que les présidents des cercles locaux soient admis aux réunions de l'Exécutif central. (*L.S., le 22 janvier 1931*).

Lors du congrès de février 1931, l'Article 38 des statuts généraux de l'ACFA a été amendé de façon à permettre aux présidents des cercles locaux d'assister aux délibérations de l'Exécutif. Il se lit maintenant ainsi :

"Afin d'entourer les délibérations de l'Exécutif d'une discrétion raisonnable, seuls les membres de l'Exécutif peuvent assister aux assemblées. Sur motion régulièrement adoptées par l'Exécutif, toute autre personne pourra être admise. Cette motion n'est pas nécessaire dans le cas des

présidents de cercles locaux." (ACFA, Exécutif le février 1931).

Le congrès de février 1931 a autorisé l'Exécutif à amender l'Article cinq des statuts généraux. Désormais l'article se lira comme suit :

"Toute personne de langue française pratiquant la religion catholique et résidant en Alberta est éligible comme membre de l'Association.

Est membre actif toute personne éligible qui verse une piastre par année à l'Association.

La cotisation des membres adhérents est fixée annuellement par l'Exécutif.

Il faudra être membre actif soit pour faire partie de l'Exécutif central soit pour faire partie d'un exécutif régional de même que pour être officier d'un cercle ou délégué au congrès". (ACFA, Exécutif 12 janvier 1931).

Depuis le congrès de février on note le nombre cercles qui ont tenu leur assemblée générale annuelle et qui ont procédé à l'élection de leurs officiers pour l'année courante. C'est bien que les cercles se conforment à l'article 17 des Statuts généraux de l'Association. (L.S., le 19 mars 1931).

L'édition de *La Survivance* du 11 novembre 1931 rappelle aux membres l'article 33 des statuts généraux de l'ACFA:

"L'adoption, la modification, l'abrogation et l'interprétation de la Constitution. Advenant modification celle-ci pourra se faire à condition que le texte de l'amendement proposé ait été adopté à une réunion générale d'un cercle local et remis au secrétaire général au moins deux semaines avant la date du congrès.

L'Exécutif cependant aura le droit de proposer un texte d'amendement pourvu qu'il ait rempli les conditions stipulées dans la clause qui suit".

"Le texte de tout amendement adopté par un cercle local ou proposé par l'Exécutif devra être publié dans l'organe officielle de l'Association au moins quinze jours avant la date du congrès." (L.S., le 15 janvier 1931).

Selon le rapport du Comité des résolutions du congrès de janvier 1932, par inadvertance l'amendement suivant aux statuts de l'Association ne fut pas présenté au congrès de janvier 1932.

"Nonobstant la résidence en Alberta requise par le premier paragraphe de l'article 5, toute personne habitant à l'extérieur de la province peut faire partie de l'Association à titre de membre-ami, en payant la cotisation de membre actif au secrétariat général."

Lors du congrès de janvier 1932, l'Article 35 des statuts généraux de l'ACFA qui traite de la composition de l'Exécutif central a été amendé en supprimant les mots *"de deux membres de*

l'Association des instituteurs bilingues". (La suppression est expliquée par le fait que l'AIBA ne fonctionne plus.) (L.S., le 3 février 1932).

À la même occasion l'Article 36 a été amendé en supprimant les mots: *"ou le trésorier ou les deux"*. Cet amendement signifie que seul le secrétaire général pourra être choisi en dehors des membres de l'Exécutif et non pas également le trésorier. (L.S., le 3 février 1932).

E. Le poste de secrétaire-général

...décès de J.A. Rioux, premier secrétaire-général

Au moment d'aller sous presse le 24 janvier 1929 *La Survivance* apprend la triste nouvelle du décès de J.A. Rioux, le premier secrétaire-général de l'ACFA. Les funérailles ont lieu le samedi matin à Red Deer.

Quelques semaines plus tôt, lorsque le journal publiait un court article sur son état de santé, on disait que l'ACFA lui devait en grande partie d'être ce qu'elle est. On disait également que la cause française n'avait guère rencontré de serviteur aussi fidèle et d'âme plus désintéressée.

Le 31 janvier 1929, *La Survivance* cite le Devoir qui fait l'éloge de M. Rioux. *"Il y a ainsi un peu partout dans les provinces en majorité anglais, des hommes qui...sont les admirables serviteurs, la plupart du temps ignorés, d'une grande cause."* (L.S., le 31 janvier 1929).

M. Rioux prit le poste de secrétaire-général au moment où l'ACFA prenait ses premiers pas. Il traça le premier sillon. Il travailla partout, à Calgary, à Castor, à Red Deer, à Saint-Vincent, à Saint-Paul, à Bonnyville, à Falher et ailleurs. Il rêvait

d'un journal indépendant et il a pu assister à la naissance de *La Survivance* qu'il lisait sur son lit de malade.

Le 7 février 1929, M. Hermary parle de la dette morale que l'ACFA a contractée envers M. Rioux. Bien que cette dette ne soit pas légalement exigible, vu que M Rioux a donné un reçu à l'Association, M. Hermary croit que l'ACFA devrait la reconnaître moralement. Après une longue discussion, il est proposé par M. Poirier que l'ACFA reconnaisse la dette envers M Rioux et s'efforce de la payer au fur et à mesure que les finances de l'Association le permettent.

...à la recherche d'un secrétaire général

En 2 novembre, M. Bugnet lit une lettre de M. C.E. Gariépy, avocat, qui propose ses services comme secrétaire-général au salaire de 75\$ par mois. Les Jésuites ont également offert le R. P. Jan et les Oblats, le P. Langlois, curé de Saint-Joachim de 1927 à 1930.

M. Lamoureux, appuyé par M Thibeault, propose que l'offre de M. Gariépy soit acceptée et que ce dernier soit embauché comme secrétaire-général au salaire de 75\$ par mois. Son poste prendra fin lors du prochain congrès. Le compte rendu indique que le salaire sera payé d'après les conditions de paiements décidées par l'Exécutif : le salaire sera payé en autant que les rentrées d'argent le permettent. M. Racette propose comme amendement qu'un contrat dans lequel les obligations du secrétaire-général sont clairement décrites soit établi entre M. Gariépy et l'Exécutif. L'amendement n'est pas appuyé. M. Rioux, ancien secrétaire-général demande que le secrétaire-général soit élu de façon temporaire pour deux mois. La proposition initiale de Lamoureux/Thibeault est adoptée et M. Gariépy devient le

secrétaire-général jusqu'à la fin du prochain congrès en juillet 1928.

Quelques semaines après le congrès de 1928, lors de l'assemblée régulière de l'Exécutif de l'ACFA le 8 août 1928, M. l'abbé Ketchen propose qu'un comité de cinq membres soit nommé pour considérer les applications pour le poste de secrétaire-général. Le comité est composé de MM. Boileau, Patenaude, Normandeau, Gariépy et Jenvrin. Le comité présentera son rapport lors d'une assemblée spéciale le 22 août 1928. On accepte aussi la suggestion qu'une note soit adressée au journal *L'Union* avisant le public de la formation du comité et de la rencontre du 22 août.

Lors de l'assemblée spéciale du 22 août, M. Boileau annonce que les membres du comité de sélection n'ont pas pu se réunir avant le soir même et que le comité ayant tenu séance que quelques minutes avant l'assemblée de l'Exécutif, n'était arrivé à aucune conclusion fixe bien qu'il ait pris connaissance des applications.

Semble-t-il qu'il est impossible de trouver un homme ayant les qualifications voulues et le temps disponible à donner. On croit alors qu'il serait préférable de diviser les fonctions auparavant exercées par le secrétaire-général et qu'il y ait un secrétaire chargé de la correspondance et un organisateur des cercles. Il est alors proposé que l'on adopte le plan de diviser les fonctions du secrétaire-général et que l'on choisisse un secrétaire-général et un organisateur. Toutefois, M. Boileau propose que l'on remette la question aux membres de l'Exécutif qui sont déjà sur les lieux. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Après discussion, M. Gariépy indique que M. Laplante ferait un excellent secrétaire et serait disposé à accepter 300\$ ou 400\$ par année et son engagement aurait pour effet de mettre l'ACFA

en relation plus facile avec le journal *L'Union*. Rappelons que M. Laplante occupe alors le poste d'éditeur du journal *l'Union* suite à la démission de M. Bugnet en mai 1928.

M Racette, l'un des candidats au poste de secrétaire-général de l'ACFA, annonce que si l'on divise les fonctions de la position de secrétaire, il retire son application au poste de secrétaire-général. M. Forget suggère alors M. Laplante comme secrétaire et M. Racette comme organisateur. Après une longue discussion lors de laquelle on déplore entre autres le fait que le comité de nomination n'ait pas fait de recommandation, M Jenvrin propose un amendement de motion: "*...que l'on procède immédiatement à la nomination d'un secrétaire tel que prévu par les minutes et la constitution et que la nomination d'un organisateur soit laissée à la prochaine assemblée*". (ACFA, rencontre spéciale de l'Exécutif le 22 août 1928).

Mais avant d'aller plus loin dans la discussion, M. Racette tire alors au clair la question de son application et explique les démarches qu'il a faites pour supporter M. Laplante. Toutefois une rencontre avec le Dr. Petitclerc, président de l'ACFA et M. Feguenne, propriétaire de *l'Union*, ayant eu lieu dans le but d'obtenir pour l'ACFA le contrôle de la rédaction de *l'Union* en nommant M. Laplante secrétaire, on apprenait que M. Feguenne avait laissé comprendre qu'il conservait le contrôle de son journal de façon à être libre d'en disposer en faveur d'un parti politique ou d'un autre, prétendant que c'était pour lui le seul moyen de se rembourser pour les pertes d'argent que lui occasionnait le journal. M. Racette aurait alors vu la difficulté de supporter la candidature de M. Laplante et aurait posé la sienne. Mais maintenant que l'on propose de diviser les fonctions, M Racette retire sa candidature tout en assurant au nouveau secrétaire et à l'ACFA son concours et sa bonne volonté.

M. Boileau formule de nouveau sa première motion à savoir le choix d'un secrétaire général chargé du secrétariat proprement et de l'embauche d'un organisateur plus tard s'il y a lieu. La motion est acceptée avec 12 votes en faveur et 4 contre. (Cette motion sera rescindée le 6 décembre 1928 suite à l'embauche de M. Laplante au poste de secrétaire-générale).

On demande alors au secrétaire-général en poste, M. Gariépy, si M. Laplante pourrait faire le même montant d'ouvrage à 300\$ par année que M. Gariépy à 75\$ par mois. M Gariépy ne peut répondre étant donné que la position de M. Laplante sera différente de la sienne.

Les membres de l'Exécutif procèdent alors à l'élection du secrétaire-général, poste que M. Laplante remporte à raison de 12 votes et faveur et 3 en faveur du candidat M. Despins. R. Laplante signe comme secrétaire-général à compter du 5 septembre 1928. Il remplace Edouard Gariépy (1927) qui a son tour remplaçait J.A. Rioux (1926).

On accepte aussi à l'unanimité que le comité des Finances rencontre M. Laplante et fixe les conditions financières de son embauche à un salaire de 300\$ par année. (*ACFA, Exécutif le 22 août 1928.*) Le 5 septembre 1928, on rapporte aux membres de l'Exécutif que le nouveau secrétaire-général a été rencontré et que l'offre de 300\$ par année a été acceptable de part et d'autre. On propose aussi que le secrétaire achète et fasse imprimer les cartes de convocation nécessaires pour les réunions de l'Exécutif. Laplante indique alors la nécessité d'avoir une machine à polycopier au bureau.

Un an plus tard, le 5 septembre 1929, M Laplante informe les membres de l'Exécutif qu'il ne peut conserver le poste de secrétaire-général à moins qu'on lui adjoigne de l'aide. On

propose alors que le secrétaire retire dorénavant un salaire de 75\$ par mois avec pouvoir de s'adjoindre de l'aide.

Quelques jours plus tard, le 12 septembre 1929, *La Survivance* publie un long article intitulé "*L'Association a besoin de 3 000\$*". Lors du dernier congrès de l'ACFA, dit-on dans l'article, le secrétaire-général a déclaré ne pas pouvoir conserver le poste à moins qu'on lui adjoigne de l'aide. L'article rappelle également aux lecteurs que le secrétaire-général sortant de charge a insisté sur la nécessité d'un secrétaire permanent. Mais pour obtenir un titulaire permanent, il faut des fonds. Bien que depuis la fondation de *La Survivance* l'ACFA a vu ses fonds augmenter mais seulement de 300,00\$ ce qui n'est pas suffisant.

Afin de pouvoir nommer un secrétaire permanent l'an prochain, l'Exécutif décide le 5 septembre 1929 d'augmenter les revenus de l'Association. L'objectif de 3 000,00\$ sera proposé aux cercles comme objectif et somme nécessaire pour l'année courante. Nous sommes 30,000 ou 35,000 "*compatriotes*" en Alberta et on devrait pouvoir trouver les 3 000\$ requis dit un membre de l'Exécutif.

Semble-t-il que certains se posent des questions à savoir comment l'ACFA compte utiliser les fonds perçus. Nous voulons tout simplement faire suite aux vœux émis lors du dernier congrès et donc de mettre en poste le secrétaire-général dont nous avons besoin pour organiser les concours de français, visiter les cercles et les centres français, s'occuper de la correspondance de plus en plus importante tout comme le font déjà les francophones du Manitoba et de la Saskatchewan. Il faut aussi des visiteurs d'écoles à qui on doit donner une petite rémunération et payer les frais de voyage.

Comment percevoir cet argent? Les chefs de districts et les officiers de cercles peuvent visiter chaque famille de langue

française sur leur territoire ou ils peuvent organiser des parties de cartes, des soirées musicales des séances dramatiques dont les profits seraient répartis entre l'ACFA centrale, les comités régionaux et les cercles locaux.

Le 7 novembre 1929, *La Survivance* publie à nouveau l'article du 5 septembre 1929. Sauf pour quelques mots, on a repris presque textuellement l'article du 5 septembre.

Le 14 novembre 1929, M. Patenaude avise l'Exécutif des moyens à prendre pour atteindre son objectif de 3 000,00\$. On suggère que l'Exécutif taxe les cercles locaux d'une somme en proportion de la population et des sommes perçues l'année précédente. Le total de ces taxes se chiffre à 3 065,00\$. On suggère aussi que chaque cercle organise deux parties de cartes en faveur de l'ACFA. On suggère également que le président ou le secrétaire-général assistent à ces soirées pour parler au nom de l'Exécutif. De plus, pourquoi est-ce que l'Exécutif n'organiserait-il pas une grande soirée au profit de l'ACFA. Quelqu'un suggère à l'Exécutif de demander aux curés des paroisses de céder une partie des recettes des célébrations de la Fête de Saint-Jean-Baptiste. Mais on se questionne à savoir si la Saint-Jean-Baptiste est une fête patriotique ou une simple fête de paroisse. Aucune décision n'est prise.

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 13 décembre 1929, on fait la lecture de lettres de gens qui ont fait des dons à l'ACFA à l'occasion des Fêtes. M. L'abbé J.A. Normandeau, J.A Maynard de Cluny, M Hermary de Red Deer ont tous remis 25\$ à l'ACFA. M. Maynard a perçu 5\$ de MM. Julien Nobert, Ernest Nobert, Philippe Giguère et Fred Boisvert.

Dans le journal du 19 décembre 1929, on change un peu l'approche. On publie les lettres des quelques donateurs qui à l'occasion de Noël font cadeau de 25\$ à l'ACFA: M. Hermanry,

J.A Normandeau et M J.A. Maynard. On publie ensuite la liste des sommes reçues des cercles pour novembre: Bonnyville 28,00\$, McLennan, 16,50\$, Rivière-qui-Barre 10,00\$ Picardville 51,00\$ Notre-Dame de Savoie 29,00\$. On lance aussi l'idée suivante. Pourquoi ne pas trouver 120 personnes qui seraient capables de fournir 25\$ à l'ACFA.

"Les directeurs de l'Association ont fixé un objectif de 3000\$. C'est une bagatelle pour 40 000 Canadiens-français qui veulent vivre, élever leurs enfants dans leur langue maternelle et la religion qui nous avons tous aimée et pratiquée et que nous désirons de plus laisser à nos enfants."
(L.S., le 19 décembre 1929).

L'édition de *La Survivance* du 2 janvier 1930 ajoute quelques noms à la liste de donateurs de 25\$ pour la caisse de l'ACFA: MM. Enoch Lepage et Siméon Langlois de Lamoureux et M. Montpellier de Westlock. À la dernière minute, le journal a reçu la nouvelle que M. Jean Langlois, le président du cercle Saint-Paul, et cinq citoyens de Bonnyville s'ajoutent à la liste des donateurs de 25\$.

Lors de la rencontre de l'Exécutif le 9 janvier 1930 il est de nouveau question de faire l'embauche d'un secrétaire-général à plein temps. En effet, le travail ne manque pas surtout le travail de propagande qu'il faut accomplir avec succès si on ne veut pas voir mourir plusieurs de nos cercles. M. l'abbé Boucher qui travaille pour l'ACFA et *La Survivance* dit avoir constaté lors de sa visite de la plupart des paroisses francophones que "*nous perdons sans cesse du terrain...Nos gens sont un peu endormis et des visites fréquentes pourraient les stimuler. Les commissaires d'écoles ont besoin de conseils etc....*" (ACFA, Exécutif le 9

janvier 1930). Il est donc urgent que l'ACFA ait un secrétaire-général qui donnera tout son temps à l'œuvre. M. Poirier est d'accord qu'il est temps d'étudier la suggestion de l'abbé Boucher au sujet de la création d'un poste de secrétaire-général permanent.

...le travail de l'abbé Boucher

M Forget profite de l'occasion pour affirmer que le meilleur secrétaire-général pour l'ACFA serait M. l'abbé Boucher. Mais l'abbé Boucher refuse de prendre le poste de secrétaire-général déclarant qu'il faut un laïque et qu'il préfère travailler librement pour l'ACFA comme il l'a fait jusqu'ici.

Dans le but de le remercier pour le travail qu'il a fait depuis près d'un an pour *La Survivance* et pour l'ACFA elle-même bien qu'il n'occupe pas le poste de secrétaire-général, l'ACFA lui a offert un petit banquet intime organisé en son honneur à l'Hôtel Royal Georges, le 9 janvier 1930, avant son départ pour l'Afrique.

On dira de lui qu'il s'est "*dépensé sans compter pour recueillir les abonnements à La Survivance dans la plupart de nos paroisses, et ceci sans aucune rémunération.*" (L.S., le 16 janvier 1930). On lui doit la création de plusieurs nouveaux cercles. Il a visité plus de 3,000 familles pour recueillir les abonnements à *La Survivance*. Il n'a jamais manqué l'occasion d'encourager les gens à se grouper sous la bannière de l'ACFA.

Avant de quitter, l'abbé Boucher a quelques conseils à donner. Selon lui l'école est la question dont on doit s'occuper incessamment. Il a le regret de dire que nous perdons du terrain dans ce domaine. La négligence pourra nous faire tout perdre, dit-il. Il est aussi urgent d'embaucher le plus tôt possible un secrétaire-général permanent. Aussi dévoué que soit le secrétaire-général actuel son travail à *La Survivance* ne lui permet pas de

visiter les cercles plus souvent. L'abbé Boucher craint la disparition des cercles qui ont besoin d'être encouragés.

Le merveilleux travail qu'à fait l'abbé Boucher tirant à la fin, les membres de l'Exécutif croient qu'il faut trouver un secrétaire-général. Selon M J.A Maynard, il faut un organisateur qui visiterait les cercles et une personne de bureau qui s'occuperait de la correspondance tout en retirant une partie de son salaire de *La Survivance* qui l'emploierait aussi. Il faut trouver un homme qui ait la confiance populaire, qui ait de l'expérience de l'organisation dans le mouvement national, qui connaisse la question scolaire et qui puisse s'occuper de l'organisation des concours de français. (*ACFA, Exécutif le 9 janvier 1930*).

Il faudrait payer à cet homme un salaire pas moins de 1 500\$. M l'abbé Boucher ajoute alors qu'un homme actif et populaire peut trouver des fonds nécessaires à l'entretien du bureau de l'ACFA et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que l'Exécutif ait atteint son objectif de 3 000\$ pour créer le poste. Or selon le trésorier-général l'ACFA a plus de 800\$ à son crédit bien que peu de cercles aient fait leur retour depuis le Congrès.

...l'embauche de M. Baudry

La cueillette des fonds se continue. Lors de la rencontre de l'Exécutif en février 1930, les membres réunis profitent de l'occasion pour remercier et féliciter M. J.A. Maynard de Cluny de son heureuse initiative de fournir des dons de Noël à l'ACFA. On remercie aussi tous ceux qui ont donné des dons et on propose un comité de trois membres (MM. Louis Normandeau, H.E. Patenaude et Jean Langlois) dont le mandat est d'organiser la perception des cadeaux de Noël à l'ACFA.

Le 13 mars 1930, la question de l'embauche d'un secrétaire-général revient sur le tapis, le directeur du journal ne pouvant

cumuler indéfiniment deux fonctions aussi absorbantes. Sur proposition de M. Langlois, un avis sera publié dans *La Survivance* pour provoquer les offres de services qui seront étudiées en juillet prochain. À ce moment l'Exécutif devra alors décider d'après l'état de ses finances s'il est opportun ou non de nommer un secrétaire permanent.

Lors de la rencontre du 26 juin 1930, on constate que personne n'a écrit pour demander le poste. Toutefois l'Exécutif est d'avis que la nomination d'un secrétaire permanent s'impose le plus tôt possible. Selon l'abbé Ketchen un nouvel avis doit être publié dans *La Survivance* avec mention du salaire que l'on se propose de payer. Il s'agit de 1 800\$. M. l'abbé Normandeau signale le nom de M. Baudry de Montréal qu'il croit qualifier pour remplir le poste. On propose que l'abbé Normandeau écrive à M Baudry et que l'Exécutif se rencontre pour prendre une décision.

Par la suite M Baudry fait parvenir une lettre à l'ACFA démontrant son intérêt. M Baudry réclame 1 800\$ de salaire.

L'Exécutif croit qu'il faut lui répondre et lui présenter le tableau exact de la situation actuelle en Alberta en lui disant qu'il devra contribuer par son travail à percevoir le salaire nécessaire de même que les autres frais inhérents au secrétariat. Il faut aussi lui dire que l'an dernier l'Association a perçu 1 700\$ au cours de l'année malgré une récolte déficitaire et l'absence de visites aux cercles de l'Association.

Dans un article intitulé "*Arrivée du nouveau secrétaire-général de l'ACFA*", en date du 28 août 1930, M. Laplante informe les lecteurs de *La Survivance* que l'embauche de M. Baudry est décidée et que ce dernier est déjà à l'œuvre depuis le jour de son arrivée. Selon M. Laplante, une fois le travail des concours de français terminé, M Baudry visitera les cercles, les uns après les autres pour connaître les officiers et en faire élire où

il n'y en a pas. En fait le 13 novembre 1930, M. Baudry fait rapport de ses visites à Morinville, Legal, Saint-Joachim, Vimy, Saint-Albert, Beaumont, Saint-Paul, Saint-Edouard, Saint-Vincent, Bonnyville, Lafond et Brosseau.

...le départ de M. Laplante

Dans ce même article intitulé *"Arrivée du nouveau secrétaire-général de l'ACFA en date du 28 août 1930, M. Laplante parle alors de sa propre contribution à titre de secrétaire-général."*

"Nous quittons ce poste après presque deux ans de service. Nous avons confiance d'avoir rempli le mandat que l'on nous avait confié. Ce mandat, malgré les objections que nous avons à l'accepter en juillet dernier nous échet de nouveau jusqu'au jour où l'Exécutif verrait la possibilité d'engager un secrétaire permanent et ... de le payer." (L.S., le 18 avril 1930).

Bien que son rôle de secrétaire soit terminé, M. Laplante croit que son rôle de patriote ne l'est pas. Simple membre de l'Exécutif et rédacteur de son organe officiel, il va continuer d'aider le nouveau secrétaire.

Mais quelques mois plus tard, lors de l'assemblée régulière de l'Exécutif le 9 octobre 1930, M. Laplante annonce son départ d'Edmonton dans une dizaine de jours. Il va prendre une situation plus avantageuse dans l'Est. Il s'en va à l'emploi d'une banque. M. Laplante dit qu'il considère avoir fait sa part et qu'il garde un bon souvenir de son séjour en Alberta.

Selon le président général, le départ du directeur de *La Survivance* est une triste nouvelle et pour souligner son

dévouement, l'Exécutif décide de donner un banquet le dimanche 12 octobre à l'hôtel Corona.

...le problème du local

Dès son arrivée en août, le nouveau secrétaire Baudry est dans une difficile condition de travail à cause de l'absence de local car l'édifice du journal ne peut actuellement le loger. Le 19 août, M. Laplante, alors secrétaire-général, a écrit à l'imprimerie *La Survivance* au sujet d'un bureau pour L'ACFA dans le nouvel immeuble. Aucune réponse n'a été reçue. Le secrétaire va écrire de nouveau. Le 13 novembre 1930, l'offre d'un bureau de *La Survivance* à 10\$ par mois est acceptée.

Mais l'affaire n'est pas bouclée. Le 11 décembre 1930, le secrétaire-général explique qu'il n'a pas envoyé l'acceptation du bureau à *La Survivance* et pour cause. Il décrit alors le traitement qu'il reçoit. Il y a un chef d'atelier qui lui cherche une chicane, dit-il. M. Baudry ne comprend pas que le chef de l'atelier vienne devant les employés de l'atelier, le 5 novembre, lui tenir les mêmes propos que M. l'abbé Normandeau est venu lui tenir le 12 octobre pour lui demander sa démission au nom de l'Exécutif, ce que l'abbé Normandeau n'avait pas autorisation de faire. Faut-il que l'ACFA consulte les goûts d'un chef d'atelier avant d'embaucher un secrétaire? Il est donc proposé qu'un comité composé de MM. Petitclerc, Patenaude, Normandeau et du secrétaire soit nommé pour rencontrer les autorités et discuter du local.

En décembre 1931, on se rend compte que le local qu'occupe actuellement l'ACFA est beaucoup trop petit. Un comité est constitué pour s'occuper de la question. En janvier 1932, le président général indique qu'il attend une réunion des directeurs de *La Survivance* pour discuter du local de l'ACFA.

...la situation financière

Lors d'une assemblée spéciale de l'Exécutif le 21 octobre 1930, les membres présents discutent de la situation financière de l'Association. Celle-ci n'est pas en banqueroute mais ses finances sont basses. M Patenaude le trésorier explique que lorsque les chèques émis auront été honorés, il restera une somme de 399\$. Les fonds ne rentrent pas. Et on veut protéger M. Baudry, le secrétaire-général, avant que la caisse soit à sec.

M. Gobeil indique qu'à Beaumont il serait possible le mois prochain de faire quelque chose pour l'Association. Selon Mgr Pilon les campagnes attendent la visite du secrétaire. Suite à plusieurs suggestions, l'assemblée décide que le secrétaire-général écrive à tous les cercles et qu'il parte les visiter incessamment.

...congé payé?

En décembre 1930, Baudry, le secrétaire général demande la permission de s'absenter pendant les fêtes qu'il veut passer dans sa famille. Un membre de l'Exécutif lui demande s'il compte être payé pendant son absence. Le secrétaire lui répond: "*Traitez-moi bien et je vous traiterai bien.*" (ACFA, Exécutif décembre 1930).

Le père Auclair croit que l'effet moral serait mauvais. Le secrétaire répond qu'il est prêt à tenir compte de l'effet moral si on est décidé d'en faire cas plus que par le passé ce qui n'a pas toujours été le cas depuis son arrivée.

La question est à nouveau soulevée en juillet au moment où le secrétaire se prépare à prendre des vacances. En octobre, on réitère que le traitement du secrétaire-général est payé pendant ses vacances. Celui-ci fait alors don à l'Association de son traitement pendant qu'il est absent dans l'Est. Il est unanimement résolu que des remerciements lui soient inscrits au procès-verbal.

Ce don de 265\$ laisse l'ACFA dans un déficit de 10,81\$ au 30 septembre. On vote aussi la somme de 15\$ à M. Lucien Maynard en témoignage d'appréciation pour les services qu'il a rendu à l'ACFA en l'absence du secrétaire-général.

...démission

Le 7 mai 1931, la démission du secrétaire-général vient sur le tapis lors d'une assemblée de l'Exécutif. M. Baudry a démissionné parce qu'il a été insulté à *La Survivance* par le gérant de l'établissement le R.P. Hétu. Suite à sa déclaration, le secrétaire-général quitte alors la salle de rencontre de l'ACFA.

Après une courte discussion, il est proposé que le président général soit chargé de le rencontrer afin de lui demander de demeurer. L'entrevue a lieu le soir même et une demi-heure plus tard le président revient avec le démissionnaire. Ce dernier déclare qu'il n'a pas retiré sa démission mais qu'il consent à finir le concours de français.

Quelques mois plus tard, le 11 février 1932, le Dr. Petitclerc fait la lecture de la lettre de démission de M. Baudry. Sur proposition de M. Poirier appuyé par M. Pilon, il est résolu de l'accepter. Un scrutin secret ayant été tenu, le résultat du vote démontre que 11 membres sont en faveur de l'acceptation de la démission et que 5 autres membres s'y opposent.

Le 11 février 1932, MM. Poirier et Belhumeur proposent la formation d'un comité pour organiser un "send off" à M. Baudry. On propose aussi qu'un vote de remerciements lui soit offert.

...un nouveau secrétaire-général

La vacance produite au secrétariat sera annoncée dans *La Survivance*. Les applications au poste seront reçues dans les

quinze jours qui suivent la parution de l'annonce et l'étude des applications aura lieu le 2 mars 1932.

Tel qu'annoncé, l'ACFA procède à l'étude des dossiers le 2 mars 1932. Les candidats sont M. René Gravel, secrétaire-général de l'ACJC de Montréal, M. Léo Belhumeur d'Edmonton, M. Ovide Hubert instituteur à St Denis Saskachewan, M. Joseph Nadeau d'Edmonton, M. Alexandre Gagnon d'Edmonton et M. Lavoie de Québec. Une feuille contenant trois nom (Belhumer, Gagnon, Nadeau) est donnée à chaque membre afin qu'il puisse indiquer son choix. Les noms de M. Gravel, Lavoie et Hubert ont été omis de la liste. Le dépouillement du scrutin déclare que M. Léo Belhumeur sera le futur secrétaire-général. La simple majorité a décidé de l'élection.

Quelques semaines plus tard M. Belhumeur donne un court résumé de son voyage au Nord et il explique le fonctionnement des Avant-Gardes regroupement de jeunes qui vient d'être fondé suite à son travail.

F. Relations internes

Parmi les plus grandes critiques que l'on adresse à l'ACFA pendant le mandat du Dr Petitclerc, il y a entre autres la question financière, le rôle de l'Église, le manque de discrétion et la visibilité de l'association. En voici quelques exemples.

Le 22 août, lors d'une assemblée spéciale de l'Exécutif, M. Giroux, un des officiers d'honneur affirme que si l'ACFA ne marche pas il n'y a qu'un seul remède: l'organisation dans chaque cercle, et le seul moyen d'arriver à ceci c'est de trouver de l'argent. Les nominations, les comités, les congrès ne valent rien si on n'a pas d'organisation. "*Vous êtes censés être un exécutif représentant*

30,000 Canadiens Français. Vous ne l'êtes pas parce qu'ils ne le savent pas." (ACFA, Exécutif le 22 août 1928).

Selon M.Boudreau, un autre officier d'honneur, ce n'est pas l'argent qui assurera la survivance de l'ACFA. Ce qu'il faut c'est que le clergé se mette à la tête de l'ACFA. L'influence du curé est le même aujourd'hui qu'auparavant. Selon lui, les politiciens canadiens français devraient se tenir en arrière et ne pas prendre une place en avant dans l'ACFA.

Lors de la rencontre du 14 novembre 1929, le R.P. Langlois proteste que les délibérations de l'Assemblée du 3 octobre n'ont pas été tenues confidentielles. De telles indiscretions sont dangereuses. Le compte rendu ne fait pas mention des sujets discutés.

Alors qu'on discute des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste lors de la rencontre de l'Exécutif du 10 avril 1930, il est question de la proportion de profit que devrait retirer l'Association. Certains croient qu'il serait équitable que l'Association retire une part des revenus car l'ACFA est une organisation nationale qui a besoin de fonds pour vivre. D'autres croient que ce n'est pas toutes les paroisses qui peuvent consentir à une telle demande. On connaît mal les difficultés financières auxquelles font face les curés. On répond que même si les paroisses deviennent anglaises, il faut que l'association demeure.

G. Planification

Le 8 août 1928, M. Racette présente une motion voulant que l'ACFA se fasse un programme de travail pour l'année courante. On suggère que le président demande à chacun des membres de l'Exécutif de tracer un plan des questions qui selon lui doivent entrer au programme en indiquant aussi l'ordre d'importance. Les

divers plans seraient discutés et adoptés ou rejetés par l'Exécutif. Cette demande serait aussi adressée à tous les cercles. Le secrétaire-général aurait soin d'ajouter aux avis d'assemblées annuelles des agendas annonçant les questions à discutées. Ceci créerait plus d'intérêt et donnerait aux membres l'avantage de pouvoir se renseigner sur les questions et faciliter la prise de décision.

H. Lieu et temps de rencontre

En 1929 les réunions de l'Exécutif ont lieu au presbytère de l'Immaculée-Conception. À l'avenir, l'Exécutif se réunira dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception. Toutefois certaines rencontres ont lieu à l'édifice de la Survivance en 1930.

En octobre 1929, il est décidé qu'à l'avenir les assemblées auront lieu le deuxième jeudi du mois au lieu du premier afin de faciliter la communion du premier vendredi qui tombe le lendemain d'une réunion de l'ACFA. (*L.S., le 31 octobre 1929*).

L'édition du journal du 20 novembre 1930 annonce que l'ACFA vient d'entrer dans un bureau qui lui est propre dans le nouvel immeuble de La Survivance situé au 10010 109^e rue.

En avril 1931 à l'exemple de l'Exécutif certains cercles (Legal, Falher, Donnelly, Tangent) tiennent régulièrement une assemblée par mois. Selon Ubalde Baudry, le secrétaire général les assemblées mensuelles sont la meilleure façon de savoir ce qui se passe.

V. Les grands dossiers

A. Visiteurs de marque

...visite de M. Knight

Lors de la réunion de l'Exécutif du 4 juillet 1929, M. Jenvrin annonce la venue prochaine de M. Jean Knight, ministre de France au Canada. On décide alors de faire parler son Excellence au Club La Vérendrye sous les auspices de l'ACFA.

Le 29 août 1929 *La Survivance* publie un court reportage sur la visite de S.E. Jean Knight. On rapporte qu'un public nombreux s'est rendu au Club LaVérendrye La rencontre était sous la présidence de l'hon P.-E Lessard qui a dit quelques mots et qui a terminé en présentant les principaux membres du clergé qui étaient présents.

M. A. Boileau, président sortant de l'ACFA, prit alors la parole *"au nom des Canadiens-français"*. (L.S., le 29 août 1929). M. Boileau a remercié

"...son excellence pour l'aide que le gouvernement de la République française accorde à nos associations dans l'Ouest canadien. Votre gouvernement, précise l'orateur, est plus généreux que le gouvernement de Québec qui est pourtant plus rapproché de nous, car il nous accorde plus qu'un encouragement moral. Il nous envoie même de l'argent. " (L.S., le 29 août 1929).

Suite aux applaudissements de la salle, M. Boileau continue son discours en anglais.

"Nous appartenons....à deux grandes races qui ont donné au monde entier le beau spectacle de l'entente cordiale. Nous croyons que chacune de ces races peut garder ses qualités distinctives et cependant travailler à l'avancement de notre pays." (L.S., le 29 août 1929, p.1).

M. le maire Bury est le prochain à dire quelques mots et il débute ses propos en français.

...Le colonel Bovie

Le 19 décembre 1930, le Dr Petitclerc fait rapport sur la visite du colonel Bovie, le 10 décembre. Après avoir parlé au dîner du Canadian Club, le colonel est invité à faire une causerie sur le Québec aux gens de langue française. La rencontre a lieu à la salle du conseil LaVérendrye et est un succès.

...L'abbé Casgrain

Le 14 janvier 1932, le secrétaire-général rapporte qu'une causerie donnée le 7 janvier par M. l'abbé Casgrain de Québec sur le Bolchévisme a été organisée par l'ACFA et offerte sous les auspices conjointes de l'ACFA et des Chevaliers de Colomb. On note que la salle du conseil La Vérendrye était comble.

B. L'ACFA et les associations sœurs

...fédération des groupes français

Le 3 octobre 1928, il est proposé par M. Jenvrin qu'un comité soit nommé pour étudier la résolution ayant trait à la fédération des groupes français de l'Alberta. Le comité sera composé du président général de MM. Jenvrin, Racette, Primeau, du RP. Langlois et du secrétaire-général.

...en Saskatchewan

L'ACFA entretient des liens avec ses associations soeurs notamment avec l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan (ACFC). Ainsi le 3 octobre 1928, suite à l'invitation de M. Raymond Denis, l'Exécutif de l'ACFA décide de choisir un délégué qui assistera au prochain congrès de l'ACFC. Il s'agit de M. Adéodat Boileau, ancien président général de l'ACFA.

L'année suivante, M. Denis invite à nouveau l'ACFA au congrès de la Saskatchewan qui doit avoir lieu du 19 au 21 mars 1929. Cette fois c'est le R.P. Langlois et M. Lavallée qui sont choisis comme représentants. Une somme de 50\$ sera mise à la disposition des délégués pour frais de voyages. Il est aussi proposé de faire parvenir une communication à l'Association sœur de la Saskatchewan lui transmettant les vœux de succès pour son congrès. (*ACFA, Exécutif le 7 mars 1928*).

Le 13 mars 1930 on informe les membres de l'Exécutif que les commissaires catholiques de la Saskatchewan doivent se réunir à Saskatoon en mars. Il est proposé que le secrétaire général envoie les vœux de succès de l'ACFA.

En 1931, le président général, le Dr Petitclerc, est choisi comme représentant de l'ACFA au congrès de l'ACFC qui a lieu à Regina le 9 juillet. Toutefois des occupations professionnelles le retiennent à Edmonton. Il est remplacé par le secrétaire-général M. Ubald Baudry et Maurice Lavallée, rédacteur de *La Survivance*. Invité à prendre la parole par M. Denis, M. Baudry rappelle aux délégués que l'ACFA est l'association la plus à l'ouest et la plus éloignée du foyer de la race. Toutefois l'ACFA ne croit pas devoir agir sans tenir compte des autres associations.

"...quand l'on a entendu M. Lacerte nous expliquer ce qui se passe au Manitoba, quand l'on connaît la victoire obtenue par la ténacité de nos frères en Ontario, quand l'on voit la sympathie que nous manifeste le cher vieux Québec, il n'y a pas à douter de la possibilité de tenir un front uni dans la race." (L.S., le 16 juillet 1931).

Le désir de tenir un front uni est d'autant plus important lorsqu'on prend conscience des problèmes que vivent les membres des associations sœurs. Toutefois les tactiques à suivre face aux problèmes rencontrés ne sont pas toujours les mêmes que celles utilisées par d'autres associations nationales.

Lors d'une réunion de l'Exécutif qui a lieu en septembre, le Dr Petitclerc commence une discussion au sujet des troubles des Canadiens-français en Saskatchewan et indique aux membres de l'Exécutif que la propagande qui se fait actuellement est de nature à nuire aux intérêts des Canadiens-français en Alberta. En fait, depuis plus d'un mois, la religion est attaquée par un orateur à Edmonton. On se demande alors qu'elle doit être la réaction de l'ACFA. Lors de la rencontre du 8 octobre 1931, on en vient à la conclusion que la meilleure tactique à suivre est celle du silence. L'ACFA ne veut pas s'attirer tous les désagréments. Selon le président, l'important n'est pas d'aller vite mais d'aller continuellement et sûrement sans jamais revenir en arrière.

...au Manitoba

L'association d'éducation du Manitoba aussi invite l'ACFA à envoyer un ou plusieurs délégués à leur congrès de juillet 1930. Le secrétaire-général se rendra à Winnipeg pour l'occasion.

...les Acadiens et la France

Et lorsque le journal *l'Évangeline*, journal hebdomadaire catholique et indépendant, porte-parole des Acadiens, décide de se transformer en quotidien, les membres de l'Exécutif de l'ACFA expriment leur satisfaction et font parvenir leurs félicitations à la direction du journal.

En décembre 1930, l'ACFA propose un vote de remerciement à l'adresse du gouvernement de la république française pour l'intérêt qu'il porte à l'enseignement du français, en confiant 10,000 francs à être distribués par l'ACFA dans ce but.

C. Le voyage de liaison

...l'organisation

Le voyage de liaison que l'on nomme aussi "*Excursion de survivance*" est un des grands dossiers de la jeune ACFA. En avril 1927, l'ACFA prend la direction de l'Excursion de survivance pour l'année à venir puisque la Saskatchewan et le Manitoba l'ont prise les années précédentes. On forme alors un comité composé du Dr Amyot, de M. Rioux et de M. Bugnet.

Désigné pour aller dans l'Est y préparer le voyage, le Dr Amyot fait son rapport à ce sujet à son retour le 3 août 1927. Selon lui, tout le monde dans la vieille province est heureux de recevoir les gens de l'Ouest.

Quelques mois plus tard, le 7 décembre 1927, les choses avancent bien. Le Canadien National à lui seul compte 128 voyageurs qui ont déjà déposé la somme requise pour retenir leur billet. Or, on imagine que le Canadien Pacifique va aussi fournir un train et que tout comme les années précédentes ces deux trains auront le même itinéraire et le même horaire, arrivant en même

temps, aux mêmes stations de manière à permettre aux voyageurs de se retrouver aux arrêts.

Devenu directeur du voyage, M. le Dr Petitclerc présente son rapport lors de la rencontre de l'Exécutif du 1^{er} février 1928. Selon le Dr Petitclerc un bienveillant accueil leur a été témoigné partout.

"À partir d'Ottawa, les autorités des deux compagnies de chemin de fer ont accompagné les trains. À Montréal a eu lieu un banquet présidé par le maire M. Martin. À Québec les autorités de la ville et de la province ont fait une réception officielle et ont donné un banquet au château Frontenac." (ACFA, Exécutif le 1^{er} février 1928).

Les membres de l'Exécutif adoptent alors un vote de remerciements à l'égard du Dr Petitclerc qui a représenté l'Alberta de façon magnifique.

Le 6 décembre 1928, M. Boileau ancien président général informe les membres de l'Exécutif qu'il lui est impossible d'accompagner dans l'Est le voyage de Survivance. Il est proposé que le R. P. Langlois, curé de la paroisse de Saint-Joachim et ancien directeur du *Patriote de l'Ouest*, soit le représentant de l'Association. *La Survivance* aura comme porte-parole son rédacteur M. Laplante.

Le groupe de l'Alberta portera *"à la connaissance de nos amis de là-bas que plus que jamais nous sommes résolus à survivre..." (L.S., le 13 décembre 1928).*

...le départ et l'itinéraire

Le jeudi 13 décembre 1928, le train de la Survivance française quitte la ville d'Edmonton. À la gare de Régina quelques membres du cercle local attendent le train et dirigent les quelques

200 passagers à la Saint-Mary's Hall où M. l'hon. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan, les attend. À Saskatoon, le train prend de nouveaux passagers.

Une fois rendus à Winnipeg, M. Lacerte, le père Tessier, M. Jean de Régina et M. Laplante d'Edmonton se rendent au bureau du ministre de l'Éducation pour lui serrer la main. Chemin faisant on rencontre l'abbé Normandeau, ancien missionnaire colonisateur, qui s'informe des personnes et des choses de l'Alberta. Le 27 décembre 1928 *La Survivance* a déjà publié un compte rendu de la belle réception qui a été faite au parlement de Winnipeg et du discours que prononça le père Tessier en réponse à l'hon. M Hoey ministre de l'Éducation.

Le dimanche matin, le train s'arrête pour permettre aux voyageurs d'entendre la Messe. Les deux wagons sont alors convertis en chapelles.

Puis le train arrive aux chutes Niagara. On est ensuite en route pour Toronto où le maire de la ville, M. McBride, M le curé Lamarche, M. Archambault sont à la gare pour accueillir les voyageurs. Suite aux discours de bienvenue, sept autobus promènent les passagers à travers les plus beaux quartiers de la ville: l'Université de Toronto, le parlement et le château Pellett.

C'est sous la neige que les voyageurs arrivent à Ottawa. Ils sont d'abord accueillis par un article en première page dans le journal *le Droit*. Ils rencontrent ensuite le père Charlebois, directeur de ce même journal. Par la suite la réception a lieu à la salle académique de l'Université d'Ottawa. Mgr l'archevêque, l'hon. Sénateur N.-A Belcourt, président de l'Association d'Éducation, l'hon. Cardin, Recteur de l'Université, souhaitent la bienvenue à nos compatriotes.

Les voyageurs se rendent ensuite à Montréal où ils sont invités à cinq réceptions. Dès leur arrivée à la gare une fanfare les

salue. Ils se dirigent alors vers la cathédrale. De là, ils vont à l'hôtel de ville où son Honneur le maire Camilien Houde les reçoit. Selon lui, *les Canadiens-français sont le lien spirituel entre l'Est et l'Ouest...le complément nécessaire du lien de l'Est.*

Puis c'est la réception à l'Université de Montréal avec ses cinq cents professeurs, ses six mille élèves qui forment une élite professionnelle dans tous les domaines d'activités intellectuelles. Le vice-recteur, Mgr Piette, veut des précisions sur les besoins des Canadiens-français, des statistiques, des renseignements. Aidez-nous à vous rendre service, dit-il.

Les voyageurs sont ensuite reçus dans la nouvelle salle de banquet chez Kerlulu et Odiau, le grand restaurant français de Montréal. M Léon Trépanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, souhaite la bienvenue. M. Charles Duquette ancien maire de Montréal et président de la Chambre de Commerce dit un mot. M. Henri Lacerte de Winnipeg lui répond. Une fois le banquet terminé, les convives peuvent visiter le port national du Canada grâce à l'activité du comité régional de l'ACJC.

Et le train se dirige alors vers Saint-Hyacinthe. Le maire de Saint-Hyacinthe, voyage avec eux. Ils sont accueillis par M Harry Bernard, directeur du *Courrier*, M. Victor Chabot, président du Comité régional de l'ACJC et plusieurs autres membres de l'association jeunesse. Les voyageurs se rendent à l'évêché où Mgr Desranleau parlent de l'effort continue et persévérant qu'accomplit la race française partout en Amérique.

"On nous a cru morts en dehors de Québec et cependant nous sommes aujourd'hui un million vivant aux États-Unis, 150 000 dans les trois provinces de l'Ouest 300 000 en Ontario et plus de deux cent mille dans les Maritimes.

Nous appartenons donc à une race qui survit." (L.S., le 10 janvier 1929).

Les voyageurs se rendent alors à l'hôtel de ville où une magnifique réception les attend.

Une foule considérable composée d'officiers et de membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et la fanfare Lambilotte les attendent à la gare de Québec. À trois heures, les voyageurs sont officiellement reçus par le gouvernement de Québec dans la grande salle du Conseil Législatif. L'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur, leur souhaite la bienvenue. M. Raymond Denis, président de l'ACFC, lui répond. Le premier ministre, M. Taschereau, dit aux voyageurs qu'il a travaillé courageusement à perpétuer dans la plaine les traditions ancestrales apportées du Québec. En lui répondant, le père Tessier déclare que la population française de l'Ouest compte 150 000 âmes, preuve manifeste que les immigrants du Québec survivent.

Du Parlement, les voyageurs se dirigent vers la chapelle des Jésuites et de là à l'hôtel de ville où son Honneur le maire accompagné de quelques échevins leur souhaitent la bienvenue. On se dirige ensuite vers l'Université Laval et le cardinal Rouleau est parmi ceux qui souhaite la bienvenue. Il a à ses côtés l'abbé Cyrille Gagnon directeur du Grand Séminaire, Mgr Bourdel et Mgr Pelletier. Suite aux discours de l'abbé Noël Dion, aumônier de la Société Saint-Jean-Baptiste, du cardinal Rouleau de Mgr Bourdel, M. Denis les assure que les Canadiens-français de l'Ouest sont la survivance et que rien ne pourra entraver leur action. Après le chant de la chorale du Grand Séminaire sous la direction du chanoine Pelletier et de l'hymne national, le groupe se dirige vers la basilique pour y entendre un concert sacré par M. Henri Gagnon.

Dans son reportage du 17 janvier 1929, *La Survivance* déclare que le voyage a été un succès. La réception faite par les gens du Québec est indicatrice du désir qu'ils ont de revoir les gens de l'Ouest et de nous appuyer. On remercie les gens qui les ont accueillis et on remercie de façon particulière ...

"... la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de son évidente et manifeste intention de travailler pour nous, de s'efforcer à comprendre nos besoins. Les membres de l'A.C.V et de l'ACJA ont toujours les mêmes sentiments envers nous." (L.S., le 17 janvier 1929).

Mais il y a aussi eu des absences à Montréal où les abstentions du passé se sont répétées. Pourquoi? Nous l'ignorons dit le rédacteur de l'article sans préciser davantage.

Quel effet ce voyage a-t'il eu dans l'esprit de la population de la province-mère? Fait certain, ils ont fait connaître l'Ouest. Ils ont prouvé que les plaines ont donné la prospérité matérielle à ceux qui sont venus s'y établir. Notre conversation française a démontré que la survivance s'accomplit dans l'Ouest comme au Québec. *"On apprend donc à nous mieux connaître et à nous mieux juger." (L.S., le 17 janvier 1929).*

Et pour ce qui est du journal *La Survivance* les nombreux abonnements rapportés de là-bas sont la meilleure preuve que l'on s'intéresse à ce que nous faisons et que c'est dans le journal que l'on vient chercher la pensée sur nos problèmes, sur les questions propres aux francophones en Alberta.

...les voyages d'Est en Ouest

Mais l'Est organise aussi des voyages vers l'Ouest. Lors de l'assemblée régulière de l'Exécutif le jeudi 2 mai 1929, le

secrétaire lit une lettre de Paul-Émile Gingras agent du district des passagers pour le Pacifique canadien à Montréal adressée au journal *La Survivance* l'informant que les voyageurs de l'Université de Montréal seront à Edmonton dimanche le 21 juillet 1929, le jour de la clôture du congrès de l'ACFA.

C'est M. Patenaude qui devra s'occuper du diner qui sera offert aux voyageurs de l'Université. On demande à M. Pigeon de réquisitionner les autos nécessaires pour transporter les voyageurs de Saint-Joachim à Saint-Albert pour le dévoilement du monument Lacombe.

La visite des gens de l'Université de Montréal se répète en 1930 à la fin du mois de juillet et encore en juillet 1931 alors qu'une centaine de voyageurs de l'Université de Montréal arriveront à Edmonton à la gare du Pacifique canadien pour un court séjour de trois heures. À l'arrivée du train dans la capitale albertaine son honneur le maire Douglas était avec le président de l'ACFA pour saluer les voyageurs.

Ils seront reçus à l'Université par des membres de l'ACFA et du Conseil La Vérendrye. Après une randonnée dans la ville ils seront reçus à l'Université. Dans un article intitulé "*Des compatriotes nous visitent*", Maurice Lavallée espère qu'à leur retour les visiteurs "...n'oublie pas de déclarer que le groupe franco-albertain, à l'instar de ceux de la Saskatchewan et du Manitoba monte une garde vigilante autour de ses coutumes, de sa langue et de sa foi." (L.S., le 23 juillet 1931).

D. Relations externes : deux incidents particuliers

...l'activité du KKK

Lors de la rencontre de l'Exécutif le 13 mars 1930, M Hermary de Red Deer relate les récentes manifestations du KKK.

Il raconte la manière dont il fut expulsé par ce groupe lors d'une visite de M. Maloney à Red Deer. On craint que le discours de Maloney ne soit que le prélude d'une campagne de fanatisme qui va bientôt se produire en Alberta.

On s'entend sur le besoin d'obtenir la preuve sur les accusations lancées par Maloney. En raison des attaques contre les catholiques, on propose de nommer un comité qui sera chargé de prendre les mesures nécessaires pour obtenir l'évidence des faits avancés par Maloney. Le comité est composé du Dr. Petitclerc, de M. Normandeau et de M. l'abbé Ketchen tous les trois membres des Chevaliers de Colomb. Une fois les preuves obtenues il faudra alors entrer en relations avec les diverses associations de la province et leur demander qu'elles fassent pression sur le Procureur-général afin que ce dernier se serve de son prestige pour faire cesser les activités du KKK.

Le 10 avril 1930, le cercle Castor désire recevoir une ligne de conduite de l'Exécutif concernant les agissements de Maloney. Les membres sont d'accord que le secrétaire écrive au cercle Castor les conseillant de laisser dire et laisser faire Maloney sans s'en occuper. (*Dossier, 44 p 2*).

...l'incident Shredded Wheat

Suite à une plainte formulée par M. Wolther un anglo-canadien de Morse Saskatchewan, plainte endossée par le *Regina Star* le 28 juin (*L.S., le 16 octobre 1930*) la compagnie Shredded Wheat aurait décidé de ne plus envoyer dans l'Ouest de paquets contenant ses produits étiquetés dans les deux langues. Selon le plaignant, les Canadiens-français ne sont pas nombreux dans l'Ouest et presque tous comprennent l'anglais. (*L.S., le 28 août 1930*). De plus, les enveloppes bilingues offusquent 95 % de la population de la Saskatchewan.

Le Patriote et *le Devoir* et diverses associations de la Saskatchewan se sont rapidement engagés dans un mouvement de protestation. L'ACFA se joint à eux en donnant suite à la requête de M. Denis qu'une résolution soit votée et publiée dans le journal et transmise à la compagnie. Les cercles sont priés de passer des résolutions analogues et le secrétaire général est chargé de leur faire parvenir différents modèles de lettres.

Le 2 octobre, le journal *La Survivance* rapport que M. W.J. Wilcox, gérant des ventes de la compagnie Shredded Wheat, a rencontré l'ACFA pour expliquer l'attitude de sa compagnie. D'après M. Wilcox, la compagnie qu'il représente n'aurait jamais songé à discontinuer l'envoi de paquets bilingues dans l'Ouest. Il croit que le *Star* de Regina serait responsable de la malheureuse interprétation donnée à la lettre du président de sa compagnie.

Pourtant l'ACFA aurait bel et bien compris, d'accord avec les autres journaux, que des paquets bilingues ne circuleraient plus dans l'Ouest. De plus, la lettre du président ne prêtait guère équivoque mais n'y regardons pas de trop près dit Omer Héroux dans son article du 16 octobre 1930. Les colis bilingues continueront de circuler dans l'Ouest.

Le 9 octobre 1930, le directeur de *La Survivance* et le secrétaire-général racontent la visite qu'ils ont reçu du gérant général des ventes au Canada pour la Compagnie Shredded Wheat. Le secrétaire est chargé de remercier par lettre la compagnie pour cette visite.

Le 10 mars 1932, on rapporte que la question de l'emballage bilingue du Shredded Wheat fut étudiée au congrès et tout le monde fut satisfait.

E. Prendre sa place

...le successeur du Sénateur Lessard

Le 14 avril 1931 a lieu une assemblée spéciale de l'Exécutif de l'ACFA dont le but est de revendiquer pour un des nôtres au poste de sénateur laissé vacant suite au décès du sénateur P.E Lessard, dont les funérailles ont eu lieu le matin même., On espère pouvoir faire l'unanimité sur un nom. Et puisqu'il y a 13 candidats connus, l'ACFA doit s'en tenir à sa ligne de conduite de revendiquer les principes. Sur proposition de M. l'abbé Ketchen appuyé par le père Routhier, il est adopté à l'unanimité que l'ACFA réclame le respect de la tradition établie d'accorder un siège au Sénat à un Canadien-français pour y représenter l'élément de langue française de l'Alberta. Cette résolution sera envoyée au premier ministre aux députés et aux sénateurs canadiens-français et au chef de l'opposition de la province de Québec.

Dans l'édition du 14 mai 1931 de *La Survivance*, il est encore question de la succession de feu M. le Sénateur Lessard de l'Alberta. On dit que le gouvernement Bennett a l'occasion en Saskatchewan et en Alberta de rendre aux groupes minoritaires la représentation à laquelle ils ont droit à la Chambre Haute. On se demande si cela va se produire. Dans les deux provinces, il y a des personnes qualifiées. Le gouvernement n'a qu'à choisir.

La section féminine de la Presse Canadienne d'Edmonton propose Mme Emily Murphy. Or l'Alberta compte six sénateurs et suite au décès de l'hon P.-E Lessard le groupe de langue française se trouve sans représentation au Sénat.

Le 16 juillet 1931 le cercle de Calgary adopte une proposition déplorant que la tradition d'accorder un siège au sénat à l'élément albertain de langue française n'ait pas été respectée

lors de la dernière nomination pour l'Alberta à la Chambre Haute. La proposition de Calgary est adoptée par l'Exécutif de l'ACFA et sera transmise aux ministres fédéraux de langue française de même qu'au premier ministre.

Lors de l'assemblée de l'Exécutif le 8 octobre 1931, on déplore le fait que les nôtres se sont divisés lors de la dernière vacance au Sénat. Cela leur a été néfaste. Il faudrait l'unanimité des nôtres sur un candidat car il n'est pas impossible qu'il y ait une nouvelle vacance au Sénat avant longtemps. Nos cercles peuvent continuer à déplorer par résolution que la tradition n'ait pas été respectée et ces résolutions devraient être passées par roulement pour garder la question sous les yeux de autorités.

Le 29 janvier 1940, le Dr Aristide Blais est nommé sénateur. Il remplace Patrick Burns qui lui avait été nommé pour remplacer Prosper-E Lessard.

...un ministre de langue française.

En mars 1929, les membres de l'Exécutif discutent le besoin de faire des démarches pour assurer la nomination d'un ministre de langue française dans le cabinet provincial. Il est proposé par M. Bugnet appuyé par M. Boileau que l'Exécutif fasse demande auprès du premier ministre Brownlee à l'effet qu'un ministre de langue française fasse partie du cabinet Brownlee remanié et qu'ainsi soit rétabli le poste de représentation que les francophones avaient dans le passé. On demande au secrétaire d'aviser tous les cercles de l'ACFA de cette résolution et on leur demande d'appuyer la requête.

Un mois plus tard, en avril 1929, M. Bugnet propose qu'une nouvelle lettre soit adressée à l'hon. Brownlee premier ministre portant à son attention le fait que plusieurs cercles réclament la nomination d'un ministre de langue française. Parmi les lettres

reçues à ce sujet il y a celles des cercles Immaculée-Conception, Saint-Edmond, Lamoureux et Saint-Edouard.

On revient à la charge en août 1930 en proposant qu'une nouvelle lettre soit adressée au premier ministre. Une copie de cette lettre sera remise à M. Saint-Germain député de Saint-Albert.

Suite à la réponse de l'honorable Brownlee à l'ACFA, on conclut que la question de notre représentation dans le cabinet provincial n'est guère plus avancée. La suggestion de M. Saint-Germain de faire circuler une requête demandant un ministre canadien-français ne reçoit pas l'approbation de l'Exécutif. En novembre 1930, le président général rapporte qu'il a, en compagnie du secrétaire-général, rencontré les députés Giroux et Saint-Germain à la demande de ceux-ci. Le président leur a alors démontré que dans les circonstances, l'ACFA a fait tout ce qui était possible.

...timbres postes

En août 1928 l'ACFA adopte une résolution voulant que le secrétaire-général soit autorisé d'écrire au ministre des postes pour insister que le Gouvernement émette des timbres bilingues. Le 19 décembre 1930 l'ACFA se propose d'écrire au ministre des Postes pour le féliciter de l'émission d'un nouveau timbre bilingue de livraison spéciale.

...monnaie bilingue

Pour faire suite à la communication de M. Raymond Denis de la Saskatchewan suggérant que l'ACFA fasse aussi quelque chose pour l'obtention de la monnaie bilingue il est proposé que l'ACFA fasse parvenir la résolution suivante au ministre des

Finances, au premier ministre et aux ministres de langue française.

"Attendu que la Constitution est bilingue et que les deux langues, l'anglais et le français doivent être mises sur un pied d'égalité dans les services fédéraux, il est résolu en assemblée régulière de l'ACFA de demander à l'honorable ministre des finances que la prochaine émission de monnaie soit bilingue." (ACFA, Exécutif, le 7 mars 1929).

...le monument Lacombe

Suite à une communication du père Jan de Saint-Albert, trésorier du Monument Lacombe il est proposé que le secrétaire-général écrive à tous les cercles les informant de l'approbation donnée par l'Exécutif à l'œuvre du Monument Lacombe et en leur demandant de coopérer au prélèvement de fonds. Les sommes recueillies seront transmises au père Jan.

...visibilité

Le président du cercle Saint-Paul et membre de l'Exécutif informe les membres de l'Exécutif de l'initiative de son cercle. Lors du banquet offert par la Chambre de Commerce à l'hon Brownlee premier ministre de l'Alberta, il a suggéré aux organisateurs que le Cercle Saint-Paul soit invité officiellement afin de faire connaître l'Association. Il propose donc d'inviter tous les cercles à profiter de toutes les réunions qui ont lieu dans leurs territoires afin de faire mieux connaître l'ACFA. Le 31 octobre 1929, l'Exécutif décide d'envoyer une lettre à tous les cercles pour leur suggérer de faire connaître davantage l'Association en se faisant représenter partout où la chose est possible.

...le Board of Trade

Lors d'une réunion de l'Exécutif, en février 1929, le secrétaire-général présente aux membres présents une lettre du *Board of Trade* demandant que l'ACFA soit représentée sur le *Town Planning Association*. Il est proposé que M. Poirier soit le représentant.

En 1930, le *Town Planning Committee* invite de nouveau l'ACFA à nommer un représentant et M. Poirier est à nouveau le mandataire de l'Association. En 1931, M. Patenaude remplace M. Poirier.

...au bureau des terres et au bureau des postes

Lors de l'assemblée régulière du 8 août 1928 M. Normandeau suggère que l'ACFA fasse une pression auprès du Gouvernement Provincial pour placer des employés canadiens-français au Bureau des terres.

Le Sénateur Lessard ajoute que l'on pourrait faire cette même pression auprès du Gouvernement Fédéral pour placer des canadiens-français au Bureau des postes. En septembre 1930 l'ACFA décide alors de faire parvenir une résolution de l'Exécutif à l'honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes le priant de nommer Jos Tessier au poste vacant d'assistant-maître des postes à Edmonton. Bien qu'il y ait déjà 4 ou 5 employés canadiens-français ils occupent tous des positions inférieures.

Le 11 décembre il est décidé de prier les cercles de l'ACFA d'Edmonton de passer une résolution priant le ministre des Postes de nommer un bilingue pour remplir le poste d'assistant-maître de postes à Edmonton. Le 19 décembre on rapporte à l'Exécutif que les cercles de Saint-Edmond et de l'Immaculée ont passé des résolutions demandant un bilingue pour remplir le poste

d'assistant-maître de poste à Edmonton Une copie de ces résolutions sera adressée à M A. Bury député.

...à Bonnyville

M. Normandeau rappelle aux membres de l'Exécutif le 9 octobre 1930 que Bonnyville est un village presque exclusivement canadien-français. Or les deux employés de la gare ne sont pas bilingues. On décide alors de laisser partir le mouvement par le cercle dans le but d'avoir au moins un bilingue.

...un agronome bilingue

En mars 1932, M Poirier membre de l'Exécutif propose que pression soit faite auprès du ministre de l'Agriculture par les cercles des districts de Saint-Paul et de Saint-Albert pour l'obtention d'un autre agronome bilingue.

...la nomination d'un bilingue dans le département du Debt Ajustement Act.

Le nouveau département du *Debt Ajustment* sera connu sous le nom de *Board of Review* et sera composé de trois membres. En mars 1932, l'Exécutif de l'ACFA propose que le secrétaire-général écrive à l'hon. J.F. Lymburn, procureur général de la province, pour lui demander la nomination d'un bilingue dans ce nouveau département et que copie de cette lettre soit envoyée au Premier ministre, l'hon. J.E. Brownlee et M. Omer Saint-Germain député de Saint-Albert.

...le lac Saint-Vincent

Semble-t-il que sur les cartes du ministère de l'Intérieur on a substitué le nom Vincent Lake pour le nom Lac Saint-Vincent.

L'Exécutif de l'ACFA autorise le secrétaire-général à transmettre la requête que le nom francophone soit rétabli.

En mars 1931, la Commission géographique du Canada envoie à l'exécutif une réponse qui apporte des arguments en faveur du nom de Lac Vincent. Afin de trouver d'autres preuves à l'appui du nom Lac Saint-Vincent, M. Pilon s'engage à rencontrer M Lonergan qui a visité la région comme arpenteur. Le père Routhier de son côté verra le père Thérien et le secrétaire-général écrira au secrétaire du cercle Saint-Vincent. Le 10 décembre 1931 le père Routhier fait rapport à l'Exécutif qu'il n'a rien pu apprendre de définitif du père Thérien.

...Thérien

Le 31 janvier 1929 *La Survivance* publie un article intitulé "*Le nom de Therien sera conservé.*" D'après les démarches faites par le service des voyageurs du Canadien National auprès de la Commission géographique du Canada et du service des postes du Dominion, la paroisse sera désormais connue sous le nom de Therien et celui de *Gabriel Siding* ne sera plus mentionné. Semble-t-il que le malentendu s'est produit parce qu'une paroisse du même nom existait au Québec. Or, pour ne pas faire une nomination double l'on avait nommé Therrien, *Gabriel Siding*. Pour régler la question, la paroisse québécoise prendra le nom Beaubien

Lors de la réunion de l'Exécutif du 13 mars 1930, le secrétaire général fait lecture d'une lettre qu'il a reçue du cercle Saint-Edouard s'informant de la nature des démarches à faire pour obtenir le changement du nom de Heenan en celui de Saint-Edouard. On propose alors au secrétaire général de répondre au cercle de Saint-Edouard afin de lui suggérer de transmettre une pétition réclamant ce changement à M. Jean Langlois à Montréal.

...correspondance française des détenus

Le cercle Saint-Vincent demande à l'Exécutif d'écrire au ministère de la Justice pour savoir si le français est prohibé dans la correspondance entre les détenus et leurs familles.

...les registres français

L'ACFA va répondre au curé de Tangente l'informant que la loi provinciale depuis 1919 ne permet la tenue des registres publics qu'en anglais.

...le français à la Banque canadienne nationale

Le 14 janvier 1932, le cercle de Falher demande à l'Exécutif d'intervenir auprès du bureau-chef de la Banque canadienne nationale pour que la succursale de leur endroit écrive en français à ses clients de langue française. L'Association écrira immédiatement à M. Lefort au bureau chef lui demandant de télégraphier que des mesures sont prises pour mettre fin à cet état de choses. Lors d'une assemblée de l'Exécutif, le 10 mars 1932, l'ACFA fait la lecture d'un télégramme envoyé par M. Lefort de Montréal disant que justice serait faite aux clients de Falher et des environs.

...demande du cercle de Donnelly

Le cercle de Donnelly veut savoir s'il est possible d'obtenir une version française de la loi des terres. Dans le passé, les terres de la Couronne était sous la juridiction fédérale et les conditions pour en devenir acquéreur étaient publiées dans les deux langues. Maintenant qu'elles sont administrées par la province on cherche à savoir s'il est possible de continuer à publier ces conditions en français.

Le cercle de Donnelly demande aussi que les rapports du Ministère fédéral de l'Agriculture soient publiés dans les deux langues. La question est renvoyée au comité des résolutions du congrès.

F. L'église

...félicitations

Le 9 janvier 1930 le président général félicite le R.P. Langlois nouveau provincial des pères Oblats. Ce dernier remercie le président et assure le président que les Oblats travailleront comme par le passé au succès de "*notre Association nationale de défense.* " (ACFA, Exécutif le 9 janvier 1930).

Mgr Guy, l'ancien vice-président général de l'ACFC de la Saskatchewan, est sacré évêque en février 1930. Lors de la rencontre du 13 février 1930, M. l'abbé Lepage demande à l'Exécutif de préparer une réception au nouvel évêque de Grouard lors de son passage à Edmonton en route vers le nord. Mgr Guy informe l'Exécutif qu'il sera à Edmonton le 1^{er} juin. Mais selon le RP. Béliveau, recteur, le Collège des Jésuites, il a déjà écrit à Mgr Guy pour l'inviter à une soirée offerte à cette occasion. On attend alors la réponse de Mgr Guy.

Le 13 mars 1930, M. l'abbé Ketchen propose que le secrétaire-général écrive à Mgr McGuigan à l'occasion de son élévation au siège archiépiscopal de Régina pour lui remettre les meilleurs vœux de l'ACFA. Le 11 septembre 1930, M. R Laplante propose qu'une lettre de félicitations soit adressée à Mgr Villeneuve à l'occasion de son élévation au siège de Gravelbourg.

...la pénurie des prêtres et leur manque d'intérêt à la cause francophone.

Une lettre adressée à l'Exécutif qui informe les membres présents du départ prochain des prêtres du Sacré-Cœur de l'Alberta, provoque une discussion le 10 avril 1930 sur la pénurie de prêtres de langue française dans le diocèse d'Edmonton. On parle de Beaumont en particulier qui sera une des dernières paroisses à n'avoir plus de curé de langue française. Les endroits les plus menacés sont ceux où l'on prend les curés pour les placer ensuite dans des centres plus considérables.

Le président général dit alors que l'ACFA compte sur le Collège des Jésuites et sur le Juniorat pour préparer des prêtres. S'ils ne le font pas, ils manquent à leur devoir ajoute le président. Mais il faut aussi que les laïques se préparent à faire face à la situation car c'est eux qui devront sauver la francophonie au point de vue national.

Le 12 novembre 1931, on revient sur la question du rôle des laïques. On souligne le fait que le Pape actuel ne manque jamais une occasion de réclamer l'action sociale des laïques. Il faut se tenir debout surtout quand les prêtres ne sont plus là.

Lors de la rencontre du 12 novembre 1931, on revient sur la situation à Beaumont et ailleurs où l'ACFA n'a pas été bien reçue par les curés de paroisse qui semblent ne pas comprendre l'importance de la question nationale. Semble-t-il que le R.P. Gaborit s'est opposé à ce que les Jésuites viennent faire du recrutement dans sa paroisse. À Villeneuve quand les officiers de l'ACFA ont voulu y tenir une assemblée, ils ont eu à payer 10\$ pour la salle. Quand il était temps d'aller à Chauvin, le président général s'est privé de sommeil et y est allé à ses frais. Toutefois le curé était trop fatigué après la grand'messe pour assister à la réunion de l'ACFA. Selon le compte rendu, le président général

Voudrait bien qu'on puisse réunir tout le clergé de langue française. Il leur ferait un sermon sur la question nationale qui en ferait rougir plusieurs.

...la situation à Westlock

Ce n'est pas la première fois que la question de la langue se pose dans les paroisses où il y a de fortes concentrations de francophones. Le 5 septembre 1929, le secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. Montpellier de Westlock. Semble-t-il que récemment une retraite fut prêchée en anglais seulement bien que la population française soit le double de la population anglaise. M. Normandeau qui a demeuré à Westlock pendant onze ans dit bien connaître les problèmes des Canadiens-français de cet endroit.

Le Dr Beauchemin propose qu'un comité de trois membres soit nommé pour faire enquête. Les trois membres de l'Exécutif - MM. Normandeau, Toupin et Forget - iront sur les lieux afin de vérifier la cause des plaintes faites par M. Montpellier.

Un mois plus tard, le 3 octobre 1929, M Forget présente le rapport verbal du comité d'enquête. Certains membres de l'Exécutif veulent pousser l'affaire à bout. Mais le président dit ne pas vouloir s'adresser à l'évêque sans d'abord avoir les faits concrets. On décide alors d'écrire à M. Montpellier en lui demandant de faire signer une pétition contenant "*l'exposé des griefs.*" (ACFA Exécutif, le 3 octobre 1929). Il faut aussi lui indiquer que le comité d'enquête peut l'aider dans la rédaction du mémoire que les paroissiens devraient remettre à l'Exécutif.

Le 14 novembre 1929, le secrétaire présente la pétition des personnes de langue française de Westlock réclamant non seulement la prédication en français mais aussi l'enseignement du catéchisme en français. M. Montpellier demande aussi à

l'Exécutif de communiquer cette pétition à l'Archevêque d'Edmonton.

Il est alors proposé (Normandeau /Daridon) que la pétition soit transmise par lettre à l'Archevêque tel que demandé. M. Racette fait alors remarquer que la pétition ne renferme aucune adresse de personne à laquelle réponse de l'Archevêque doit être adressée. Selon M. Racette, l'Exécutif a décidé de ne pas faire accompagner la pétition d'une délégation ni de montrer en quelque façon que l'ACFA s'est mêlée de la question. L'ACFA n'agit donc que comme agence de liaison entre les paroissiens de Westlock et l'Archevêque. M. Racette

"...ajoute que la proposition de M. Normandeau détruit une décision antérieure de l'Exécutif de conseiller les gens de Westlock sur ce qu'ils doivent faire, mais de ne pas traiter directement sur la question avec Mgr. Il propose donc un amendement à la proposition de M. Normandeau. Que le secrétaire-général fasse une copie dument certifiée de ladite pétition et qu'elle soit gardée dans les archives. Que le Secrétaire-général adresse une lettre à M. Montpellier l'avisant qu'il serait prudent dans les circonstances qu'un comité soit formé à Westlock et que ce Comité transmette directement la pétition à l'Archevêque. Si les gens de Westlock ont des raisons de ne pas le faire, l'Exécutif alors agira dans le sens demandé." (ACFA, Exécutif le 14 novembre 1929).

La lettre du secrétaire-général sera remise à un délégué de l'Exécutif qui sera chargé de rencontrer M. Montpellier pour expliquer la situation.

Suite au vote, l'amendement de M. Racette est défait 4 contre 7 et la proposition Normandeau est adopté 7 contre 4.

Lors de la rencontre du 13 décembre 1929, M. l'abbé Lepage vicaire à Morinville rapporte que la pétition transmise à Mgr réclamant plus de français à Westlock a déjà obtenu un effet bienfaisant: on prêche maintenant dans les deux langues à Westlock.

Selon le compte rendu de la rencontre de l'Exécutif du 9 janvier 1930, M Normandeau informe les membres présents que les Canadiens-français semblent satisfaits d'avoir plus de français à l'église et ne manquent pas d'occasion de manifester leur satisfaction à leur curé.

...le problème se pose ailleurs aussi

Mais Westlock n'est pas le seul endroit où le groupe francophone fait face à des situations difficiles dans leur paroisse lorsqu'il s'agit de la langue. Selon M. Hermary le même genre de problème existe dans la paroisse de Red Deer. Le 14 novembre 1929, il suggère qu'une pétition soit complétée et il demande qu'on y ajoute le nom de tous les paroissiens de toutes les langues pour que la pétition gagne en efficacité. M. Primeau explique les difficultés de la paroisse de Brosseau où un curé de langue anglaise a remplacé le Curé Chartrand transféré à Plamondon. Il demande alors à l'Exécutif si celui-ci doit refuser d'agir lorsque la religion est en cause avec la langue. Pour sa part, il croit que l'Exécutif doit agir mais en employant la plus grande délicatesse. Il faut "*prendre à cœur les intérêts des Canadiens-français en tout et partout.*" (ACFA, Exécutif le 14 novembre 1929).

Mais ce n'est pas en fait ce qui se produit. Le 8 mai 1930, le secrétaire remet à l'Exécutif une pétition signée de tous les citoyens de langue française de la mission Saint-Charles

réclamant un successeur de langue française au R.P. LeBré. La grosse majorité des catholiques de la mission sont francophones. Mais semble-t-il que le successeur a déjà été nommé. L'ACFA décide alors de mettre le dossier en filière. Un mois plus tard, le 26 juin 1930, M. Patenaude informe les membres de l'Exécutif que des représentants de la mission Saint-Charles sont allés le voir pour exprimer leurs regrets face à l'inaction de l'ACFA. M. Patenaude propose que l'Exécutif reconsidère sa décision. Après une courte discussion il est proposé que le secrétaire écrive au Cercle Saint-Charles retournant la pétition et expliquant pourquoi l'ACFA ne peut pas s'immiscer "*dans les questions dites religieuses.*" (ACFA, Exécutif le 26 juin 1930).

...un aumônier francophone dans les hôpitaux catholiques d'Edmonton.

Selon M. Racette, les personnes de Lamoureux et d'ailleurs ont exprimé le regret qu'il n'y ait pas un aumônier francophone dans les deux hôpitaux catholiques d'Edmonton. Un membre de l'Exécutif propose que les membres présents votent une résolution qui demande qu'un aumônier de langue française ou un prêtre comprenant le français et sympathique envers les francophones soit nommé dans l'un ou l'autre de nos hôpitaux catholiques.

Une longue discussion s'engage. Certains prétendent qu'il est du devoir de l'Exécutif de se prononcer sur une telle question sinon l'Association n'a pas sa raison d'être. D'autres s'étonnent que les garde-malades aient demandé que toutes les religieuses connaissent l'anglais parfaitement puisque l'institution est privée. D'autres encore croient que cette question est plutôt l'affaire de l'évêque et que l'ACFA ne doit pas se mêler de religion. En fin de compte, un vœu personnel de M. Racette est adopté à savoir que l'Exécutif exprime le désir que dans les hôpitaux d'Edmonton le

chapelain soit une personne de langue française ou une personne de langue anglaise sympathique.

G. Dossier d'agriculture

Pour la première fois dans son histoire, lors du 5^e congrès de février 1931, l'ACFA met sur pied un comité d'agriculture composé de MM. Jérôme Lambert, J.-H Tremblay, J.M. Fontaine et Wilfrid Boisvert.

"L'agriculture est la base de notre permanence et nous avons cru qu'il était opportun de faire comprendre à tous, la grande importance attachée à la question agricole, comme moyen de survie des Canadiens-français en terre albertaine." (ACFA, Exécutif le fév. 1931).

Pourquoi les francophones de l'Alberta n'auraient-ils pas des agronomes bilingues alors? La question a déjà été posée en 1927. Lors du deuxième congrès de l'ACFA en juillet 1927, une des propositions adoptées s'adresse au gouvernement provincial et demande la nomination d'un agronome canadien-français pour les centres où il existe une forte concentration de francophones.

La question d'un agronome revient sur le tapis lors de la réunion de l'Exécutif du jeudi le 7 mars 1929 alors que M. Boileau souligne que notre province aurait droit à un agronome de langue française comme le Manitoba et la Saskatchewan. Le secrétaire lui répond que *La Survivance* du même jour a publié un article sur le même sujet.

En effet l'article s'intitule "*Pourquoi pas des agronomes bien à nous?*" et est signé Adolphe Boucher. Selon M. Boucher, l'Alberta devrait posséder quelques agronomes qui parlent

français. "*Il nous appartient de le demander et de l'exiger.*" (L.S., le 7 mars 1929). Mais, la question ne va pas plus loin.

Lors de l'Exécutif du 10 avril 1930, le secrétaire fait la lecture de la correspondance échangée entre M. Giroux et MM. Pomerleau et Tremblay, agronomes. Le R.P. Béliveau rappelle qu'un ancien élève du Collège des Jésuites, M. Boisvert, compte devenir agronome. Pourquoi ne pas écrire au ministre de l'Agriculture et pourquoi ne pas marquer la préférence pour les élèves de l'Alberta en suggérant M. Boisvert.

Les membres présents discutent alors du nombre à demander. M. Normandeau croit qu'il faut se restreindre à un seul mais M. Forget croit qu'il faut demander plus pour obtenir un peu moins. Après discussion, il est proposé que le secrétaire écrive au ministre de l'Agriculture lui demandant la nomination de deux agronomes bilingues qui connaissent bien l'Alberta.

Les démarches portent fruit. On rapporte à l'Exécutif du 26 juin 1930 que le gouvernement provincial a nommé un agronome bilingue. Il s'agit de M. Tremblay de Kapuskasing. L'ACFA s'empresse de remercier l'hon George Hoadley.

La question de l'agriculture prend de plus en plus d'ampleur. Le 9 octobre 1930, M. Normandeau suggère qu'une journée ou une demi-journée du congrès soit consacrée à l'agriculture. C'est ce qui intéresse la majorité des congressistes. Pour faire suite à cette décision, le 13 novembre 1930, le secrétaire-général invite M. A.T. Charron, sous-ministre conjoint de l'agriculture au fédéral à participer au congrès de 1931.

En fait lors du Congrès de l'ACFA de 1931 l'avant-midi du jeudi le 5 février est consacré à l'Agriculture. M Wilfrid Boisvert, étudiant en Science Agricole, présente un travail sur les mauvaises herbes. M. Jean-Marie Fontaine, B.S.A de Saint-Albert présente un travail intitulé "*Système de culture avec*

rotation modèle". L'après-midi M. J.-H Tremblay B.S.A. agronome bilingue présente un travail sur "Les possibilités de l'industrie bovine et porcine en Alberta."

Les participants au congrès de février 1931 adoptent plusieurs résolutions ayant trait à l'agriculture. Le congrès prie l'Exécutif de l'ACFA de s'entendre avec le ministre de l'Agriculture pour que des cours abrégés d'agriculture soient donnés à Saint-Paul et dans les autres centres français durant le mois de mars prochain. Il est suggéré à l'Exécutif de former à sa première réunion un comité chargé d'étudier les problèmes agricoles qui intéressent plus spécialement les Canadiens-français. Ce comité devrait avoir le pouvoir de s'adjoindre des membres hors de l'Exécutif.

Étant donné que M. J.-H. Tremblay, B.S.A. n'est pas en mesure de répondre toujours immédiatement aux nombreuses demandes de conférences agricoles qu'on lui fait, il est résolu de prier l'honorable G. Hoadley, ministre de l'Agriculture de nommer un deuxième agronome bilingue.

Le 12 février lors de la première rencontre de l'Exécutif suite au congrès de février 1931 et suite à la requête des congressistes l'Exécutif forme un comité d'agriculture composé de MM. J.-E Tremblay, J.-M Fontaine et Louis Normandeau. Le comité fera rapport au prochain congrès et à la demande de l'Exécutif.

Ainsi le 12 mars 1931 le Comité de l'agriculture présente son rapport aux membres de l'Exécutif. Entre autres, on recommande de retracer les endroits qui ont fait, au cours du congrès, la demande de cours abrégés pour le mois de mars. On demande ensuite que l'ACFA s'adresse au ministre de l'Agriculture pour obtenir ces cours en spécifiant qu'ils doivent être donnés en français.

En juillet 1931, le cercle de Spirit River s'informe s'il est possible de recevoir la visite de l'agronome bilingue. En fait quelques mois plus tard, M. Tremblay rapporte qu'il s'est rendu à l'invitation du cercle et y a fait une conférence.

Semble-t-il que le Fédéral va bientôt créer un poste de surveillant de fermes de démonstration fédérales. Lors de la rencontre de l'Exécutif du 10 décembre 1931, le Comité d'agriculture indique qu'il est important de demander qu'un bilingue soit nommé à ce poste. Pour ce qui est de la nomination d'un deuxième agronome francophone la question n'est toujours pas résolue et lors de la rencontre de l'Exécutif du 2 mars 1932 sur résolution Poirier/Lamoureux on demande aux Cercles des districts de Saint-Paul et de Saint-Albert de faire pression auprès du ministre de l'Agriculture.

Lors du congrès de janvier 1932 le rapport du comité de l'agriculture est présenté par M Lamoureux. L'avant-midi du 29 janvier, J.H. Tremblay agronome bilingue, présente un travail sur *"Nos marchés pour le bœuf et le porc."*

H. Formation des maîtres

...les diplômes du Québec

En décembre 1926, il y a 135 écoles où le français est enseigné comme langue maternelle une heure par jour comme le permet la loi scolaire. Mais il y a une pénurie d'enseignants capable d'enseigner le français. Plusieurs démarches sont faites dans le but de combler cette lacune.

Dans un premier temps, on essaie de recruter des enseignants québécois. Ainsi, en janvier 1927, M. Delâge surintendant de l'Instruction publique du Québec se propose d'envoyer dans

l'Ouest une soixantaine de ses meilleurs instituteurs et institutrices. M. Baker, ministre de l'Instruction publique de l'Alberta, accepte la proposition de son homologue québécois et se dit prêt à vérifier les dossiers et à accepter les candidats qui rencontrent les conditions exigées par la loi scolaire albertaine.

Lors d'une rencontre avec le ministre de l'Éducation en 1927, l'ACFA lui remet une comparaison des programmes d'étude du Québec avec ceux de l'Alberta ainsi que tous les manuels d'étude de l'École normale de Nicolet. En mars 1927, on apprend que le ministre va en fait accepter les instituteurs porteurs de diplôme de l'École normale de Nicolet. Ceux-ci recevront donc un diplôme temporaire d'une année avec l'obligation de suivre les cours d'une session de *Summer School*.

Mais il faut plus. En avril 1927, l'ACFA invite les commissaires des écoles bilingues d'écrire au ministre de l'Instruction publique pour lui demander l'autorisation d'employer des instituteurs de la province de Québec. On se propose aussi d'organiser des rencontres entre des délégations de commissaires et le Ministre. Toutefois, tous les efforts ne donnent pas les résultats espérés. Suite à une rencontre avec le Ministre en mai 1927, M. Rioux, le secrétaire-général informe l'ACFA qu'il reste peu d'espoir que le ministre autorise l'emploi d'instituteurs de la province de Québec. Or, le nombre d'écoles bilingues qui sont fermées à cause du manque d'instituteurs de qualité augmente.

Le 7 février 1929, l'Exécutif demande au secrétaire-général d'inviter officiellement les honorables Delâge, Magnant et Filteau à assister au prochain congrès de l'Association.

On propose aussi un vote de félicitations faites à M Delâge pour avoir mis en force dans la province de Québec un programme scolaire susceptible de contribuer à fournir des

instituteurs à l'Alberta. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ACFA, M Cyrille Delâge, surintendant de l'instruction publique dit ceci;

"L'addition d'une quatrième année à notre cours normal est maintenant un fait accompli et je suis bien d'opinion qu'avec cette année supplémentaire nous couvrons parfaitement tout le programme des High Schools et des écoles normales de votre province, en autant que vos brevets de 1^{ère} et 2^{ème} classes sont concernés. Je vous inclus un exemplaire du programme de cette 4^e année tel qu'approuvé par le Comité Catholique à sa session du 15 mai courant. Il reste cependant deux matières à y ajouter: ce sont la géologie et la géométrie pour les filles comme pour les garçons. Ce programme entrera en vigueur au mois de septembre prochain." (L.S., le 20 juin 1929).

Pour l'ACFA, il reste à faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement albertain afin d'obtenir l'équivalence des diplômes québécois et de ceux qu'exige le gouvernement albertain. Il faut aussi convaincre le ministre de l'Éducation de la valeur des diplômes québécois. Mais semble-t-il que les objections ne viennent pas tant du Ministre que *"d'une certaine association d'instituteurs unilingues, qui craint la concurrence."* (L.S., le 20 juin 1929).

...l'école normale en Alberta

En Alberta, la première École normale est établie à Calgary en 1906 et la deuxième à Camrose en 1912. À compter de 1919 la province espère développer davantage la formation des maîtres en établissant une troisième école, cette fois à Edmonton. Ouverte

en 1921, l'école occupe le Highlands School. En 1923, l'école doit fermer ses portes à cause d'un manque de fonds. L'école est ouverte à nouveau en 1928 sur le site de l'école King Edward. En 1930, l'École normale occupe ses nouveaux locaux. Il s'agit de Corbett Hall situé sur le terrain de l'Université de l'Alberta. Fermée de 1933 à 1935 l'École a fermé ses portes faute de fonds. De 1941 à 1945 l'École normale d'Edmonton partage les locaux avec le *Royal Canadian Air Force*. En 1945 toutes les écoles normales de la province sont fusionnées pour former le University of Alberta's Faculty of Education. (Wikipedia (Edmonton Normal School)).

...démarche de l'ACFA

Le 12 mars 1931, le secrétaire-général fait rapport d'une démarche faite par les principaux officiers de l'ACFA auprès du ministre de l'Instruction publique dans le but de lui demander d'avoir un professeur de français à l'École normale qui occupe alors ses nouveaux locaux à Corbett Hall. La réponse du Ministre n'est pas favorable. L'École normale n'enseigne pas des matières données mais plutôt enseigne comment enseigner.

Non seulement est-ce que la démarche auprès du Ministre s'avère-t-elle non favorable elle soulève des réactions négatives de la part des députés de langue française. Ceux-ci croient que l'on aurait dû convoquer l'Exécutif avant d'agir et que tous les députés de langue française auraient dû faire partie de la délégation. Une lettre de protestation signée MM. Giroux et Déchène, députés, a été remise à l'ACFA. Le 9 avril 1931, les membres de l'Exécutif reviennent sur la lettre soumise. Le président explique qu'il fallait agir vite afin que les sommes nécessaires pour un tel professeur soient inscrites dans les crédits de l'année. De plus, explique le président, la délégation a

simplement été consulter le Ministre. Selon le président, dans ces questions "*l'intérêt national ne doit pas être confondu avec l'intérêt électoral.*" (ACFA, Exécutif le 9 avril 1931). Le président se charge de rencontrer M. Giroux et de lui expliquer la situation.

Quelques mois plus tard, en juin 1931, l'ACFA, toujours vigilante, constate que les inscriptions à l'École normale sont limitées. Pourquoi ne pas faire en sorte qu'un certain nombre de bilingue soit admis à suivre des cours à l'École Normale. MM. Poirier et Pilon sont alors chargés de prendre rendez-vous avec M. Leblanc, nommé inspecteur d'école depuis 1912, avant d'aller voir le ministre de l'Instruction publique, pour tâcher d'obtenir cette concession.

Le 10 décembre 1931, le comité de l'enseignement fait rapport que le français n'est pas encore enseigné à l'École Normale d'Edmonton

...au sujet de la profession

Dans un article intitulé "*L'Enseignement*", le journal du 20 mars 1930 décrit en quoi consiste la formation du futur professeur. On souligne, entre autres, le besoin d'avoir un jugement sain, la faculté de s'adapter aux circonstances et un esprit large. On indique que les degrés universitaires ne sont pas absolument nécessaires sauf pour ceux qui se préparent pour les High Schools. Le B.A. toutefois est condition essentielle du certificat académique. De plus un degré universitaire donne beaucoup de prestige. Les avantages du cours classique sont évidents. Mais en plus de la formation intellectuelle et l'étude des langues, il faut maintenant une solide formation scientifique. L'auteur de l'article souligne alors que le Collège des Jésuites prépare actuellement un cours scientifique complet. En fait, *La Survivance* du 28 août 1930 indique que le Collège a élaboré un

programme scientifique de cinq années. On complète actuellement l'ameublement des nouveaux laboratoires.

Pour ce qui est du cours de l'École normale d'Edmonton et de Calgary, le cours est de neuf mois et comporte surtout l'étude des diverses méthodes d'enseignement dans les matières du programme scolaire. On y enseigne aussi la psychologie expérimentale, l'histoire de l'éducation et l'organisation de l'école.

Il y a beaucoup de postes à combler dans les écoles rurales bilingues où le salaire est de 100\$ à 1 400\$ alors que dans les écoles unilingues rurales le salaire se chiffre à 1 000\$ à 1 300\$.

Malheureusement les chances d'avancement sont restreintes dans les écoles bilingues puisque les classes supérieures sont confiées à des religieuses. De plus il faut avouer que la communauté francophone ne comprend pas toujours la valeur d'une haute éducation. Ainsi, un bachelier n'est pas beaucoup plus considéré que n'importe quel autre qui a une connaissance adéquate du français.

L'article termine en faisant le bilan des difficultés que rencontrent ceux qui choisissent l'enseignement dans les écoles bilingues rurales. La rémunération est minime considérant le travail. Les conditions de vie à la campagne sont souvent difficiles. Mais la profession a aussi ses consolations et ses joies dont la conscience pour le l'enseignant francophone d'accomplir la partie la plus importante du travail de survivance.

I. Concours de français

...un bout d'histoire

Le premier concours littéraire est ouvert en mai 1918 alors que M. Charles Turgeon, président de la section littéraire du Cercle Jeanne d'Arc et Paul Jenvrin, rédacteur du journal *l'Union*

et commissaire des Écoles séparées d'Edmonton organisent un concours de composition française. Suite au décès de M. Ch. Turgeon, Paul Jenvrin accepte la responsabilité de la section littéraire avec le père Belavance, M. l'abbé E. Tessier et M. O'Dooley surintendant des Écoles séparées d'Edmonton. Paul Jenvrin sera lui-même remplacé par M. H. de Savoye en 1920.

Jusqu'à 35 écoles vont participer au concours annuel pendant ces premières années. En 1926, par exemple, on distribue 207 diplômes d'honneur et 30 prix en volumes.

La Survivance du 7 mars 1929 explique ainsi les origines du concours.

" Pendant plusieurs années, le Cercle Jeanne d'Arc qui a groupé toutes les bonnes volontés soit dans le domaine littéraire, dramatique ou éducationnel (au point de vue français) s'occupait annuellement de proposer aux élèves un concours de rédaction française sur un sujet d'histoire. L'avantage tangible de ce concours était de stimuler, chez les jeunes qui vivent ici dans une atmosphère si dangereuse pour leur langue, un réveil, un amour, un attachement envers leur parler. " (L.S., le 7 mars 1929).

...le concours à compter de 1927

Le 5 octobre 1927, M Jenvrin informe les membres de l'Exécutif de l'ACFA qu'un chèque de 2 000 francs a été offert par la France à l'ACFA. Mais cette somme est destinée aux concours littéraires et on s'empresse de transférer le chèque au Cercle Jeanne d'Arc qui a encore, cette année, organisé le concours littéraire.

Lors de la rencontre de l'Exécutif le jeudi 7 février 1929, M Jenvrin informe les membres que le Cercle Jeanne d'Arc ne pourra

s'occuper du concours de français étant donné l'abstention de l'AIBA de lui prêter main forte. L'ACFA s'en charge mais l'Association attend que le Cercle l'informe officiellement de sa démission. *La Survivance* en date du 7 mars 1929 indique que le cercle Jeanne d'Arc s'en est dégagé formellement. Un article publié le 23 mai 1929 porte l'entête suivant : Concours de français dirigé par l'ACFA président général Dr J.-L Petitclerc, secrétaire général Rodolphe Laplante organisé par l'AIBA, président R. Racette secrétariat Collège des Jésuites. Il faut ajouter à la liste les noms de M. Lavallée et A. Lavoie. Il semble que chacun y a mis du sien pour réaliser le concours de 1929.

L'ACFA lance alors le concours et se propose cette année "*de faire grand*". (*ACFA, Exécutif le 7 mars 1929*). Nous enverrons une lettre à tous les députés, ministres et sénateurs de langue française du pays de même qu'à toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à notre œuvre de survivance.

Nous demandons aux journaux de faire écho à notre voix et de renseigner les gens du Québec sur les différentes difficultés inhérentes à notre éloignement du foyer de la race.

"...Au public, à ceux qui recevront nos communications, lettres explicatives, et même à ceux qui ne les recevront pas, nous disons: Faites-nous parvenir quelques sous pour la pensée française en Alberta, quelques dollars pour assurer la survivance française...Aidez-nous par de l'argent, ou des médailles ou volumes de prix." (L.S., le 7 mars 1929).

On a besoin des sous pour le concours dit-on dans un article du 23 mai 1929 signé R. Racette. Voilà pourquoi l'ACFA se permet de lancer dans les écoles de Québec, le mouvement du "*Sou du Français pour l'Alberta*".

Mais en fait, à la demande d'un membre de l'Exécutif, le 2 mai 1929, M. Racette expliquait que l'organisation du concours va bien et que les résultats sont des plus encourageants: près de 500\$ sont en caisse. Les membres semblent d'accord sur la nécessité de maintenir les fonds perçus inaliénables, ne pouvant servir qu'aux fins du concours de français. Toutefois M Jenvrin dit que le Cercle Jeanne d'Arc aimerait bien entrer en possession de la somme de mille francs transmis à l'ACFA par Paul Suzor Consul de France pour fins de concours de français. La somme est alors au crédit de l'ACFA. Sous proposition Poirer/Langlois la somme est remboursée.

...un statut pour les concours de français

Lors de la même rencontre on discute aussi de la possibilité d'inclure un statut pour les concours de français dans les Constitutions de l'ACFA. Un membre du comité de Constitutions en prend note.

...bourses aux élèves de l'École normale

Le concours de français de 1929 étant terminé, *La Survivance* annonce que l'ACFA accordera deux bourses aux élèves méritants se destinant à l'École normale. (On se souvient que l'école Normale d'Edmonton premièrement ouverte en 1921 a fermé ses portes en 1923 faute de fonds. L'école est ouverte à nouveau en 1928 sur le site de l'école King Edward.) La décision a été prise lors de la rencontre de l'Exécutif le jeudi 6 juin 1929. Il s'agit d'une bourse de 100\$ et une autre de 50\$. Pour l'ACFA c'est un moyen de recruter le personnel enseignant nécessaire pour sauvegarder les écoles bilingues. Semble-t-il qu'il manque alors une vingtaine instituteurs et le gouvernement albertain s'obstine à refuser les diplômes d'enseignement du Québec.

On espère que les bourses vont aider à diriger les jeunes vers l'école Normale. Ainsi les bourses sont offertes selon certaines conditions. Une bourse de 100\$ est offerte par l'Association canadienne-française de l'Alberta, comme prix provincial au plus méritant des concurrents des Concours de Français, des grades onzième ou douzième qui se destinent à l'enseignement; cette bourse sera payable au gagnant ou à la gagnante en deux versements égaux dont le premier au 1^{er} octobre qui suivra son entrée à l'école normale de l'Alberta et le second au 1^{er} février suivant, et après engagement pris d'enseigner au moins deux ans dans une école où le programme officiel de français pour les grades élémentaires est adopté et en vigueur. L'ACFA accordera deux bourses aux élèves méritants se destinant à l'école normale. Une autre bourse de 50\$ sera offerte comme prix provincial au concurrent qui se classera deuxième dans les mêmes grades aux mêmes conditions que les précédentes. (*ACFA, Exécutif le 6 juin 1929*).

...la remise des prix et les gagnants

La Survivance du 26 septembre 1929 publie en pages sept et huit le nom de tous ceux qui ont mérité des prix ou des diplômes lors du concours. Les bourses d'École Normale ont été gagnées par Marguerite Primeau XI^e année couvent de Saint-Paul (bourse de 100\$) et Gertrude Amyot XI^e année couvent de l'Assomption (bourse de 50\$). Sarah Desrochers 12^e année du Couvent de l'Assomption reçoit une bourse de 50\$ offerte par le Gouvernement français. En tout 1 300 diplômes 800 prix et médailles ont été distribués.

Plus de quatre mille élèves ont participé car cette année des prix ont été donnés dans tous les "*grades*". Cinquante-deux écoles ont pris part au concours de 1929.

La distribution des prix des concours aura lieu dans la paroisse de l'abbé Ketchen le 13 octobre 1929. La distribution des prix aux étudiants de l'École Grandin aura lieu le 20 octobre 1929. De nombreux parents et amis assistent. Plusieurs orateurs prennent la parole dont le R. P. Langlois curé de Saint-Joachim, le secrétaire-général M Rodolphe Laplante, M. André Lavoie secrétaire de l'AIBA.

...remerciements et félicitations

Rodolphe Laplante, auteur de l'article sur les concours de français dans l'édition du 26 septembre 1929 de *La Survivance* termine son article en disant que l'appel du Dr Petitclerc a été entendu. Les prix sont venus et les enfants ont été récompensés. Mais il ne faut pas faire moins l'an prochain car c'est la survivance de notre langue qui est en jeu

Suite au concours, *La Survivance* publie quelques témoignages approbateurs le 28 novembre 1929 dont une lettre de M. P. Suzor, Consul de France, indiquant que l'aide du gouvernement français va continuer et une autre lettre du Maire Bury qui dit se réjouir du succès du concours. Ce dernier espère que l'aide la plus généreuse accordée au concours viendra non seulement des Canadiens-français mais aussi des Canadiens-britanniques.

L'ACFA n'oublie pas non plus de remercier les donateurs. Le 14 novembre 1929, on rapporte que 175 lettres de remerciements ont été envoyées.

...le concours de français dans les écoles publiques

Pendant que l'ACFA organise le concours de français dans les écoles bilingues, le Cercle Jeanne d'Arc organise un concours dans toutes les écoles publiques de la ville. Plusieurs

personnalités assistent à la distribution de prix qui a lieu au Club La Vérendrye: l'hon Perren E. Baker, le ministre de l'Instruction publique, M. J.T. Ross, sous-ministre, Son honneur le maire Bury, M le doyen Kerr de l'Université de l'Alberta. M.G A McKee, surintendant des Écoles publiques, commissaires et professeurs de ces écoles etc. Les francophones se font remarquer aussi : l'hon sénateur P.E. Lessard, MM A. Boileau, Édouard Gariépy, L. Boudreau, J.W. Pigeon, L.A. Giroux, C.N. Gosselin, J.J. Leblanc inspecteur des écoles séparées, les docteurs Petitclerc, Blais et Boissonnault, le R. P Béliveau, recteur du Collège des Jésuites, le R.P Langlois, curé de la paroisse Saint-Joachim et M l'abbé Ketchen curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Plusieurs personnes prennent la parole dont l'hon P. Baker qui exprime d'abord son regret de ne pas pouvoir s'exprimer en français mais dit pouvoir le lire ce qui lui permet de lire *La Survivance* chaque semaine. Il se dit heureux de constater que les élèves de langue anglaise se livrent de plus en plus à l'étude du français. Il ne "*voit aucune cause de rivalités entre Français et Anglais, ni pourquoi nous ne pourrions pas être un seul peuple*". (L.S., le 26 sept 1929).

M. le Doyen Kerr prend ensuite la parole et en français il félicite les élèves et leurs instituteurs. Il félicite aussi le Cercle Jeanne d'Arc car, comme l'hon Baker, il croit à l'union des deux groupes.

"S'il n'y a pas d'union, il n'y aura au Canada ni prospérité ni bonheur. C'est un devoir pour nous qui représentons ces deux races de nous unir et faire ce que nous pouvons pour l'avenir de notre chère patrie. Si 'on veut comprendre l'âme d'un peuple, la clef, la porte principale à cette compréhension c'est la langue.... Et nous devons

admettre que les citoyens français nous ont devancé énormément dans cette voie". (L.S., le 26 sept 1929).

Suite à la distribution des prix et quelques pièces musicales, son honneur le maire Bury reprend la série de discours. En français, il remercie le Cercle Jeanne d'Arc et souhaite que son œuvre aille en grandissant pour le bénéfice du Canada. Selon lui la connaissance du français doit s'étendre dans toutes les provinces de l'Ouest. Le sous-ministre de l'Instruction publique affirme que la connaissance du français ouvre la porte de la littérature. Le Dr Petitclerc abonde dans le même sens.

"Le temps est arrivé...où Français et Anglais doivent s'unir pour créer une civilisation nouvelle. C'est en des circonstances comme celles de ce soir que se retrempent et se fortifient les grandes résolutions". (L.S., le 26 sept 1929).

M. Jenvrin voit dans cet auditoire un présage de bonne entente. Cette idée est reprise par l'auteur de l'article, M. E Levesque. Selon ce dernier, c'est notre attitude à l'égard de nos compatriotes anglais qui les invite à apprendre notre langue. Semble-t-il que leur optimisme est bien fondé. Le journal *La Survivance* du 11 mai 1932 rapporte que le nombre de concurrents au concours des écoles publiques se chiffre à 2 500 en 1931. (L.S., le 11 mai 1931).

...le concours de 1930

Dès février 1930, il est question du prochain concours de français. Le cours de l'année précédente était tenu pour la première fois sous les auspices de l'ACFA qui a fait un succès de sa première entreprise. Rodolphe Laplante le qualifie même de

succès mirobolant. Et cette année, nous avons besoin de l'aide de tous des instituteurs, des parents et des enfants. L'an dernier M. Laplante regrette d'avoir à le dire mais la plus grande partie des sommes reçues provenaient de la province de Québec. Il est à souhaiter que les parents de l'Alberta contribuent plus qu'ils ne l'ont fait l'an dernier. Après tout, c'est nous qui sommes concernés d'abord.

...M. Racette est malade

Le 13 février 1930, le secrétaire-général informe l'Exécutif du fait que M. Racette est malade et doit se retirer du secrétariat et abandonner l'organisation des concours de français à laquelle il a donné tout son dévouement l'an dernier. L'Exécutif indique au secrétaire qu'il doit s'adjoindre l'aide qu'il voudra. Ce dernier répond alors qu'il confiera l'organisation proprement dite à M. Lavoie, secrétaire de l'AIBA, car celui-ci a appuyé le travail de M. Racette l'année précédente. M. l'abbé Lepage, le R.P. Daridon et M Forget s'offrent d'aider.

...l'organisation est commencée

En avril, les organisateurs ont déjà envoyé aux instituteurs, aux institutrices ainsi qu'aux autres communautés enseignantes une lettre circulaire leur demandant de faire connaître les noms des concurrents et d'envoyer des suggestions sur lesquelles seraient basées les questions du concours. À date une quarantaine d'écoles ont répondu.

Le 27 mars 1930, *La Survivance* rapporte que l'on commence déjà à faire des dons en argent et en volumes. Le 10 avril 1930, on rapporte que plus d'un millier de lettres ont déjà été expédiées et que quelques centaines d'autres partiront bientôt. Pour mieux

solliciter des fonds, le journal se propose de publier le nom des donateurs.

...l'appui de la presse de Québec et de la France

Pour la première fois dans l'histoire du concours, la presse de Québec appuie les concours. Suite à la demande de l'ACFA, M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir* de Montréal publie un article intitulé "*Jetons un coup d'œil vers l'Ouest!*" Dans un premier temps, M. Héroux publie la lettre de Rodolphe Laplante. Il y ajoute ensuite quelques observations. L'homme en bonne santé ne songe guère à l'état de celui qui ne jouit point de cet avantage. Voilà un peu le cas de la majorité québécoise vis-à-vis les minorités des autres provinces. Dans les provinces en majorité anglaise la situation est renversée. Les Canadiens-français sont en petit nombre, relativement au milieu de groupes étrangers et nulle part le régime scolaire ne leur fait une situation analogue à celle dont jouit la minorité anglaise de notre province. D'où, s'ils veulent rester eux-mêmes, la double nécessité de se défendre contre l'ambiance et de suppléer aux lacunes de l'école, - quand il ne faut point résister à son hostilité pratique.

Les concours de français, qui ne sont point, comme l'on sait particuliers à l'Alberta, représentent l'un des plus beaux, l'un des plus efficaces efforts de conservation nationale qui aient encore été tentés. (*L.S.*, le 24 avril 1930).

L'auteur d'un article publié dans *le Figaro* en juillet 1930 débute son article en disant:

"Nous avons de l'autre côté de l'Atlantique, des amis qui s'efforcent avec une infatigable et touchante activité à maintenir la culture française au Canada par l'étude et la

diffusion de notre langue écrite et parlée. L'Association canadienne-française de l'Alberta vient d'instituer un concours de français dans les écoles bilingues de cette ville." (L.S., le 31 juillet 1930).

L'article rapporte alors les succès du concours de 1929, les bourses, le nombre de participants et de prix octroyés. L'auteur termine en disant qu'il a reproduit ces informations entre autres pour inviter ceux qui seraient disposés à le faire de répondre à l'appui de l'ACFA.

...l'appui du Québec

Au printemps de 1930, la campagne de souscription ne semble pas ralentir du moins en ce qui a trait à l'Est. *La Survivance* du 15 mai 1930 rapporte que le courrier apporte tous les jours de nouveaux dons et il s'agit souvent de dons substantiels : des dons d'argent, de volumes et de médailles. Par exemple, on note parmi les noms des donateurs de l'Est Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke, la Corporation du Séminaire de Nicolet, La Cie F.X. Drolet de Québec, Casavant Frères St-Hyacinthe, la Librairie Garneau de Québec, l'hon L.A. Taschereau de Québec, Dupuis Frères de Montréal etc...

...le format du concours

Le concours est un questionnaire expédié à l'adresse de l'école à la personne choisie par le district qui doit exercer la surveillance. Le surveillant doit réclamer le questionnaire à l'école qui lui est assignée et ne pas l'ouvrir que devant les élèves le jour du concours.

Le questionnaire sera expédié vers le 20 mai. Les règlements de l'examen accompagnent le questionnaire. Les cinq correcteurs

ne prennent connaissance des noms seulement une fois les copies corrigées.

...la distribution des prix

Puisque les concours provoquent beaucoup d'intérêt l'Exécutif croit que la distribution des prix doit être le prétexte pour une assemblée publique du cercle local et qu'à cette réunion au moins un membre de l'Exécutif adresse la parole.

Le journal *La Survivance* en date du 16 octobre 1930, rapporte que les distributions de prix des concours de français vont bon train et qu'elles suscitent beaucoup d'intérêt. Des soirées ont eu lieu au couvent de l'Assomption à Edmonton, au Collège des Jésuites, à Saint-Paul, à Fort Kent, à Sainte-Lina, à Thérien. Et partout soit un membre de l'Exécutif ou le secrétaire-général sont présents.

La distribution des prix du concours de 1930 aux élèves de l'école Grandin a lieu à la fin octobre à la salle paroissiale de Saint-Joachim. L'Exécutif de l'ACFA est bien représenté car sept de ces membres se sont présents : Le R.P. Pierre Cozanet curé de la paroisse, le R.P. Henri Routhier, R. Laplante le rédacteur de *La Survivance*, Paul-E. Poirier, L. Normandeau président du cercle local de l'ACFA, Amédée Lavoie et le secrétaire-général. Empêché d'être présent, le Dr Petitclerc est remplacé par un ancien président de l'ACFA, M. A. Boileau. MM Gariépy et Pilon, commissaires d'écoles de la ville d'Edmonton, sont également présents.

Du 30 octobre 1930 au 24 décembre *La Survivance* publie de nombreux articles qui décrivent les distributions de prix qui ont lieu un peu partout en province. La rencontre à Morinville et celle de Legal ont lieu au début juin. Aux deux endroits, l'Exécutif de l'ACFA est bien représenté : à Morinville par le président

général, Mgr Pilon, Paul Jenvrin, Louis Normandeau et Auguste Forget et à Legal les mêmes sont présents moins le président général. S'est joint à eux M. l'abbé Goutier, Omer St-Germain député du comté au provincial et le secrétaire-général. Le 13 novembre 1930, le journal rapporte que sept officiers généraux dont le président se sont rendus à Beaumont. On dit d'eux qu'ils sont à l'honneur mais ils sont aussi à la tâche. La distribution des prix de l'ACFA a lieu au Lac la Biche le 26 novembre 1930 à l'occasion d'un grand bazar au profit de l'église Ste-Catherine. La rencontre de Saint-Albert a lieu au début décembre et puisque le cercle local offre aussi des prix, on a l'impression qu'il y a presque une avalanche de prix. M. Omer St-Germain, député de St-Albert, assiste à la distribution des prix de l'ACFA à Vimy. On rapporte que la salle de l'école était remplie et que les gens se pressaient debout même dans le portique.

Le 8 octobre 1931, l'Exécutif décide qu'à l'avenir tous les membres de l'Exécutif feront la distribution des prix du concours. Un membre sera assigné par endroit et on profitera de l'occasion pour percevoir la cotisation. Ceci devra se faire simultanément ou sur un ou deux dimanches donnés. Cette décision est publiée dans l'édition de *La Survivance* du 28 octobre 1931.

...les gagnants

Mlle Gertrude Amyot de la 12^e année du couvent de l'Assomption s'est classé la première entre toutes les concurrentes. Mais Mlle Amyot ne se destinant pas à l'enseignement il est décidé d'octroyer la bourse de 100\$ à l'élève qui arrive en deuxième place, Anna-Marie Mireault. Il importe de souligner que Mlle Amyot s'est classée première en français dans un concours tenu entre toutes les maisons de l'Assomption au Canada. Une médaille lui est offerte au nom des Concours de

français. Il est également intéressant de noter que Marguerite Primeau, auteur franco-albertaine, s'est classée troisième dans le concours de 1930.

Afin de donner une chance aux divers couvents, là où ne s'enseigne pas un programme spécial de français deux bourses de 50\$ sont octroyés dans la catégorie B, catégorie qui comprend tous les couvents et écoles où s'enseigne le français dans les "grades" 11 et 12. Dans cette catégorie, Mlle Ida Tétreault du couvent de Saint-Paul arrive première et Alice Lamoureux aussi de Saint-Paul se classe deuxième.

...les succès et les problèmes du concours de 1930

Le concours de 1930 est un autre succès dit-on dans *La Survivance* du 18 septembre 1930. 58 écoles ont participé, une augmentation de six sur l'an dernier. Mais toutes les écoles qui pourraient participer ne le font pas et les élèves en mesure de concourir ne s'inscrivent pas tous. Semble-t-il que dans les districts où les francophones sont en majorité, il n'y a pas toujours un enseignement en français parfois parce que les gens n'ont pas su élire des commissaires francophones ou parce que les instituteurs français sont rares. Il en faut 25 de plus.

Parmi les succès de l'année, il importe de compter les compliments que La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal adresse à l'ACFA dans une lettre signée Alphonse de la Rochelle, Chef du secrétariat. *"Les imprimés relatifs au concours de français organisé par votre association font voir tout le soin que vous apportez à la préparation et à l'organisation de ce concours annuel". (L.S., le 16 octobre 1930).*

On compte aussi comme succès de l'année, le succès de Mlle Léone Bourbonnais élève de la 12^e année de l'Académie Saint-Joseph qui est arrivée première pour toute la province dans un

concours de composition anglaise organisé par les "*Daughters of the Empire*". Elle a aussi gagné la bourse de 50\$ de la XI^e année dans le concours de français de l'ACFA. Selon *La Survivance* du 30 octobre 1930, elle est la preuve qu'on peut bien apprendre l'anglais quand on apprend en même temps le français.

...les écoles publiques

Au début décembre 1930, le Cercle Jeanne d'Arc offre un banquet au Cercle La Vérendrye pour les professeurs de français des écoles publiques de la ville d'Edmonton. À la table d'honneur, on remarque le président, le sénateur Lessard, Mlle K. Teskey professeur de l'école Victoria, M. de Savoye, Mlle Bowman, M. Allard de l'Université de l'Alberta, Mlle Munro, M. Paul Jenvrin et M. C.L. Gibbs.

Alors qu'il prend la parole, M. de Savoye explique que les Concours de français ont occupé beaucoup de son temps et qu'il trouve que la tâche est maintenant devenue écrasante. Il propose un nouveau projet pour 1931. Les concours oraux seront organisés avec l'aide des professeurs eux-mêmes. M. Allard, son collègue de l'Université, fera partie de la commission des examens oraux. Il suggère aussi d'organiser une association des professeurs de français pour aider à développer l'enseignement, améliorer les méthodes, expliquer les difficultés de grammaire etc... Nouvellement arrivé en Alberta, le professeur Allard suggère qu'une coupe soit offerte pour un concours oral entre les élèves.

M. Jenvrin pense que l'organisation d'une branche de l'Alliance française à Edmonton serait un excellent moyen de développer une association des professeurs de français. Suite à une discussion générale, on adopte une résolution voulant qu'un comité composé de Mlle Teskey, M. de Savoye et M. Allard soit

constitué pour organiser une branche de l'Alliance française avec tous les professeurs de français de l'Alberta et les élèves du Cercle français de l'Université qui se destinent à l'enseignement.

...le concours de 1931

Lors de la rencontre du 9 avril 1931, les membres de l'Exécutif sont unanimes à dire qu'il faut tenir un concours de française cette année bien qu'il soit bien tard pour en commencer l'organisation. Lors de la réunion de l'Exécutif du 12 février 1931, on avait suggéré que le programme d'étude requis dans chaque année pour le concours de français soit envoyé par le secrétaire-général à chaque école au moins un mois avant le concours lui-même. Mais il ne faut pas non plus laisser tout le travail au secrétaire-général. Le père Routhier, M. l'abbé Ketchen, MM. Tremblay et Allard offrent d'aider. Ce dernier propose qu'un comité composé du père Routhier, M Poirier et du Secrétaire-général soit chargé d'organiser le concours. Plusieurs membres de l'Exécutif votent contre la proposition.

La Survivance du 28 avril 1931 annonce la tenue du Concours et demande la coopération de tous : les commissaires d'école, les instituteurs et bien sûr les donateurs. On reconnaît que les conditions économiques sont mauvaises mais on sollicite alors un grand nombre de petites souscriptions si les gens sont incapables d'en souscrire de plus importantes.

Il est intéressant de noter que le 30 avril 1931, le journal rappelle le rôle du Cercle Jeanne d'Arc fondateur du concours et plus intéressant encore l'ardente activité de AIBA qui à ce moment poursuit encore le même travail patriotique, dans une autre sphère, par l'encouragement efficace à l'enseignement du français dans les milieux anglais.

Le 7 mai 1931, les choses ne vont pas bien. D'abord on se pose la question à savoir si le Collège des Jésuites et le Juniorat doivent participer au concours. Et puis le secrétaire-général se plaint aux membres de l'Exécutif que le comité du Concours n'a pas eu l'aide auquel il s'attendait. De plus, le Secrétaire-général indique que suite à un incident qui a eu lieu à *La Survivance* il donne sa démission. Après avoir discuté de la situation avec l'Exécutif, le Secrétaire-général indique qu'il ne retire pas sa démission mais qu'il consent à finir le concours de français qui aura lieu le 4 juin 1931.

En mai 1931, on dit que le travail d'organisation du concours va bon train et que 36 écoles sont alors inscrites au concours avec un total de 1986 concurrents. On espère dépasser le nombre de 2 190, le total des participants de l'année précédente. En mai, le journal rapporte que le nombre des concurrents inscrits atteint presque celui de l'an dernier mais il y a moins d'écoles.

La presse de l'Est lance à nouveau un appel à ses lecteurs en faveur du concours français de l'Alberta. Omer Héroux du *Devoir* dit ceci : "*C'est l'une des institutions les plus méritoires qui soient*". (L.S., le 14 mai 1931.) M. Charles Gautier du *Droit* d'Ottawa écrit "*Nos compatriotes sont donc laissés, en ce qui regarde l'enseignement de leur langue, à leurs propres ressources*". (L.S., le 14 mai 1931).

...conditions du concours de 1931

Tous les élèves des "*grades*" 1 à XII peuvent y prendre part. Dans les années 1 à 8 il y a deux catégories : la catégorie A pour les institutions ayant un programme spécial de français; B pour les institutions qui suivent le programme officiel de français du Département d'Éducation de l'Alberta. Et pour ceux qui auraient des doutes sur la participation des élèves de la première et

deuxième année, semble-t-il que lors du concours de 1931, dans la catégorie B de la première année 13 élèves ont conservé 100%. De plus, on croit que c'est à ce niveau-là qu'il faut que l'enfant commence à s'intéresser à sa langue.

De la 1^{er} à la 8^e année le questionnaire sera inspiré du programme officiel du Département. *"Pour les autres années il y aura un questionnaire approprié."* Mais pour la première fois dans l'histoire du concours, en octobre 1931, on hésite devant le mot concours qui n'est peut-être pas le mot juste dit Ubalde Baudry, le secrétaire-général dans *La Survivance* du 28 octobre 1931. Le mot examen conviendrait peut-être mieux.

Mais pour l'instant, le Concours de 1931 porte encore le nom de concours et les organisateurs demandent aux instituteurs de faire parvenir au moins un mois avant le concours la liste des concurrents pour l'année. Le concours doit être passé sous la surveillance d'une personne assermentée et autre que l'instituteur. Le choix de ce surveillant est ratifié par le Comité du concours

Pour ce qui est des récompenses, trois bourses de 100\$, 60\$ et 40\$ sont offertes aux lauréats de 11^e et 12^e année à condition qu'ils aillent à l'École normale pour enseigner en Alberta. Des diplômes à sceau d'or sont décernés aux élèves qui conservent 85 % des points. Il n'y a pas de diplômes en première et deuxième année mais on donne un plus grand nombre de récompenses. Dans chaque catégorie, il y a un prix provincial décerné à l'élève qui se classe premier de son année dans la province. On distribue au moins un prix par année dans chaque école prenant part au concours.

...le nombre de participants au concours de 1931

Le 4 juin 1931, on rapporte que le nombre de concurrents en 1931 a atteint 2 538. On dit 2568 le 28 octobre 1931 dépassant de

348 le nombre de l'année précédente. C'est une augmentation de 16%. Le nombre d'école a aussi augmenté allant de 52 en 1929, à 58 en 1939 et à 66 en 1931. L'édition de *La Survivance* du 4 juin 1931, publie la liste des écoles prenant part aux concours ainsi que la liste des donateurs. Le jour même de l'examen, Charles Gauthier rédacteur au *Droit* d'Ottawa rédige un magnifique article au sujet des compatriotes de l'Ouest. Il écrit

"Au moment où nous écrivons ces lignes, les petits Canadiens-français de l'Alberta se préparent à subir leur examen annuel de français.... À la fois recueillis et ardents, ils écriront dans cette langue française qui est la leur, qui, la première a résonné dans la province qu'ils habitent et l'a illustrée, dont ils doivent assurer la survivance et pour l'étude de laquelle, eux, leurs parents et leurs maîtres font tant de sacrifices." (L.S., le 11 juin 1931).

...les remerciements

L'ACFA s'empresse de remercier tout le monde : commissaires, instituteurs, enfants, donateurs. Bien qu'il reste encore la correction des copies et l'attribution des prix, dans l'édition du 11 juin 1931, le Dr Petitclerc président de l'ACFA publie ses remerciements à tous ceux qui ont participé au concours. Au sujet des donateurs de l'Est, il dit ceci :

"La liste des donateurs que nous publions cette semaine révèle un trop beau sentiment de fraternité de la part de nos compatriotes de l'Est pour que nous n'en soyons pas profondément touchés." (LS., le 11 juin 1931).

Et pour la première fois on prend le temps de remercier dans le journal les *"correcteurs et les correctrices, religieux et laïques qui se sont fatigués à lire ces nombreuses copies pendant les heures et les jours où ils auraient pu se reposer."* (L.S., le 23 septembre 1931).

L'ACFA remercie aussi le gouvernement de la République qui a donné en plus des prix habituels - médailles et volumes - un don de 50\$. De plus le ministre du Canada à Paris, l'hon Philippe Roy (qui a habité l'Alberta de nombreuses années) fait parvenir une lettre du ministère des Affaires Étrangères de France. Il dit : *"Votre bienveillante recommandation ne peut que nous convaincre de l'intérêt qu'il y a à ce que nous continuions à encourager effectivement l'Association canadienne française de l'Alberta."* (L.S., 23 juillet 1931.)

L'Association n'oublie pas non plus les donateurs albertains. En dépit de la crise, *"les nôtres"* ont fait leur part. *"...toutes les organisations de langue française de la ville d'Edmonton ont contribué au concours de français."* (L.S., le 23 juillet 1931). L'édition du 28 octobre 1931 ajoute que le nombre de donateurs de l'Alberta a doublée et est plus que le tiers du total. En dépit de la crise économique, le concours a eu plus de donateurs, plus d'argent et plus de prix qu'en 1930.

...les gagnants

L'édition du journal du 23 juillet 1931 publie le nom des trois concurrents qui ont droit aux bourses du concours de l'ACFA de 1931: Louis Rostaing de Calgary, élève de la 11^e année au Collège des Jésuites d'Edmonton; Rolande Forget de Morinville, élève de la 11^e année au couvent de l'Assomption à Edmonton et Mathias Messier de Legal, élève de la 11^e année au Collège des Jésuites à Edmonton.

Les résultats du concours de français sont publiés le 23 septembre 1931, six jours plus tard que l'année précédente à cause de l'absence du Secrétaire-général du concours. Un mois plus tard, le 21 octobre 1931, on publie une liste de corrections qui se sont glissées dans la liste publiée le 23 septembre 1931. L'article est signé Ubalde Baudry secrétaire-général.

...le concours de 1932

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 12 novembre 1931, il est question du concours de français de 1932. Tous les membres sont d'avis qu'il faut soulager le Secrétaire-général des détails matériels du concours tout en conservant la direction. Il faut donc trouver quelqu'un pour s'occuper du prochain concours, tâche que l'on confie au Comité du concours.

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 10 décembre 1931, on recommande que M. Belhumeur soit retenu pour aider au prochain concours. Mais les événements font en sorte que le poste ne soit pas comblé. Le 2 mars 1932, le président fait la lecture d'une lettre de M. Lucien Maynard membre de l'Exécutif, où celui-ci déclare qu'il est prêt à assumer la tâche d'organiser et de préparer le concours de français moyennant rétribution. On renvoie alors la lettre pour étude aux Comités des finances et du concours de français. Ces deux comités ayant manifesté leur accord, sur proposition de Lavallée/ Beliveau, M Maynard est embauché pour assurer l'organisation du concours de 1931.

M. Pilon est nommé membre du Comité du concours de français comme remplaçant de M. Belhumeur qui est à présent de droit membre de ce Comité.

...les souscriptions

En avril 1932, on annonce que les souscriptions vont bien. Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec a été le premier à ouvrir la liste des souscriptions en donnant deux médailles. Les premiers volumes ont été remis par Mgr Paquet, Supérieur de l'Université Laval et le Cercle de Falher a été le premier à envoyer un don en argent. (*L.S.*, le 27 avril 1932) La survivance du 11 mai 1932 publie la première liste de souscriptions au Concours

...conditions du Concours de 1932

Le concours de 1932 aura lieu le 2 juin. Comme par le passé, les écoles seront divisées en deux catégories jusqu'en 8^e année inclusivement. Pour les 9^e à 12^e année il n'y aura qu'une catégorie. La Catégorie A est pour les institutions ayant un programme spécial de français tandis que la catégorie B est pour les institutions qui suivent le programme officiel de français promulgué par le Département d'Éducation de l'Alberta. Pour les années IX^e, X^e XI^e, il n'y aura qu'une catégorie. Dans les années I à VIII le questionnaire sera inspiré du programme officiel du Département et pour les autres années il y aura un questionnaire approprié. De plus, le concours adopte une nouvelle méthode de préparer le questionnaire du Concours.

"Nous allons demander à chaque école qui a pris part au Concours l'an dernier de nous soumettre des questions d'examen (grammaire et dictée) pour un ou plusieurs grades suivant le nombre de classes dans l'école. Le Comité du Concours élaborera alors un questionnaire en choisissant au hasard parmi les questions soumises par les écoles. De

cette façon toutes les écoles auront chance égale... " (L.S., le 27 avril 1932.)

Pour ce qui est des récompenses, trois bourses de 100\$ de 60\$ et de 40\$ seront offertes aux lauréats des grades XI et XII à condition qu'ils aillent à l'École Normale pour enseigner en Alberta. Des diplômes à sceau d'or seront décernés aux élèves qui conserveront 85% des points et des diplômes aux autres qui conserveront 70%.

Dans chaque catégorie, il y aura un prix provincial décerné à l'élève qui se classera premier de son grade dans la Province entière. On distribuera au moins un prix par grade dans chaque école prenant part au concours.

Le 13 juillet 1932 le journal rapporte que cette année le concours est presque terminé. La semaine suivante on annoncera les lauréats des bourses et le journal commencera la publication des résultats.

Cette année a eu plus de 2 800 concurrents représentant 80 écoles rapporte l'article intitulé "Le Concours de français."

Exceptionnellement, on rapporte aussi le nom des correcteurs: les pères du Collège des Jésuites, les Sœurs de l'Assomption d'Edmonton, les Sœurs de Sainte-Croix de Falher, les Sœurs de Sainte Croix de Donnelly, les Sœurs de l'Assomption de Saint-Paul, les Sœurs de l'Assomption de Saint-Vincent, les Sœurs de la Miséricorde de Saint-Albert. MM Hector Allard, professeur à l'Université, Laurier Picard, Maurice Lavallée, rédacteur de *La Survivance*, Armand Lépine, Marcel Denault, Georges Fortier et Louis Madore. On dit aussi que les Bonnes Amies et les jeunes Canadiens ont donné un coup de main à l'organisation.

J. AIBA

...un bout d'histoire

En 1892, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest adopte l'Ordonnance no 22 qui fait de l'anglais la langue officielle d'enseignement exception faite du fameux "primary course" qui permet l'enseignement du français une heure par jour jusqu'à la 8^e année et son utilisation dans les classes primaires. Les écoles bilingues sont les écoles où l'on enseigne le "primary course".

Cependant, aucun règlement ministériel n'en régit l'exécution et aucun programme uniforme et officiel n'en régit l'application. Au printemps de 1925, un comité de la communauté et un deuxième comité organisé par le ministre de l'Instruction publique vont s'occuper de régler la question. Les règlements ministériels et le programme officiel seront publiés le 1^{er} septembre 1925.

Les règlements expliquent maintenant le primary course. Pour les enfants francophones le français sera une des matières scolaires autorisée et pourra être pendant la 1^{er} année la langue d'enseignement des autres matières. Cependant l'anglais oral doit être inscrit au programme dès le début. Au cours de la 2^e année et après que l'enfant a appris à lire dans sa langue maternelle commencera l'enseignement réglementaire de la lecture de l'anglais

À compter de la troisième année une période ne dépassant pas une heure par jour pourra être consacrée à l'enseignement du français. Le mot français tel qu'employé ici comprend la lecture, l'étude de la langue, la grammaire, l'analyse, la dictée et la composition. Les enseignants pourront aussi fournir des explications dans la langue maternelle.

Mais rien de ça est automatique. Pour que le cours bilingue soit enseigné il faut une lettre signée de la commission scolaire. Or, pour mettre en jeu le nouveau programme officiel, il faut un organisme qui réunit les forces de la province. Voilà ce qui mène à la création de l'ACFA et à la formation du comité provisoire de l'AIBA lors du congrès de fondation de l'ACFA en 1926.

L'AIBA a pour but de veiller à l'application entière et efficace du programme officiel de français tel que le gouvernement l'autorise, de protéger la classe enseignante bilingue au point de vue financier, de faciliter les rapports entre les instituteurs et les commissions scolaires de l'Alberta et d'aider à l'enseignement efficace du français par le truchement des inspecteurs.

Le 5 septembre, les membres de l'Exécutif discutent la question de la visite des différents districts scolaires afin de prier avec instance les commissaires d'appliquer le programme bilingue.

...AIBA et ACFA

Le 3 octobre 1928, M. Racette demande si l'AIBA qui dans le passé était officiellement affiliée à l'ACFA a le droit de vote. On dit oui. Quelques mois plus tard, le 6 décembre 1928, M. Racette propose que l'AIBA ait un représentant sur le Comité d'éducation de l'ACFA.

À la demande de M. Racette il est décidé de tenir une réunion de l'AIBA conjointement avec le congrès de l'ACFA.

...activités de l'AIBA

Le 3 octobre 1929, le journal *La Survivance* informe ses lecteurs que dès la semaine prochaine, l'AIBA aura son coin

régulier dans le journal. Par la suite on note la présence d'articles signés AIBA ou Amédée Lavoie dans le journal.

Par exemple, l'article du 7 novembre 1929 traite du recrutement. Lors de la rencontre de l'Exécutif de l'ACFA en septembre il a été décidé de faire parvenir à tous les instituteurs bilingues de l'Alberta une lettre circulaire les invitant à faire partie de l'AIBA. Une lettre du même genre avait déjà été distribuée le printemps dernier par MM. Racette et Fouguette.

L'article du 7 novembre est particulièrement utile puisqu'il contient un résumé des activités de l'AIBA depuis le début. Pendant la première année l'AIBA a fait une campagne à travers toute la province pour informer *"les parents et commissaires d'école sur les conditions particulières dans lesquelles se fait l'enseignement dans les écoles bilingues."* (L.S., le 7 novembre 1929). La campagne a bien démontré que l'instituteur des écoles bilingues a plus de travail puisqu'en plus de la tâche régulière, il enseigne le catéchisme et le français. Grâce à cette démarche alors, le salaire des instituteurs qui œuvrent dans les écoles bilingues, a été augmenté.

L'année suivante a été consacrée à ce qu'on intitule la guignolée des livres pour les bibliothèques locales. Le Québec avait fait parvenir 25,000 volumes qui ont été distribués dans les centres canadiens-français.

En 1928, l'AIBA a organisé les concours de français dans les écoles bilingues sous les auspices du Cercle Jeanne d'Arc. Le printemps dernier l'AIBA organisait le même concours sous le patronage de l'ACFA.

Depuis deux ans M. Lavoie, l'auteur de l'article, rapporte que l'AIBA

".... s'est occupée du programme officiel de français, de son adoption, de son application dans les écoles, des moyens d'en tirer une plus grande efficacité, enfin elle a demandé l'inspection du français. En plus de cela, elle a dirigé des campagnes de renseignement, dans le but de venir en aide à nos instituteurs." (L.S., le 7 novembre 1929).

Le 10 décembre 1931 l'Exécutif de l'ACFA remet à plus tard la question de la représentation de l'AIBA sur l'Exécutif. Le président a rencontré M. Lavoie le secrétaire de l'AIBA et chargé de réorganiser cette association. Semble-t-il que ce travail n'a pas été fait. On en vient alors à la conclusion de l'AIBA est défunte.

K. Faut assurer l'enseignement du français

...les écoles séparées

Plusieurs résolutions adoptées au Congrès de juillet 1927 ont trait à l'enseignement du français en Alberta. Semble-t-il que le français n'est enseigné que pendant une demi-heure chaque jour dans les écoles séparées d'Edmonton et même que dans certains cas, il n'est pas enseigné du tout.

Considérant que la loi scolaire de l'Alberta, en vertu de l'article 184, autorise l'enseignement du français, considérant que d'après le programme officiel adopté par le Ministre de l'Éducation, le temps autorisé pour l'enseignement du français est de 1 heure tous les jours en plus de la demi-heure de catéchisme qui peut être enseigné en français et considérant que le programme officiel de l'enseignement du français a été adopté par le Bureau des commissaires des écoles séparées d'Edmonton, on demande que le Comité Exécutif de l'ACFA approche le Bureau

des commissaires des écoles séparées d'Edmonton afin de lui demander d'appliquer entièrement le programme officiel même si cela nécessite l'embauche d'instituteurs supplémentaires.

Plus d'un an après, la question semble toujours ne pas être réglée. M. Racette avise l'Exécutif le 8 août 1928 qu'il a lancé une pétition au sujet de l'enseignement du français dans les écoles séparées d'Edmonton. Il suggère qu'un comité soit nommé pour rédiger une lettre à l'appui de la pétition. M. Boileau propose alors qu'un comité permanent d'éducation soit nommé et qu'il s'occupe de la suggestion de M. Racette. Les membres du comité d'éducation sont le R.P. Beliveau, M. de Savoye et M. Jenvrin.

Le 5 septembre, M. de Savoye dit que la pétition réclamant la mise en pratique du programme de français a été soumise.

Le 3 octobre 1928, M. Gariépy informe les membres de l'Exécutif qu'il s'est rendu auprès du ministre de l'Éducation, M. Baker, pour réclamer l'heure de français pour les enfants dans les écoles bilingues de la ville d'Edmonton. Il était accompagné de M. Paul Jenvrin et du Secrétaire-général. Semble-t-il que le Ministre

".... n'est pas très accessible à un changement de l'état actuel des choses. M. Gariépy est d'avis que, bien que nous ayons eu un accueil sympathique, il reste peu d'espoir d'une amélioration prochaine."(ACFA, Exécutif le 3 octobre 1928).

Il va falloir faire autre chose pour obtenir justice. Un mois plus tard, le 1^{er} novembre 1928, l'Exécutif suggère que M. Patenaude trésorier général, écrive à la Commission des écoles séparées pour s'informer de ce qu'il est advenu des pétitions transmises pendant l'été et réclamant la mise en vigueur du programme bilingue.

Les progrès se font attendre. Alors que M. Bugnet soulève la question d'éducation lors de la rencontre de l'Exécutif le 6 décembre 1929 on lui répond que la visite auprès du ministre de l'Éducation n'a pas donné les résultats espérés et que l'accueil n'a pas été des plus chaleureux.

...les pétitions dans les divers centres

Mais la Commission des écoles séparées n'est pas la seule à se faire tirer l'oreille quand vient le temps d'appliquer le programme bilingue. Le 5 septembre 1928, M. Racette soulève la question de la visite des différents districts afin de prier les commissaires d'appliquer le programme bilingue. Une pétition étant préparée, l'Exécutif procède alors à la nomination de ceux qui sont chargé de la faire signer dans leurs milieux respectifs: District de Saint-Paul, M.J.E. Primeau; Saint-Albert, M. Forget; Falher, M. Bélanger; Calgary, Dr Beauchemin; Red Deer, M. E. Hermary; Lamoureux M. Arthur Lamoureux; Beaumont, M. Gobeil; Chauvin M.E. Gagnon; Végreville, M. Marchand; Picardville M. Lapierre.

L'Exécutif leur fera parvenir une lettre circulaire pour les mettre au courant. On suggère aussi de les inciter à demander au gouvernement le programme de français. Il faut aussi envoyer une copie de la résolution aux présidents des cercles locaux, et tout cela d'ici la fin octobre 1928.

En février 1929 M. Jenvrin, suggère aux membres de l'Exécutif qu'ils fassent faire un relevé des commissaires canadiens-français élus et que pression soit faite dans les milieux francophones pour que l'on élise des commissaires francophones.

...une école primaire française pour garçons à Edmonton

La résolution no 4 adoptée lors du dernier congrès demande la mise sur pied d'une école primaire français à Edmonton pour les jeunes garçons de langue française. On demande aussi que cette école soit dirigée par des religieuses. La question est référée au Comité d'éducation auquel on a ajouté le nom du P. Langlois. Le 9 janvier 1930, la résolution est remise au Comité d'éducation pour étude. Un mois plus tard, en février 1930, le père Béliveau dit avoir rencontré le R.P. Langlois au sujet de l'établissement de cette école enfantine pour garçons à Edmonton et que ce dernier va s'occuper du projet.

...inspection officielle du français

On se souviendra de la demande présentée au ministère de l'Instruction publique suite au premier congrès de l'ACFA en juillet 1926 à savoir que le français soit inspecté en 8^e année. On sait qu'à la fin juin 1927, le gouvernement de l'époque avec l'aide du Cercle Jeanne d'Arc administre un examen de français pour la 8^e année.

Il est intéressant de se rappeler des circonstances particulières qui ont mené à cet examen de français en 8^e année, réalisation que les gens de l'époque considèrent comme étant un grand succès.

Rappelons d'abord que depuis 1892 l'ordonnance 22 fait de l'anglais la langue officielle d'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois la clause 154 de la loi scolaire permet l'enseignement d'un cours élémentaire de français ce qui signifie que le français peut être utilisé dans les classes primaires, lorsque les élèves ne comprennent pas l'anglais. Malheureusement cette loi n'est pas appliquée comme elle le devrait par les francophones de la province parce qu'il n'y a aucun règlement ministériel qui en

régit l'application et qui en précise l'exécution. Il n'y a pas non plus de programme officiel pour l'enseignement du français ce qui fait que chaque professeur enseigne le français selon son inspiration. Ce qu'il faut, c'est un programme uniforme mais il le sera seulement s'il est officiel, à savoir approuvé par le gouvernement.

Grâce au travail d'un comité nommé par le Cercle Jeanne d'Arc qui travaille conjointement avec un comité ministériel obtenu par M Joly, député de Saint-Paul, le premier septembre 1925, le ministre de l'Instruction publique publie le règlement de 1925 qui rend officiel l'enseignement du fameux cours primaire.

Mais pour que le nouveau programme soit pleinement appliqué, il est aussi important que le français soit placé sur le même pied d'égalité que les autres matières en ce qui a trait à l'inspection.

".... Il faut que les inspecteurs d'écoles inspectent le français comme ils inspectent les mathématiques et l'histoire; il faut que le professeur reçoive des notes pour son enseignement du français, il faut que cet enseignement lui soit compté, autrement le professeur sentira qu'il perd son temps au point de vue officiel, au point de vue de son avancement professionnel, parce que l'effort donné sur un sujet qui ne compte pas est un effort perdu, un retard dans les autres sujets et, en fin de compte une mauvaise note contre lui." (L. S., le 29 novembre 1950).

Voilà donc pourquoi on se réjouit de voir que le gouvernement avec l'aide du Cercle Jeanne d'Arc administre un examen de français pour la 8^e année depuis la fin juin de 1927.

La question d'inspection revient sur le tapis en 1930 lors de la rencontre de l'Exécutif le 9 octobre. Sur proposition Laplante/Jenvrin il est résolu que l'Association écrive au ministère de l'Instruction publique de l'Alberta pour demander une inspection officielle du français dans les écoles. Quelques mois plus tard, le 9 avril 1931, il est de nouveau question d'inspection alors que l'Exécutif demande au Comité de l'enseignement d'examiner la question.

...le visiteur d'école

Pour maintenir un lien avec les cercles locaux, l'ACFA emploi les services d'un visiteur de cercle. Le 1^{er} février 1928 est la première fois que l'on retrouve une mention du travail des visiteurs depuis la fondation de l'ACFA en 1926. Sur la proposition de M. Forget appuyé par M. Hermary, il est voté à l'unanimité qu'un père Jésuite soit proposé comme visiteur de l'ACFA dans les cercles avec un salaire de 25\$ par mois les dépenses de voyages payées.

Le 7 mars 1928, on rapporte que le R.P. Jean s.j., le nouveau visiteur, présente aux membres de l'Exécutif les idées qu'il compte mettre en pratique dans ses visites aux cercles ruraux de l'ACFA et aux écoles.

Mais le 22 août 1928 le père Beliveau indique lors d'une assemblée spéciale que le visiteur de l'année passée, le père Jean ne pourra pas malheureusement donner plus de temps à l'ACFA cette année que l'année passée.

L. Le "Bill Baker"

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 4 mai 1928, M Racette fait référence à la question des amendements à la loi scolaire

soulevée par M. Baker. Après discussion, on décide d'étudier la portée de ces amendements lors du prochain congrès.

À l'époque Perren Baker, le ministre de l'Instruction publique, prépare un projet de loi qui vise à rassembler en vingt grands districts les nombreuses petites divisions scolaires de la Province. En janvier 1929, le Ministre présente au public une brochure intitulée "Rural Education in Alberta" qui contient les grandes lignes du projet de loi qu'il se propose de soumettre à la prochaine législature.

...la brochure fait l'analyse du système actuel

Selon le ministre de l'Éducation, le système actuel est démodé. La première partie de la brochure ministérielle publiée en janvier 1929 fait alors état des problèmes, le premier ayant trait à la durée des classes dans les écoles élémentaires. Bien que 90% des écoles sont ouvertes pendant 8 mois, quelques 300 écoles n'ont eu que 160 jours de classe durant l'année 1927. L'enseignement secondaire se donne dans quelques 800 districts scolaires et il y a 10 écoles supérieures (rural high schools) qui ont été établie par le groupement volontaire des districts scolaires voisins. Tout ceci est jugé insuffisant.

Le deuxième problème a trait au frais qui ne sont pas répartis également. La troisième lacune a trait au personnel enseignant. Celui-ci n'est pas stable. Environ 700 instituteurs quittent la profession chaque année. De plus l'inspection n'est pas suffisante. Et en dernier lieu, on en conclut que tous ces problèmes proviennent du régime actuel que l'on qualifie de démodé.

Selon le Ministre, la solution se résume en trois points: le district scolaire actuel est maintenu avec les commissaires locaux qui conservent le contrôle actuel y compris le contrôle de l'instruction religieuse et l'enseignement de langues autres que

l'anglais. *"Mais on enlève aux commissaires locaux le pouvoir d'engager et de payer l'instituteur ou l'institutrice."* (ACFA, Exécutif le 31 janvier 30). La province sera divisée en 20 régions regroupant environ 150 districts scolaires chacune et les 3 000 écoles rurales de la Province. Chaque division aura un bureau de cinq directeurs. Pour l'élection des directeurs, la division serait partagée en cinq quartiers. Lors d'une convention de la division chaque commission scolaire aura le droit d'envoyer un délégué qui fera la mise en nomination des candidats de leurs quartiers respectifs. Et lors de l'assemblée annuelle des écoles rurales, les contribuables de chaque quartier éliront le directeur qui les représentera au bureau divisionnaire. C'est ces cinq directeurs qui ont le droit d'engager, de déplacer et de renvoyer les instituteurs.

Dans chaque division, un surintendant assisté de deux aides qui surveillent le travail des écoles seront nommés par le Gouvernement à qui ils font rapport. Le Surintendant recommandera au bureau divisionnaire la nomination ou le renvoi des instituteurs.

Pour payer les salaires des instituteurs et les frais d'administration, une taxe uniforme sera prélevée dans toute la Province. Cette taxe sera fixée par un bureau de 20 membres composé des présidents de chacune des deux divisions. Cette taxe fixée à 7, 5 millièmes s'ajoute à celle fixée par les commissaires locaux et perçue par les municipalités pour l'entretien etc... du local et du terrain de l'école.

...la réponse de l'ACFA

Le projet Baker est déposé devant l'Assemblée législative en 1929. Le 25 janvier 1929, l'Exécutif convoque alors une assemblée spéciale pour discuter du projet et faire l'analyse du

mémoire soumis à l'Assemblée. Le journal du 31 janvier 1929 publie l'étude que l'ACFA a fait de la brochure officielle.

Dans un premier temps, l'ACFA affirme qu'elle veut travailler dans un esprit de haute impartialité en tenant compte et de l'intérêt général et des droits imprescriptibles de la minorité. Tout en apportant une contribution loyale à l'œuvre de l'éducation dans la Province, l'ACFA est toutefois consciente du fait qu'elle représente tout l'élément de langue française de l'Alberta, élément important par son nombre et par la position que le groupe occupe dans le pays.

L'ACFA dit reconnaître le besoin d'améliorer l'éducation primaire et secondaire de la Province. L'association est aussi d'accord avec le Ministre lorsque celui-ci déclare que la clé de voûte de l'édifice est l'enseignant. Mais l'ACFA n'est pas d'accord sur les points suivants. Sur le plan financier la solution proposée établit une machine administrative de grandes dimensions dont les frais de construction et d'opération seront considérables. Les augmentations prévues du salaire des instituteurs par le projet viendront s'y ajouter.

L'ACFA s'oppose à ce que le contrôle des écoles rurales soit remis dans les mains d'une vingtaine ou d'une centaine de personnes qui ne sont pas les plus intéressées à l'éducation ni les plus compétentes en matière de taxes. Le contribuable devient une simple "*machine à payer les impôts*". (L.S., le 31 juin 1929).

Le deuxième point de divergence a trait à l'amélioration du personnel enseignant. L'ACFA est d'accord qu'il importe de voir à l'amélioration du personnel. Or, le système proposé ne contribue pas à l'amélioration du personnel quant à la qualité et à la stabilité. Dans le système proposé, l'instituteur devient un fonctionnaire de l'État sans en porter le nom. Pour ce qui est de la stabilité, pour le plus grand nombre, l'enseignement restera une profession de

passage encore plus lorsqu'il s'agit de l'enseignement à la campagne qui n'a pas la facilité de vie, les commodités et les amusements des villes.

L'augmentation du nombre d'inspecteurs va permettre une surveillance plus assidue et va contribuer à l'amélioration de l'enseignement. Mais on peut obtenir ces résultats sans bouleverser tout le système actuel.

Pour ce qui est du rôle des parents, le système proposé viole le droit des parents en se substituant à eux comme première autorité dans l'éducation des enfants.

Or, ce droit des parents qui s'exerce actuellement par l'intermédiaire des commissaires locaux dans le choix de l'instituteur lequel représente l'autorité même des parents dans l'école disparaît dans le nouveau système qui confie le choix de l'instituteur à un bureau régional de directeurs qui n'est plus en contact immédiat avec les parents, dans une région qui comprend 150 districts scolaires.

" Nous protestons donc de toutes nos forces contre cette violation flagrante du droit des parents...l'autonomie des districts scolaires locaux est remplacée par l'autocratie et la bureaucratie: sous un camouflage de bureaux divisionnaires et de bureau central, l'État s'empare de tout et les libertés du peuple sont écrasées sous un régime qui aboutit à la pire tyrannie." (L.S., le 31 janvier 1929).

Et qu'advient-il des droits des minorités soit pour la langue soit pour la religion. Le document du ministre y fait allusion ainsi:

"Les commissions locales, sauf pour l'engagement et le paiement de l'instituteur, retiennent les pouvoirs et

obligations qu'ils possèdent actuellement, y compris le contrôle de l'instruction religieuse et l'enseignement de langues autres que l'anglais." (L.S., le 31 janvier 1929).

Mais ce sont des pouvoirs parfaitement illusoires puisqu'on enlève à une commission scolaire le droit de choisir l'instituteur et d'exercer un contrôle sur lui. Le bureau divisionnaire composé pour la plupart de protestants et d'anglais fera le choix des instituteurs d'après les recommandations du surintendant propose-t-on dans le nouveau système. Mais nous avons le droit de douter de la compétence du bureau divisionnaire quand il s'agit de choisir des instituteurs catholiques ou franco-canadiens.

En fait, la communauté craint que la création de plus grandes divisions ne permette pas aux francophones d'en conserver aucune sous un contrôle français comme le sont alors plusieurs petits districts ruraux. Une telle perte de contrôle entraînerait, dans plusieurs écoles des districts ruraux à grande majorité français, la fin de la pratique courante d'utiliser la langue française comme langue d'enseignement au-delà de l'heure quotidienne permise par les règlements. En somme, l'ACFA craint que les minorités soient alors livrées à la merci de la majorité.

Pour toutes les raisons énoncées ci-dessus, l'ACFA déclare qu'elle ne peut accepter le projet de réforme administrative tel que présenté dans la brochure du ministre de l'Éducation sans qu'il y ait des modifications importantes qui sauvegarderont l'autonomie des commissions scolaires locales qui représentent l'autorité des parents et qui assurent aux minorités la pleine jouissance de leurs droits.

Ayant fait l'analyse du document et s'étant mis d'accord sur plusieurs points lors de la rencontre du 25 janvier 1929, M Normandeau appuyé de M Patenaude propose que le rapport soit

présenté après amendement au ministre de l'Éducation par le président général et le secrétaire-général. Le 7 février 1929 le président Petitclerc fait rapport de l'entrevue qu'il a eue avec le ministre Baker en compagnie du secrétaire-général. Malheureusement le compte rendu n'ajoute aucun autre détail au sujet de la rencontre.

...l'ACFA a raison

Et pour ceux qui ne voit pas le besoin de sauvegarder la minorité, il suffit de rappeler la situation à Saint-Vincent. En septembre 1929, M. Mahé de Saint-Vincent informe l'Exécutif que la majorité de Saint-Vincent refuse de donner du français aux enfants de langue française. La population, dit-il, fera les démarches nécessaires pour s'ériger en district scolaire séparé.

MM. J.E. Primeau et Jean Langlois seront les représentants de l'Exécutif à une réunion qui se tiendra au Lac Saint-Vincent dans le but d'informer les francophones de la région. L'ACFA est très consciente du besoin de garder les commissaires informés. Ainsi le 14 novembre 1929, on rapporte que 137 lettres au sujet de la question scolaire ont été envoyées à 100 commissions scolaires et 37 copies aux cercles locaux.

...le Bill Baker revient

La Survivance du 20 mars 1930 annonce que le projet de loi scolaire présenté l'an dernier à la Législature de l'Alberta et "*retiré devant le sentiment hostile de la Chambre est de nouveau soumis à nos députés.*" (L.S., le 20 mars 1930). On dit que le nouveau projet est plus souple, moins catégorique mais les problèmes signalés l'an dernier y sont toujours: perte de l'autonomie locale, l'impossibilité d'embaucher l'instituteur qui convient,

centralisation plus accentuée de l'éducation dans les mains de l'État.

Le "*General Board*" de l'ancien projet a été supprimé et ses pouvoirs sont attribués au "*Divisional Board*". Dans le nouveau projet, l'établissement d'une division nécessite un plébiscite alors que dans l'ancien projet les divisions étaient établies sans consultations. Toutefois le plébiscite n'oblige pas le Ministre à constituer une division et de plus c'est lui-même qui en détermine l'étendue. Selon la loi, chaque division est partagée en cinq subdivisions mais le Ministre peut changer le nombre de subdivision.

La clause régissant l'enseignement religieux n'a pas changé, mais les commissaires locaux devront passer une résolution réclamant l'enseignement religieux.

La clause au sujet de l'enseignement du français se lit comme suit:

"Provided...that if the Board of Trustees of a district has passed a resolution in favor of the giving of instruction in a primary course in French in accordance with the Act, the Divisional Board shall select and assign to the school of such district a teacher competent to give such instruction if such teacher is available..." (L.S., le 20 mars 1930).

Le nouveau texte dit "*if such teacher is available*" au lieu de l'ancien texte qui disait, "*in so far as possible*". (L.S., le 20 mars 1930). L'ACFA considère le changement comme étant un peu plus favorable. Toutefois l'ACFA entretient toujours les mêmes objections que l'an dernier et reste opposés au nouveau projet de loi tout comme à l'ancien. Quel sera le pouvoir de veto laissé à nos commissaires locaux sous le régime du grand district divisionnaires?

Ils pourront, comme nous le disions plus haut, refuser un instituteur dont l'enseignement religieux ne sera pas adéquat à leurs exigences. Ils auront un rôle négatif mais ils ne pourront plus comme par le passé jouer un rôle actif, puisque c'est le bureau divisionnaire qui engage les instituteurs. Pour que nos commissaires canadiens-français et catholiques puissent continuer de bénéficier des pouvoirs qu'ils ont actuellement, il n'y a qu'un moyen: c'est que la majorité de la population s'oppose à l'établissement d'une Division. Mais une fois la Division établie l'influence de nos commissaires sera noyée ou tout au moins amoindrie. (*L.S., le 20 mars 1930*).

À la mi-mars Perren Baker, ministre de l'Éducation présente son projet de loi en deuxième lecture. Dans un premier temps le Ministre explique les changements apportés au projet de 1929 rejetés par les députés. Dans la nouvelle loi il souligne, entre autre, que les taxes seront prélevées et les salaires seront payés par le bureau de chaque division. Il croit qu'un certain nombre de divisions seront organisées prochainement à la demande des intéressés. Mais les instituteurs devront attendre pour bénéficier d'un fonds de pension question qui est longuement débattue et finalement remise à un comité.

Le projet de loi revient à la chambre quelques jours plus tard et le débat reprend à nouveau. Le système que le gouvernement veut imposer n'a pas eu de succès en Ontario ou au Manitoba, affirme les députés en opposition. M. Gibbs, le député travailliste d'Edmonton, note que le Ministre a le privilège 160 fois de trancher une question controversée. Selon le député, c'est certainement un abus.

Pour faire avancer la chose, on préconise la nomination par le Gouvernement d'une commission composée d'un représentant du ministère de l'Éducation, d'un représentant de l'Association

des instituteurs, d'un représentant de l'Association des commissaires. Le vote sur cet amendement se prendra le lendemain.

La Survivance du 27 mars 1930 indique que la discussion sur le projet de loi Baker se poursuit. L'amendement libéral demande la défaite du projet tandis que l'amendement conservateur demande la formation d'un comité devant faire rapport à la prochaine session.

M. Giroux député libéral de Grouard présente deux amendements au projet de loi. Il suggère que l'on ajoute à la section 132 la clause suivante:

"Le "Bureau" au lieu de fournir l'accommodation sujette à l'approbation du Ministre, peut se servir des octrois ou faire des arrangements pour le dortoir ou pour la pension des élèves; quand les parents réclameront du "bureau". (board) le transport de l'enfant ou des enfants de la maison à l'école, ou de l'école à la maison, on pourra l'obtenir en donnant un avis de vingt jours avant le début de la période scolaire". (L.S., le 27 mars 1930).

Le même amendement est ajouté à la section 120. En présentant ces amendements, M Giroux a insisté pour que les intérêts communs soient réunis au sein de la même division ajoutant que l'acceptation du "*Divisional Board*" ne sera que plus facile si le Ministre tient compte des réclamations faites.

Le 10 avril 1930, *La Survivance* publie un article intitulé "*Qu'on l'enterre sans plus*". Le projet de loi Baker "*s'est accroché en deuxième lecture et que là il est resté*". (L.S., le 10 avril 1930). Semble-t-il que le Ministre lui-même a déclaré qu'il n'avait pas

l'intention de faire voter une mesure qui n'avait pas l'assentiment de la population.

Le projet de loi est mort. Est-ce une stratégie électorale demande l'auteur de l'article? Il serait important, dit-on encore, que le gouvernement déclare formellement que la mesure ne reviendra pas lors de la prochaine session ni dans le cours du prochain parlement. Le Gouvernement poserait alors "*un acte qui serait bien jugé*" et qui satisferait tout le monde. (L.S., le 10 avril 1930).

...les commissions scolaires

Bien qu'il n'ait pas reçu l'assentiment de la population, le Bill Baker, mort en deuxième lecture, a eu le mérite d'avoir souligné l'importance du rôle des commissaires d'écoles canadiens-français. À l'occasion du congrès de février 1931, Rodolphe Laplante, ancien secrétaire-général de l'ACFA fait parvenir une lettre aux participants au sujet de l'importance du rôle des commissaires d'écoles.

"Le sort de l'école bilingue en Alberta est entre les mains des parents, de leurs mandataires représentés à votre congrès par les commissaires d'école. Fasse le ciel que l'Association des commissaires d'Écoles Canadiens-français voie le jour!" (ACFA, Congrès le 3 février 1931).

Mais l'ACFA n'a pas attendu la suggestion de M. Laplante pour agir. En 1929, M. Jenvrin avait déjà suggéré que l'ACFA fasse un relevé des commissaires canadiens-français élus et que pression soit faite pour que l'on vote en faveur de nos compatriotes. (ACFA, Exécutif le 7 février 1929). La première semaine de février 1931, l'Association a profité de l'assemblée

annuelle des commissaires d'écoles, pour tenir le congrès de l'ACFA.

Trois amendements au sujet de l'éducation ont été proposés lors du Congrès de 1931 dont un projet d'amendement à l'ordonnance scolaire 136. Lors de la rencontre de l'Exécutif du 12 février 1931, le projet d'amendement à l'ordonnance scolaire qui suit est renvoyé au comité de l'enseignement:

"advenant qu'un bureau de commissaires refuse de faire enseigner le dit cours primaire en langue française dans une école où il était précédemment enseigné, sur pétition de (disons 1/4 ou 1/3) des contribuables du dit arrondissement le dit bureau de tout tel arrondissement scolaire devra pourvoir comme par le passé à l'enseignement du cours primaire de français". (ACFA, Exécutif le 12 février 1931.)

Le 12 mars 1931, le Comité de l'enseignement rapporte qu'il a considéré l'amendement proposé à l'ordonnance scolaire 136. Le comité croit qu'il ne serait pas sage à l'heure actuelle de faire des démarches pour faire amender l'ordonnance scolaire. Pour conserver l'enseignement du français dans les différents districts scolaires de la province, on suggère plutôt que les francophones s'intéressent davantage à leur représentation sur les commissions scolaires.

Presqu'un an plus tard, le cercle de Falher demande que la résolution suivante soit soumise au prochain congrès.

"Considérant qu'il est très important pour la cause catholique et française d'avoir des catholiques dans le comité Exécutif de l'Association des commissaires d'écoles

de l'Alberta; Considérant que le vote français, sans être prépondérant, n'a pas moins son importance :Il est proposé et résolu à l'unanimité, pour donner suite à une idée émise par M. Bernard Bujold, de prier l'Exécutif général de l'ACFA de préparer une entente entre tous les délégués catholiques au congrès de commissaires d'écoles afin d'élire des catholiques sur le bureau de direction de l'Association des commissaires d'écoles". (ACFA, Exécutif 14 janvier 1932).

On recommande aussi que les nouvelles conditions exigées par la loi pour avoir droit de vote à l'élection des commissaires d'école soient portées à l'attention des cercles de l'Association.

Il faudrait alors que l'ACFA envoie un représentant au Congrès des commissaires dans le but de servir de trait d'union entre les délégués francophones et ensuite entre eux et les autres délégués catholiques.

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 10 mars 1931 la question est à nouveau discutée et on informe les membres présents qu'un tel délégué a en fait assisté au congrès de Calgary. Il s'agit du Dr L.-O Beauchemin, 1^{er} vice-président, qui s'est bien tiré d'affaire semble-t-il.

...au sujet des manuels

Parmi les résolutions émanant du congrès de 1931, il y a celle ayant trait aux manuels scolaires. Lors de la réunion de l'Exécutif, le 12 février, sur proposition Poirier/Allard la résolution suivante est remise au comité de fonctionnement scolaire :

"que l'Exécutif général demande au gouvernement de la province que le manuel d'histoire du Canada en anglais, seul légal présentement pour la province de l'Alberta, soit remplacé par le manuel français en usage dans la province de Québec mais seulement pour les districts d'école qui en feront la demande. " (ACFA, Exécutif le 12 février 1931).

On remet également au Comité de l'enseignement la résolution du cercle de Bonnyville demandant des livres de classes en français ayant un esprit plus canadien.

Or le Comité d'enseignement est d'avis d'examiner les manuels français d'histoire en usage au Québec et d'en choisir un pour le recommander aux élèves. *"Il serait toujours loisible à la veille des examens officiels, pour les subir avec succès de recourir au manuel reconnu par le gouvernement."* (ACFA, Exécutif le 12 mars 1931).

Le comité croit en fait que les livres français en usage dans les écoles devraient être remplacés par des livres ayant un esprit plus canadien et plus catholique. De tels livres évidemment pourraient ne pas recevoir l'approbation du Ministère. Le comité propose alors *"la possibilité de recommander une deuxième liste de livres en marge des manuels officiels, tout comme au Manitoba"*. (ACFA, Exécutif le 12 mars 1931).

Le besoin d'avoir des livres avec un esprit plus canadien a déjà été exprimé en novembre 1930 par les instituteurs bilingues de l'inspection de Saint-Paul réunis en assemblée spéciale à l'occasion de la convention régulière de l'inspection. Ceux-ci adoptaient alors d'importantes résolutions qu'ils font parvenir au Ministre par l'entremise d'une lettre datée le 10 novembre 1930. Étant donné l'état financier des parents et l'éloignement de librairies françaises *"...nous prions humblement le ministère de*

l'Instruction publique de fournir les livres de lecture française gratuitement comme il le fait pour les livres de lecture anglaise des grades 1 à 7." (L.S., le 20 novembre 1930.) Les enseignants demandent aussi des livres "*avec un esprit plus canadien que les livres français actuels*". Et si possible on demande d'autoriser une édition canadienne. Par la même occasion, les enseignants de l'inspection de Saint-Paul suggèrent l'établissement d'un cours bilingue facultatif dans une des écoles normales de la province.

M. Les jeunes

...un bout d'histoire

Lors d'une assemblée spéciale de l'Exécutif tenue le jeudi 14 août 1930, le R.P. Cozanet rappelle aux membres présents que tous les efforts de survivance sont stériles si on ne s'occupe pas des jeunes gens. Le R.P. Béliveau est du même avis et croit que la solution repose dans la création et le maintien de cercles de l'ACJC puisque l'Association a pour but de préparer les jeunes à travailler pour la survie de la langue et de la foi.

Or l'ACJC a fait sa première apparition à Edmonton en 1913. Fondée au Québec en 1904, une fois arrivée en Alberta l'Association organise de nombreux cercles à Edmonton. La première réunion a lieu au Collège des Jésuites. L'Association nouvellement fondée portera le nom de Cercle Grandin. L'aumônier-directeur est le père Théo Hudon et le président du cercle est M. A. Boileau.

Un deuxième cercle de l'ACJC est organisé dans la paroisse Saint-Joachim. Le Cercle portera le nom de l'incomparable missionnaire canadien de l'Ouest, le père Lacombe. Le président est l'avocat N. Laliberté.

Ses activités ayant cessé durant la guerre, le Cercle Grandin de l'ACJC est remis sur pied à l'automne 1925. En 1931, l'aumônier général le père Paré visite Edmonton, réorganise le Cercle Grandin et établit deux nouveaux groupes locaux, un groupe au Juniorat des Oblats et l'autre à l'intention des jeunes gens de la ville, le Cercle Bellarmin. Celui-ci se distingue sous la présidence de Lucien Maynard, un ancien du Collège des Jésuites et diplômé en droit de la *U of A*. Plus tard dans sa carrière, Lucien Maynard sera président de l'ACFA et Procureur général de la Province de l'Alberta.

Lors du congrès de l'ACFA de janvier 1932, M. Maynard présente un travail intitulé les "*Relations qui devraient exister entre l'ACFA et la jeunesse*." Suite à la présentation de ce travail, sur proposition de M. André Déchène, président du cercle Grandin de l'ACJC, la discussion est ouverte sur une résolution proposée par M. Maynard

"Ce congrès émet le vœu que l'ACFA s'occupe activement d'organiser la jeunesse en formant des troupes d'Éclaireurs affiliés à l'association des Éclaireurs Canadiens-français de la province de Québec pour notre jeunesse écolière, et, pour notre jeunesse adolescente, des cercles d'études affiliés à l'association catholique de la jeunesse canadienne-française". (ACFA, Congrès le 29 janvier 1932).

La résolution est adoptée.

En juillet 1933, lors du congrès général de l'ACJC à Montréal, le cercle Bellarmin, se voit décerner le trophée Vanier pour avoir, de toutes les filiales du Canada, accompli le meilleur travail au cours de l'année.

...les Bonnes amies

En décembre 1925, cinq jeunes filles fondent les Bonnes amies. Les membres fondateurs sont Yvonne Sylvestre, Cécile Brissette, Valéda Sabourin, Yvonne Sabourin et Gertrude Baril. Le groupe a pour but de promouvoir le bien-être de la jeunesse féminine, d'aider aux œuvres patriotiques et religieuses, d'encourager la langue française et de rassembler la jeunesse canadienne-française en lui procurant des divertissements.

Plus de 70 jeunes filles francophones de la ville assistent à la première réunion qui a lieu au Rosary Hall. La première présidente est Yvonne Sylvestre et la devise du Cercle est "*Honni soit qui mal y pense*".

Chaque semaine la secrétaire du groupe prépare un petit article pour le journal *La Survivance*. On annonce les activités prévues, on parle du succès de celles qui se sont déjà produites. On donne des nouvelles des membres, on s'explique, on annonce les fiançailles, on souhaite des vœux de prompt rétablissements etc...

Le 10 octobre 1929, les Bonnes amies marquent le début de leurs activités en donnant une partie de cartes au Club La Vérendrye. Semble-t-il que la soirée a obtenu un très beau succès. Les organisateurs étaient Mlles Roxanne Rodbert, Mlle B Mercier, Mlles G Baril, G. Lambert et A Barbeau. Lors de leur assemblée régulière, les comités suivants furent approuvés: Social, Littéraire, Amical, La Presse. Il est décidé que les membres ayant payé leur cotisation avant la prochaine assemblée auraient droit à certains privilèges notamment des prix réduits aux diverses soirées par le Cercle.

L'article intitulé Coin des bonnes amies en date du 5 mars informe les lecteurs de *La Survivance* que le nombre des Bonnes amies augmente. Treize nouveaux membres ont été accepté.

Le 6 mai a lieu le Bal des Roses à l'Académie Sullivan et le 23 octobre 1930 on lance une dernière invitation à tous pour "*La soirée des Feuilles d'Automne*" aussi à la salle Sullivan.

Le 18 décembre 1930, on rappelle aux lecteurs le tirage du 10\$ en or pour lequel les membres du Cercle vendent des billets depuis quelque temps. On rappelle également aux donateurs que cette œuvre consiste à envoyer, la veille de Noël, dans chaque famille assistée, une caisse contenant en plus de bonbons, fruits, noix, jambon et café, un article d'habillement et un jouet pour chaque enfant. Or semble-t-il que cette année la liste des enfants à secourir a doublé.

Le groupe des Bonnes amies va exister pendant plus de 25 ans et au fil des ans, le groupe prélève des fonds pour les familles moins fortunées, pour le pensionnat des religieuses de l'Assomption, pour le Collège des Jésuites. Chaque année, les Bonnes amies offrent un prix d'excellence à une étudiante du pensionnat des Sœurs de l'Assomption. Le groupe organise des conférences littéraires, des débats, des pièces de théâtre, des pique-niques, des parties de cartes, des soirées dansantes et des thés. Et chaque rencontre se termine normalement par du chant, de la musique, une courte causerie ou une récitation.

...les Jeunes canadiens

Les Jeunes canadiens, un groupe de jeunes hommes célibataires, est formé en 1925 immédiatement après le groupe les Bonnes amies. Tout à fait comme le groupe des jeunes femmes, les Jeunes canadiens ont pour but de promouvoir le bien-être de la jeunesse d'Edmonton, d'aider aux œuvres patriotiques et

religieuses d'encourager la langue française et de rassembler la jeunesse canadienne-française en lui procurant des divertissements.

Et puis on croit que pour ne pas se laisser assimiler par la jeunesse anglaise, il faut se regrouper, travailler, lutter et s'amuser ensemble. Comme toujours "*L'union fait la force*".

Et comme dans le cas des Bonnes amies, de semaine en semaine pendant de nombreuses années, *La Survivance* publie l'article des Jeunes canadiens signé le secrétaire ou jigi, le mystérieux correspondant des Jeunes canadiens. Or, le contenu des articles n'est pas toujours sérieux. Par exemple le 3 janvier 1929 *La Survivance* publie une lettre adressée à M. Laplante et signée un Jeune Canadien. Ma fiancée n'a qu'une très petite expérience de la conduite d'une maison, écrit le jeune homme. "*...j'aimerais que votre journal nous donne un petit coin pour les recettes contre tous les maux et même des recettes de cuisine pour les jours où la nécessité se présente.*" (L.S., le 3 janvier 1929.)

Le 21 novembre 1929 lors de l'assemblée pour discuter les affaires du club, on parle entre autre de former un club de hockey (gouret) et de faire partie d'une ligue qui comprendrait quatre ou cinq clubs. On décide ensuite d'avoir un conseiller de chaque paroisse à l'exécutif. Saint-Joachim ayant déjà le sien, on ajoute M. Brodeur de l'Immaculée-Conception et M.J. Girouard de Saint-Edmond.

En octobre 1930, on débute la rencontre par quelques chansons canadiennes et on profite de l'occasion pour parler de l'orchestre, petit projet qui est devenu réalité grâce au travail de Gérard Baril qui en a été l'organisateur.

Les Bonnes amies et les Jeunes canadiens organisent ensemble de nombreuses soirées, des concerts et des événements sociaux. Ils coopèrent dans la recherche de fonds pour venir en

aide à plusieurs organismes francophones. Le travail de ces deux groupes a eu un effet important en renforçant les liens de la communauté.

...les Avant-gardes

En avril 1932 lors de la rencontre de l'Exécutif, M. Belhumeur, le nouveau secrétaire-général, donne un court résumé de son voyage au nord de la province et il explique le fonctionnement des Avant-Gardes qui viennent d'être fondés.

Lors d'une assemblée générale de l'ACFA tenue à Falher, M. Belhumeur a pris l'initiative d'inviter les élèves à participer. Les jeunes lui proposent alors d'avoir une organisation semblable à l'ACFA mais bien à eux. On rédige une constitution et l'Avant-Garde de Falher est fondé le 1^{er} avril 1932. C'est le début d'une association jeunesse qui a pour but de développer chez les jeunes Canadiens-français de l'Alberta un filial attachement à la Sainte Église et un patriotisme éclairé.

N. Le Journal

Dans le premier numéro du Journal *La Survivance* en date du 16 novembre 1928, trois titres attirent l'attention en première page: "*Un coup de théâtre en Alberta*", "*Les récents pourparlers. - Notre attitude*" et "*Pourquoi un journal*".

...un coup de théâtre en Alberta

Qui sont les figurants de ce coup de théâtre? Il s'agit du journal de langue français, *l'Union*, publié à Edmonton depuis douze ans déjà. Il s'agit de l'ACFA et de M. Rodolphe Laplante, un jeune journaliste de Montréal, appelé à Edmonton comme

rédacteur de *l'Union*. Quelque temps après son arrivée, M. Laplante est chargé de la direction du Secrétariat de l'ACFA. Sans avoir une alliance officielle, le journal et l'ACFA font bon ménage. Le journal prête à l'Association sa publicité et celle-ci, par un échange de bons procédés, le soutient et le patronne cordialement, dit-on dans l'article signé Omer Héroux (*Le Devoir*). Mais en fait la réalité est tout autre. Le 18 octobre, *l'Union* annonce en première page:

"L'Union étant un journal indépendant a décidé de devenir feuille d'annonces à partir d'aujourd'hui. L'union ne publiera plus d'articles de fond. Si certaines personnes ou factions désirent exprimer leurs vues, les colonnes leur seront ouvertes à raison de 20 cents la ligne ". (L.S., le 16 novembre 1928).

Selon Omer Héroux du journal *Le Devoir*, la nouvelle en surprend plusieurs. On se demande quel effet cette décision aura sur l'ACFA. Toujours selon Héroux les chefs de l'Association ont riposté au coup de théâtre par une immédiate et énergique décision. Ils vont fonder une nouvelle feuille, du type de *l'Évangeline*, du *Droit de la Liberté*, du *Patriote* de l'Ouest. La nouvelle est annoncée à tous les membres de l'Association par une circulaire qui porte deux déclarations: l'une de M. le Dr Petitclerc président de l'ACFA l'autre de M. Laplante, secrétaire de l'ACFA et ancien rédacteur de *l'Union*.

...la déclaration de M. le Dr Petitclerc

Dans un article intitulé "*Pourquoi un journal*", M. le Dr Petitclerc explique quelles ont été les circonstances pénibles qui

ont mené l'ACFA à vouloir établir son propre journal. Le Dr explique aussi quelle a été la suite des événements.

...la suite des événements.

En effet, suite à la déclaration de M. Féguenne, le propriétaire de *l'Union*, les événements se précipitent. Selon le compte rendu de la rencontre spéciale de l'Exécutif de l'ACFA le 17 octobre 1928, le secrétaire-général M. Laplante informe les membres présents que M. Féguenne a officiellement avisé le secrétaire-général de l'ACFA qui était aussi à ce moment-là le rédacteur de *l'Union* qu'il n'aurait plus à écrire d'article de fond. Suite au rapport du secrétaire et après avoir conféré avec quelques personnes de l'Exécutif, le président général, le Dr Petitclerc, a d'abord décidé de se rendre chez M. Féguenne pour entendre son côté de l'histoire et de réunir les membres de l'Exécutif. En fait, M. Féguenne est présent lors de la rencontre de l'Exécutif du 17 octobre 1928.

"J'ai cru devoir vous réunir ce soir afin d'entendre les explications de M. Féguenne qui est ici présent. Il est propriétaire de l'Union et au cours d'une entrevue que j'ai eue avec lui tout récemment, il m'a fait part de son intention de charger dorénavant à l'Association 20 sous la ligne. D'ailleurs, je lui laisse la parole." (ACFA, Exécutif le 17 octobre 1928).

M. Féguenne croit n'avoir que peu à ajouter à ce qui a déjà été dit. Il insiste sur les sacrifices qu'il a faits pour maintenir un journal français. Il proteste contre l'attitude prise par l'ancien rédacteur au sujet d'une question d'enveloppes où l'ACFA n'a pas cru devoir payer 24\$ au lieu de 15.50\$ exigé par les concurrents.

Alors que les membres lui demandent quel serait le coût d'une demi-page de réclame en faveur de l'ACFA, M. Féguenne répond qu'il en coûterait à peu près 140\$ par semaine mais il accepterait de réduire le coût quelque peu. Cela étant dit, la décision de M. Féguenne au sujet de l'avenir de son journal est irrévocable. Bien qu'il ait été invité à assister aux délibérations de l'Exécutif, M. Féguenne préfère se retirer.

Suite au départ de M. Féguenne on discute l'importance du journal. Sans un journal, dit le Dr Petitclerc, s'en est fait de l'ACFA. Selon M. Jenvrin cette histoire est une tentative d'étouffement de l'Association. Il croit qu'un journal peut très bien s'organiser pour faire sa vie parmi la population de langue française. M. Hermary est d'accord. En dépit de la mauvaise récolte, il croit pouvoir obtenir une cinquantaine de petites souscriptions en faveur du journal dans son milieu. Le R. P. Langlois croit lui- aussi qu'un journal est absolument nécessaire. Si nous ne pouvons trouver 25\$ ou 30\$ pour la fondation d'un journal en Alberta, c'est à désespérer de notre groupe.

Il faut trancher la question le soir-même et le Père Langlois assure les membres présents de l'appui du clergé. Mais le Dr Petitclerc est inquiet. Un nouveau journal est une immense entreprise. Vaudrait mieux imprimer qu'un bulletin mensuel pour l'Association. Le Dr demande alors l'opinion d'un jeune, l'avocat Paul-Émile Poirier. Celui-ci répond qu'un journal est une des conditions essentielles de notre survivance. Il parle au nom des Jeunes Canadiens dont il est le président. Non seulement est-ce que les Jeunes Canadiens sont prêts à faire leur part M. Poirier s'engage à donner 100\$ bien qu'il soit au début de sa carrière.

Rosaire Racette président de l'AIBA est en faveur du projet et il promet plusieurs abonnements par l'intermédiaire des élèves

et des instituteurs bilingues. Il est aussi prêt à verser 50\$ dans le projet.

M. Forget de Morinville est réticent. M. de Savoye est plutôt en faveur d'un bulletin qui selon lui entre plus dans le rôle de l'Association.

M. Patenaude, le trésorier général de l'ACFA croit que la fondation d'un journal est nécessaire. Il promet 20\$ immédiatement et d'avantage si nécessaire. Le P. Béliveau est en faveur d'un journal et assure l'aide moral des Jésuites. M l'abbé Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, donne son approbation au nom du clergé séculier.

M. Jenvrin appuyé par M. Hermary propose qu'un comité soit formé avec mission de voir à la fondation d'un journal, de voir à la garantie d'un salaire du secrétaire-général pour un mois advenant son renvoi de *l'Union* et d'assurer une communication constante entre le secrétaire-général et le comité nommé.

Le comité va regrouper les sept membres suivants: le président général, le Dr Petitclerc, MM. Patenaude, Jenvrin, Poirier les RR. PP. Langlois et Béliveau, le Dr Amyot et le secrétaire-général.

...deux compagnies

Le Comité du journal se réunit le 21 octobre 1928 chez le Dr Petitclerc. En plus des membres nommés, on note la présence des RR.PP. Beyes et Faure. Il est alors décidé de former deux compagnies: l'une devant s'occuper de la publication du journal et l'autre chargée d'imprimer le journal et de faire tout autres travaux d'impression nécessaires. Les deux compagnies seraient liées entre elles par un contrat. On décide aussi d'émettre des parts de 100\$ préférentielles, des actions ordinaires de 100\$ Il s'agit et des

actions de 10\$ ce qui permettraient à bon nombre de Canadiens-français d'apporter leur appui à cette fondation.

Pour ce qui est des deux compagnies formées, celle qui possède le matériel d'imprimerie porte le nom Imprimerie Canadienne et les directeurs provisoires de la compagnie sont le Dr Petitclerc, le R.P. Langlois, MM. Jenvrin et Patenaude. On demande à l'avocat Poirier de rédiger un plan de charte et de le présenter au Comité.

...Féguenne veut vendre

Quelques jours plus tard, le 25 octobre, les membres du comité du journal se réunissent à nouveau. Tous sont présents à l'exception du P. Béliveau que le père Jan remplace.

On prend alors connaissance d'une lettre de M. Féguenne qui offre le journal *l'Union* en vente. La lettre toutefois ne donne pas de chiffres. Mais le sentiment général favorise l'achat de *l'Union*. Le jour même, le Dr Petitclerc lui écrit pour lui demander des précisions. Une deuxième lettre de M. Féguenne précise que le journal est en vente au prix de 150\$. De plus, on devra assurer la dette due sur les machines. Le prix de la location serait de 100\$ par mois. N'ayant pas de précisions sur le montant de la dette due, le Dr Petitclerc écrit à nouveau à M. Féguenne en lui demandant une réponse d'ici le 29. Voici l'offre de l'ACFA:

"...15 000\$ pour le journal et l'imprimerie, moitié comptant, balance à raison de 3 000\$ par an, portant intérêt à 5%. M. Féguenne doit, en vertu de cette offre assurer ses dettes et percevoir ses comptes, où nous prendrons ces paiements et nous les déduiront du prix offert. Le prix des abonnements devra nous être remboursé. Nous entrons en possession le 1^{er} novembre. Les détails du contrat doivent

être discutés de vive voix avant signature." (ACFA, Exécutif le 15 octobre 1928).

Le samedi, M. Féguenne indique que l'offre du comité est refusée car selon le Dr Petitclerc M. Féguenne veut qu'en plus, l'ACFA assume le paiement des sommes encore dues sur les machines. Entretemps, le comité a reçu l'offre d'une compagnie américaine et peut acheter le matériel neuf: presse rotative, linotype, petite presse etc. pour une somme globale de 19 000\$. De plus l'évaluateur qui a visité l'atelier de M. Féguenne rapporte que l'outillage de l'imprimeur de l'Union vaut à peu près 7 000\$. De plus le comité a appris que la dette se chiffre à 2 800\$.

Le comité décide alors d'annuler sa première offre étant donné l'attitude de M. Féguenne et de lui faire une deuxième proposition. On offre 9 000 \$ comptant pour le journal, l'atelier et la dette et on exige une réponse le 29 octobre.

M. Féguenne n'accepte pas 9 000\$ mais offre son imprimerie et son journal pour 10 000\$ comptant, la dette en plus. Suite à une conversation téléphonique et une visite, M. Féguenne se rallie enfin à 9 000\$ plus la dette. Le comité décide de s'en tenir à l'offre de 9 000\$. Après un appel du président, le comité décide de ne pas acheter l'imprimerie *l'Union* et de commencer les pourparlers pour l'achat du matériel.

...rencontre de l'Exécutif du 1^{er} novembre 1928

Voilà où en sont les pourparlers lorsqu'arrive l'assemblée de l'Exécutif de l'ACFA le jeudi 1^{er} novembre 1928. Suite au rapport du comité du journal, les membres de l'Exécutif s'engagent à nouveau dans une discussion au sujet de l'achat du journal *l'Union*. M. Gobeil de Beaumont ne croit pas sage de fonder un journal en marge de *l'Union* qui depuis douze ans dessert la

francophonie albertaine sur la scène nationale. M. Forget croit qu'il faut acheter *l'Union* à n'importe quel prix. M. Boileau croit qu'il faut reprendre les négociations. M. Lamoureux est en faveur de l'achat du titre de *l'Union* mais ne veut pas acheter la machinerie si elle ne vaut rien.

Suite à la discussion, il est proposé que le comité du journal soit chargé de faire tout en son pouvoir pour négocier un achat avec M. Féguenne et d'en venir à une entente à propos de la différence de 2 800\$ qui semble constituer le seul obstacle à la conclusion du marché. Toutefois, M. Féguenne ne voulant rien rabattre sur le prix, le comité alla jusqu'à la limite de 11 800\$.

Un double contrat est alors préparé, l'un couvrant l'achat de l'atelier dont M. Féguenne est le seul propriétaire et l'autre couvrant l'achat de la compagnie l'Union Printing dont M. Féguenne n'est que l'un de trois actionnaires.

Les contrats en main on se rend alors rencontrer M. Féguenne à son bureau où M.L Boudreau l'a rejoint. À la surprise de tous, M, Féguenne s'objecte à toutes les clauses du contrat, refuse de produire ou de laisser prendre l'inventaire détaillé de l'atelier et dit qu'il ne consent pas à signer à moins que les 9 000\$ soient déposés dans les mains du gérant de la Banque Canadienne Nationale au moment de la signature.

Le lendemain M. Féguenne se désiste un peu de ses exigences et téléphone qu'il accepterait 4 000\$ comptant et la balance de 5 000\$ dans les soixante jours. Les membres du comité du journal de retour au bureau de Féguenne avec les nouveaux contrats en main, Féguenne avoue qu'il trouve l'ACFA trop exigeant et qu'il est sur le point de monter ses prix de 1 000\$ ou 2 000\$. On lui donne alors jusqu'au lendemain midi pour dire s'il accepte les termes présentés.

Le lendemain, Féguenne téléphone pour annoncer qu'il refuse. Selon le Dr Petitclerc le comité télégraphie immédiatement l'ordre à ses agents de conclure avec une compagnie de machines d'imprimerie les arrangements nécessaires.

Vingt-quatre heures après, M. L. Boudreau se présente avec une procuration de M. Féguenne l'autorisant à agir en son nom. Une fois rendu chez l'avocat, tous les termes du contrat refusés la veille sont acceptés par M. Féguenne sans rien changer. Il ne reste plus que la livraison des titres de la compagnie L'Union Printing avant de mettre les signatures sur le contrat. L'ACFA refuse de donner l'argent avant d'avoir l'assurance que les titres peuvent être produits. Toutefois ni M. Féguenne ni M. Boudreau ne veulent ou ne peuvent accéder à cette condition. Puisqu'il est impossible d'acheter *l'Union*, il ne reste plus qu'à se rendre à la décision de l'Exécutif et de fonder un nouveau journal avec l'aide des Oblats de Marie-Immaculée et d'un groupe de laïcs influents.

Le premier numéro paraît un vendredi midi le 16 novembre 1928. C'est un quatre pages bourrées de témoignages et d'articles. Dès le jeudi soir, les appels téléphoniques retentissent à la demeure du rédacteur; on veut savoir si le journal a déjà paru. Les appels continuent le lendemain matin et se font aussi entendre chez M. Pigeon, le libraire.

Enfin le journal paraît. Dans l'espace de deux heures, plus de 50 copies sont parties et on en demande cinquante autres. En première page, il y a l'article du Dr Petitclerc "*Pourquoi un journal*".

Le dimanche suivant, le Dr Petitclerc et quelques membres du comité exécutif de l'ACFA - Thibeault, Racette et Jenvrin - se rendent dans la région de Saint-Paul afin d'expliquer à la population la raison d'être du nouveau journal.

Le 24 janvier 1929 le journal paraît à huit pages, bien imprimé et tiré à 150 copies. Et déjà on demande l'appui de la population. Le 29 novembre 1928, Rodolphe Laplante rappelle à ses lecteurs que l'entreprise est lancée, que la province de Québec est avec nous et que la presse entière du pays nous appuie. Maintenant ce qu'il faut c'est l'appui de tous les gens de chez-nous. Bien qu'il y ait eu plusieurs abonnements, il en faut plus. Il faut que chaque famille de langue française reçoive le journal. Le Dr Petitclerc et d'autres personnes de l'Exécutif ont déjà visité Calgary, Saint-Paul et les paroisses avoisinantes mais il faut plus. L'ACFA a des cercles un peu partout et ils ont été d'un grand secours lors des récents événements. Nous en sommes reconnaissants, écrit M. Laplante. Nous leur demandons de continuer le programme qu'ils ont eux-mêmes élaboré.

Mais il y a des cercles que M. Laplante caractérise comme étant anémique. C'est le temps qu'ils reprennent une vie active. Nous avons besoin de chefs dans toutes les régions qui vont assurer la distribution du nouveau journal. *La Survivance* a été fondée pour vous. Montrons que nous pouvons posséder un journal bien à nous.

...et qu'advient-il du journal l'Union

Dans un article intitulé "*Les récents pourparlers - notre attitude*" signé Rodolphe Laplante celui-ci conclut en disant:

"Notre attitude à l'égard de L'Union sera la suivante: "Feuille d'annonce", elle continuera ou elle ne continuera pas, peu nous importe, à faire son petit bonhomme de chemin et nous laisserons dire et faire." (L.S., le 16 novembre 1928).

Mais l'affaire continue. À partir de moment, dans tous les numéros apparaît la note suivante:

"Maintenir un journal canadien-français au milieu d'une immense majorité de population anglaise, telle que nous l'avons en Alberta, c'est, vous ne l'ignorez pas, un problème difficile, et qui demande des sacrifices et du temps. Car ici, nous sommes obligés à des traductions, ce qui rend notre travail beaucoup plus long et plus coûteux que celui des journaux anglais. Ayant aussi beaucoup moins d'annonces, toute la production du journal n'en est que plus onéreuse. Cependant, nous n'avons pas l'intention de cesser la publication de L'Union, tant que nous pourrons la faire vivre," (Trottier, 1980 p. 118).

Un article intitulé *"La race et ses chefs en Alberta"* publié dans *l'Union* le 8 novembre 1928, présente un plaidoyer au sujet du malentendu entre l'ACFA et *l'Union*. Dans un autre article daté du 15 novembre 1928 et intitulé *"L'autre côté de la médaille"*, *l'Union* remercie Mgr Maxime Pilon, l'abbé Boucher et Lucien Boudreau qui ont fait *"tout leur possible pour éviter la division entre les Canadiens-français de la province"*. (Trottier, 1980 p. 118). On exprime également une inquiétude en ce qui a trait à l'existence de deux journaux, ce qui va conduire à la rivalité et aux malentendus.

Quels intérêts poussent l'ACFA à lancer un nouveau journal? N'est-ce pas *l'Union* qui a soutenu la cause française? Georges Bugnet pour sa part fait un appel en faveur de l'unité. (L'Union le 22 novembre 1928) *"Pourquoi, mes frères, pourquoi êtes-vous désunis? Pour une vétille, une chose enfantine; une dispute privée*

entre deux personnes, le propriétaire de l'Union et son nouveau directeur". (L'Union, le 22 novembre 1928).

Le 6 décembre 1928, lors d'une réunion de l'Exécutif de l'ACFA, le Dr Petitclerc décrit les derniers événements et exprime sa satisfaction de la tournure des choses. Nous aurons bientôt, dit-il, nos presses pour imprimer notre journal. En effet à la veille de la naissance de *La Survivance*, la machinerie manquait alors on avait décidé de faire imprimer de Toronto et de Philadelphie jusqu'à son arrivée.

Cette semaine la grosse presse, la plus grosse du genre à Edmonton, imprimera notre journal et on espère que le journal pénétrera dans tous les foyers, dit-on dans un article intitulé "*La naissance*" en date du 24 janvier 1929. Plus tard, dit l'auteur de l'article, on se souviendra de cette naissance mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque on ne croyait pas en la durée du nouveau journal. *La Survivance* aura besoin d'appui. La naissance n'est pas tout; il faut assurer la croissance dit l'article du 24 janvier 1929 signé Cactus.

Le 25 avril 1929, *La Survivance* annonce en manchettes: "*L'Union cesse sa publication*". Féguenne a vendu son journal à l'ACFA. *La Survivance* n'oublie pas de remercier M. l'abbé Boucher et M. Boudreau d'avoir fait aboutir la vente. Le dernier numéro de *l'Union* paraît le 18 avril 1929.

La Survivance devient alors le porte-parole des Canadiens-français en Alberta. Le journal informe la population. En première page on y trouve les grandes nouvelles. Dans les pages suivantes, il y a des propos religieux, littéraires et féminins. Et les fermiers ont une page bien à eux.

Le 3 octobre 1929, *La Survivance* lance un appel à tous ses lecteurs. C'est le temps de renouveler votre abonnement. Le

journal ne peut vivre sans argent. Or il ne s'agit pas d'un simple renouvellement. C'est un geste patriotique.

"Pour vous, pour vos enfants, pour l'expansion de l'Association canadienne-française de l'Alberta, pour l'appui de nos justes revendications, lisez. Faites lire, répandez La Survivance et renouvelez votre abonnement à ce journal". (L.S., le 3 octobre 1929).

...le premier anniversaire

L'édition du 14 novembre 1929 marque le premier anniversaire du journal. Ce journal qui avait pour but de

"constituer à la minorité franco-canadienne de l'Alberta un porte-parole qui soit l'écho non pas d'un petit groupe mais de sa masse bien-pensante: son programme: travailler à redresser l'esprit catholique et français de notre population." (Journal name, Le 14 novembre 1929).

Le journal, dit-on dans l'article intitulé "*Premier anniversaire*" possède maintenant trois ou quatre fois la circulation la plus élevée qu'ait atteinte aucun de ses prédécesseurs français en Alberta et est bien accueilli dans toutes les paroisses. On se souviendra, dit-on encore, que si nous pouvons lors du premier anniversaire du journal publier une édition à douze pages c'est que l'entreprise a été bénie au-delà des espérances. Certains prédisaient trois mois, d'autre six mois de durée. Alors on ne croyait pas devoir soutenir une œuvre si éphémère.

Encouragée, enhardie par la réussite de la première année, la direction prend de nouveau l'engagement de travailler en vue du

progrès moral et national de la minorité canadienne-française de l'Alberta. Aidez-vous, aidez-nous, aidons-nous.

...le nouvel édifice

En novembre 1930, Mgr Guy bénit le nouvel édifice de *La Survivance*. "...appuyée sur le bon Dieu, appuyée sur le passé, appuyée sur l'esprit de sacrifice, cette œuvre vivra et grandir" dit le Vicaire apostolique de Grouard après avoir bénit l'édifice.

Par la suite, accompagné de Mgr Pilon P.D et du R.P. Langlois, provincial des Oblats, Mgr Guy parcourt les différentes pièces de l'édifice: les bureaux de la rédaction et de l'administration, les bureaux de l'ACFA, et la grande salle d'imprimerie. Les visiteurs sont particulièrement intéressés par le fonctionnement des différentes machines de l'imprimerie, mises en marche par le personnel de l'atelier: MM Jacques Jenvrin, Paul Guénette, Alphonse Bartier et Léo Gaucher sous la direction de M. Oscar Courtemanche, le chef d'atelier.

...par la suite

Le 9 janvier 1930, M. l'abbé Boucher félicite le rédacteur de *La Survivance* le R.P. Hétu administrateur actuel du journal et pour tous ceux qui l'ont aidé dans son travail de propagande. Rodolphe Laplante a quitté le poste de rédacteur en octobre 1929. Un banquet lui a été offert en guise de remerciements pour son travail.

En février 1931, un comité composé du R.P Marcel Chartiez o.m.i. MM. Paul-Émile Poirier et Ubalde Baudry est formé lors du congrès de 1931 en vue de recevoir les plaintes au sujet de *La Survivance*, d'étudier les relations du journal et de l'ACFA pour augmenter la circulation du journal et pour que l'un et l'autre s'entraide. Le 12 février le comité de presse fait rapport. On

recommande certains changements dans la tenue du journal et dans l'atmosphère du bureau. Le rapport sera remis au président général pour qu'il le soumette au bureau de direction de *La Survivance*.

O. La radio

...un bout d'histoire

En 1928, il y a quelques 75 postes émetteurs de faible puissance, y compris le réseau des Chemins de fer nationaux et au moins 300 000 récepteurs. Et les postes américains envahissent déjà les ondes.

En Alberta, la première émission radiophonique a été diffusée en provenance de CJCA, le poste de radio du *Edmonton Journal*, le 1^{er} mai 1922. En 1926, trois postes de radiodiffusion sont en opération à Edmonton: Le *Edmonton Journal* opère CJCA, *International Federation of Bible Students* opère le poste CHCY et Jim Taylor et Hugh Pearson propriétaires de *Radio Supply Co Ltd.*, opère le poste CFCK qui sera vendu à la *University of Alberta* pour devenir CKUA le 21 novembre 1927.

En janvier 1929, le réseau des Chemins de fer Nationaux inaugure un nouveau service de radio reliant de l'Atlantique au Pacifique ses seize postes émetteurs. On remarque à la fin du concert un petit discours en français prononcé par le vice-président M. W.D Robb.

La radiodiffusion étant devenue une réalité qu'on ne peut ignorer, le gouvernement libéral de MacKenzie King décide de doter le Canada de son propre système de radiodiffusion. À cette fin, le gouvernement crée une commission d'enquête sur la radiodiffusion, la Commission Aird-Frigon, dont le mandat est de

préciser le mode d'opération du nouveau système. La question clé est la suivante: doit-on établir des stations exploitées par les gouvernements provinciaux, par le gouvernement fédéral ou par des entreprises privées subventionnées par le gouvernement.

Les francophones sont déjà conscients de l'importance de la radiodiffusion mais certains la perçoivent surtout comme étant

"...un puissant instrument de propagande qui servira contre nous si nous n'ouvrons les yeux. Chaque jour il déversera au sein de nos foyers, dans le cœur et l'esprit de nos enfants, l'esprit américain, la propagande américaine, la chanson anglaise. À nous de dire dès maintenant ce que nous attendons de la "Commission fédérale de radiodiffusion" qui siège actuellement à Ottawa." (L.S., le 21 février 1929).

Rodolphe Laplante informe les lecteurs de *La Survivance* que l'ACFA a reçu une lettre de la "Commission fédérale de radiodiffusion" le 12 janvier 1929 sollicitant son point de vue. En effet, le compte rendu de la réunion de l'Exécutif du 7 février 1929 indique que lecture a été faite d'une communication de Donald Manson, Secrétaire de la Commission royale de la Radiodiffusion, réclamant le point de vue de l'ACFA sur la radiodiffusion. Les membres ont alors demandé au président Petitclerc de former un comité pour répondre à la demande de M. Manson.

Le 21 février 1929, le journal publie la réponse de l'ACFA. Dans un premier temps l'ACFA affirme qu'elle appuie la décision du gouvernement en ce qui a trait à la création d'une Commission royale dont le mandat est l'étude de la situation radiotélégraphique

actuelle au Canada et des différentes méthodes en usage dans les autres pays.

Que le gouvernement adopte l'une ou l'autre des trois modes d'opération proposés, c'est-à-dire des stations exploitées par les gouvernements provinciaux, par le gouvernement fédéral ou par des entreprises privées subventionnées par le gouvernement, le gouvernement fédéral pourrait "*constituer pour tous les postes canadiens à certains moments de la journée ou de la semaine un réseau national dont le programme serait de la plus haute valeur éducative et artistique*". (ACFA, Exécutif le 21 février 1929). (Pour bien comprendre cette suggestion de l'ACFA, il faut se rappeler qu'à l'époque la radiodiffusion est réduite à quelques émissions soit par jour ou même par semaine. Voilà ce qui explique pourquoi il est souvent question "d'émission" ou de "programme".)

Pour cette émission nationale que l'on peut appeler l'heure fédérale, l'ACFA suggère qu'on y présente de la musique et du chant d'inspiration canadienne et de valeur artistique réelle. On pourrait inviter chaque province à donner un ou plusieurs concerts afin de faire connaître les meilleurs artistes de cette province. **Il faut aussi souligner le caractère bilingue du pays "*et les droits égaux du français et de l'anglais dans le Dominion*" (ACFA, Exécutif le 21 février 1929). en annonçant chaque numéro du programme en anglais et en français.** L'ACFA suggère aussi la présentation de brèves conférences sur des sujets divers offertes par les hommes les plus éminents du pays. On suggère aussi qu'un certain montant de temps pourrait être alloué à l'émission de discours politiques si le temps était partagé également entre chaque parti.

Mais le gouvernement ne doit pas s'immiscer dans les questions religieuses. Un certain nombre d'heures pourrait être

partagé entre les catholiques et les protestants à condition qu'aucune attaque ne soit faite contre une autre croyance religieuse. Pour assurer que rien ne déroge à ce principe, on suggère l'établissement d'un bureau de censure sur lequel catholiques et protestants seraient représentés au prorata de la population.

Pour ce qui est du mode d'opération, l'ACFA préfère l'établissement de quelques postes émetteurs à l'établissement d'une multitude de petits postes. Mais il faut tout de même tenir compte de l'intérêt local. L'ACFA suggère donc *"que l'on autorise des postes locaux, d'exploitation privée, mais dont les heures d'émission seraient limitées au jour seulement, avec pouvoir de raccordement aux stations puissantes."* (ACFA, Exécutif le 21 février 1929).

En terme généraux, l'ACFA croit qu'il faut songer à établir un système de radiodiffusion *"qui favorise la culture artistique, développe le sentiment national canadien, l'union entre les différentes provinces, et rend justice à tous."* (ACFA, Exécutif le 21 février 1929).

Selon Rossel Vien, auteur de *"Radio française dans l'Ouest"* publié en 1977, lorsque la Commission Aird-Frigon dépose son rapport au Communes en septembre 1929 il n'y a qu'une seule mention de la question du bilinguisme au réseau d'État. Le rapport souligne l'importance *"de disposer des services d'annonceurs compétents et cultivés (français et anglais)."* (Vien, 1977, 15). Et toujours selon M. Vien, le commentaire n'est pas repris dans le résumé des recommandations.

Toutefois selon le compte rendu de l'Exécutif en date du 8 octobre 1931, la Ligue canadienne de la radio (probablement la Commission canadienne de la radiodiffusion établie en 1932-1933) demande des copies des résolutions et des suggestions

faites par l'ACFA en 1929 à la Commission Royale de radiodiffusion. L'ACFA accède à la demande et émet aussi le vœu qu'il y ait moins de réclame et plus de français dans les émissions.

...messe à la radio

Le 13 décembre 1929, Mme Armandine Phibon et le Dr Beauchemin ont fait parvenir une lettre à l'Exécutif cherchant à savoir s'il est possible d'obtenir l'émission de la messe de Saint-Joachim à la radio. C'est impossible à l'heure actuelle explique l'abbé Ketchen puisque les catholiques n'ont droit qu'à un dimanche sur quatre et ce dimanche est déjà pris par la cathédrale.

...les émissions à CJCA

Le 21 octobre 1930, le Dr Petitclerc rapporte à l'Exécutif que le *Journal* offre d'émettre une demi-heure de français, deux fois par mois. On trouve que ces émissions seraient un excellent moyen de faire connaître l'ACFA. On propose alors que le président choisisse un comité à sa discrétion parmi les membres de l'Exécutif pour s'occuper de la question. Le 13 novembre, le Dr Petitclerc rapporte à l'Exécutif que les pourparlers avec CJCA sont toujours en cours. Mais quelques jours plus tard, le 20 novembre 1930 *La Survivance* annonce une bonne nouvelle: grâce à l'obligeance de M. Rice, directeur de la radiodiffusion au poste CJCA, des concerts français seront diffusés deux fois par mois sous les auspices de l'ACFA.

Le premier concert sur les ondes de CJCA a lieu le 24 novembre 1930. Mme Émilie Paradis a bien voulu se charger de l'organisation et cela à peu de jours d'avis selon les commentaires à l'Exécutif du président Petitclerc le 19 décembre 1930. Les artistes qui ont participé à ce premier concert rapidement préparé sont Mlle Bérengère Mercier soprano accompagnée de Mlle

Gertrude Baril; le R.P. Humbert s.j. accompagné par le R.P. Picard s.j. du Collège des Jésuites; M. Paul Tougas au violon accompagné par Mlle Constance Gagné. Chaque pièce au programme est annoncée en anglais et en français par M. Brissette. Le président de l'ACFA a adressé la parole et on est heureux de constater que ce dernier possède "*une voix parfaite pour la radiophonie*".

Suite à l'émission on suggère aux auditeurs de ne pas manquer d'exprimer leur appréciation auprès des organisateurs des artistes et du poste CJCA. C'est le temps de reconnaître le service rendu à la cause française. En fait, l'intérêt pour cet événement est marqué le soir même "*par de nombreux messages téléphoniques d'appréciation et chaque jour la poste apporte de nouveaux témoignages dont plusieurs viennent de centres éloignés.*" (L.S., le 27 novembre 1930). On dit que dans un cercle particulier, un membre a réuni chez lui ceux qui n'ont pas un appareil de réception. C'était alors une fête de famille, "*une communauté d'âmes entre les gens au microphone et les gens aux écoutes.*" (L.S., le 11 décembre 1930).

La semaine suivante *La Survivance* remercie les artistes à la voix "*sympathique, nuancée, vibrante et agréable dans les notes élevées comme dans les notes profondes, à la diction claire, nette et distinguée*". (L.S., le 27 novembre 1930). La voix du Dr Petitclerc se fait entendre chaque concert car il est l'annonceur pour chaque émission.

Suite à la première émission *La Survivance* publie un article intitulé "*Le radio ou la radio*". Semble-t-il que la radio est une abréviation de radiodiffusion ou de radiophonie dans le sens de "*broadcasting*" alors que "*le radio*" s'appliquerait au poste récepteur.

Le deuxième concert de radio de l'ACFA émis par le poste CJCA est annoncé pour le 8 décembre 1930. Au programme il y a deux chants de Mlle Jeanne Royal, deux pièces au piano par Mlle Marie Lemieux, et une récitation de Paul Jenvrin. Lors du troisième concert la chorale de la paroisse Saint-Joachim sous la direction de Gédéon Pepin se fera entendre dans un répertoire de chants de Noël. Vont aussi participer Mme G. Lambert, M. le Dr Boissonneault (chanteurs) et Mme Albertine Lessard. C'est le Dr Petitclerc qui se charge d'annoncer chaque pièce.

Le 18 décembre 1930, *La Survivance* informe ses lecteurs que grâce à l'amabilité du poste CJCA chaque semaine, le mercredi de 4h à 4h30 on présentera un programme "*exclusivement consacrés à l'élément canadien-français de la province*" (L.S., le 18 décembre 1930). Le programme s'adressera surtout aux dames et on y traitera de questions d'ordre domestique sous la direction de Mlle Jeannette.

Un comité composé de MM Jenvrin, le président général et M. Pilon est formé en octobre 1931 pour faire les démarches nécessaires pour obtenir des émissions françaises sous les auspices de l'ACFA au poste CJCA comme l'an passé. (On s'efforce même d'obtenir une émission par semaine) Ce même comité devra s'occuper de préparer les émissions.

Parmi les participants à ces émissions on compte la présence de plusieurs chanteurs (Hector Allard, R.P. Humbert, Louis Normandeau, Mlle Roger, M Morin, M. G Lambert, M. le Dr Boissonneault, la chorale de St-Joachim sous la direction de G Pepin, Mlle Bérengère Mercier, Mlle Annette Pepin, M Jacques Sylvestre, Napoléon Vallée de Bonnyville etc...) plusieurs pianistes (Mme O.J. Walker, Mlle G. Baril) plusieurs comédiens (Mme Georges Lambert, Mlle Gabrielle Mercier, Alphonse Hervieux, Maurice Lavallée, Gérard Baril etc..) et même quelques

conférenciers (M.C.L. Gibbs député provincial d'Edmonton, Mlle E. Lévesque, Lionel Tellier etc...)

Les radio concerts bimensuels de l'ACFA continuent d'année en année de sorte que dans les annales de la radio française en Alberta, 1932 risque de remporter le titre de l'année la plus riche en production d'émissions françaises locales. À compter de novembre 1932, CJCA diffusera 25 concerts français sur une période de 7 mois auxquels 295 personnes participeront, quelques-unes dans plusieurs émissions. Toutefois le nombre d'émissions va diminuer sensiblement entre juillet 1933 et juin 1934.

...concerts de CKUA

Au concert de l'ACFA à CJCA il faut ajouter les concerts bilingues qui ont lieu sur les ondes de CKUA à compter de janvier 1930 et auxquels participent plusieurs vedettes francophones. Par exemple le 23 janvier 1930 le journal *La Survivance* a le plaisir d'annoncer "*un programme français irradié de l'Université de l'Alberta au poste CKUA*". (L.S. 23 janvier 1930 Programme français au radio) L'émission a été préparée par Mme Sonet et met en vedette Mme Hector Allard (soprano) Mlle Kathleen Underwood (piano) M Pohlman (violon), le Dr Boissonneault (chanteur), Mlle Françoise Blais (piano). On y donne aussi un extrait de "*La Poudre aux yeux*" une pièce de Labiche. Le 9 décembre 1931, *La Survivance* annonce un concert français provenant de CKUA de l'Université de l'Alberta participera Mlle Bérengère Mercier.

La Survivance annonce un concert en provenance du poste CKUA de l'Université de l'Alberta en décembre 1931.

Selon *La Survivance*, Hector Allard, professeur à l'Université de l'Alberta organise des cours de français qui sont

diffusés sur les ondes de CKUA à compter de 1931. Dans son livre *"Radio française dans l'Ouest"* Rossel Vien affirme que "Ce fut sans doute le premier essai du genre dans l'Ouest, sinon dans tout le Canada anglais. On raconte qu'un des avocats bien connus d'Edmonton possédait alors un vieil appareil de radio qui ne diffusait que CKUA. Incapable de capter autre chose, il devient "victime" des leçons de français de CKUA. *"I can't hear a darn thing on my radio except your ruddy French."* se lamente-t-il. (Levasseur-Ouimet, p.19).

...des émissions d'ailleurs

En octobre 1931 l'Exécutif demande au secrétaire général de faire les démarches nécessaires pour obtenir les émissions de chansons françaises enregistrées lors du concours des chorales des écoles et radiodiffusées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tous les samedis au poste CKAC de Montréal.

En avril 1932, les membres de l'Exécutif discutent la résolution du Cercle de Falher demandant à l'Exécutif de s'efforcer d'obtenir l'émission des nouvelles du jour en français au poste CJCA. On en arrive à la conclusion qu'une telle tentative serait certainement refusée.

P. Les arts et les fêtes

...le théâtre

Le théâtre va jouer un rôle des plus importants dans les nombreuses communautés francophones éparpillées un peu partout dans la province. Si dans les grands centres comme Edmonton les gens ont accès à de nombreuses activités artistiques qui leur permettent de vivre leur francophonie plus facilement, ce

n'est pas toujours le cas dans les petites régions éloignées où il n'y a pas encore de radio ou de télévision. Pour briser l'isolement, on organise des soirées paroissiales, des veillées de famille, des parties de cartes. Or, ces soirées se terminent toujours par la présentation d'une pièce de théâtre, par de la musique et du chant. Soulignons aussi que ces représentations dramatiques et musicales sont offertes à tour de rôle par différentes familles faisant en sorte que tous les talents du village sont mis en évidence.

On fait aussi du théâtre dans les couvents et dans les grands collèges. Au Collège des Jésuites le théâtre occupe une place de choix. Grâce aux nombreux articles publiés dans *La Survivance* de 1928 à 1932 il est possible de rédiger une liste de pièces qui ont été jouées par les élèves du Collège et par les Anciens du Collège. La liste n'est pas exhaustive. Bien qu'elle ne présente que quelques exemples, elle donne une excellente idée de l'importance accordée au théâtre.

1. Le 3 décembre 1929 les élèves du Collège des Jésuites offrent "*La trahison du haut-parleur*", farce en un acte de Pierre Dumaine et "*Le moulin du chat qui fume*" comédie en deux actes de LeRoy-Villars

Comédiens: Les élèves juniors, Joffre Déchène et Michel Dubuc dans les deux rôles principaux, les grands élèves et une recrue extra-collégiale figurent dans la distribution - Armand Lépine, René Leblanc, M. Déchène, Lucien St-Arnaud.

2. On prépare "*Un chapeau de paille d'Italie*", pièce de Labiche pour une grande séance du mardi-gras qui aura lieu le 4 mars 1930.

Comédiens: Madame Petitclerc et plusieurs Bonnes amies: Mlles Gabrielle Mercier, Germaine Lambert, Imelda McNeil, Gilberte McNeil. Armand Lépine, Jacques Jenvrin, Gérard Saint-Germain, René Leblanc, Jacques Sylvestre, Gaston Duteau, Roméo Bérubé, Eugène Côté, Albert Pepin. (Plusieurs des comédiens sont des anciens élèves du Collège) (*L.S., le 30 janvier 1930*).

3. MM. Déchène Fortin et Fortier exécutent la petite comédie intitulée *'Un quart d'heure avant sa mort'* le 13 avril 1930, lors de la 6^e réunion mensuelle des anciens du Collège des Jésuites. (*L.S., le 17 avril 1930*).

4. Lors de la distribution des prix de l'ACFA au Collège des Jésuites en octobre 1930, la pièce *"The train to Mauro"* est jouée en anglais par Harold McConnell, John Uhryn, Edmond Saint-Arnaud. (*L.S., le 4 octobre 1930*).

5. En octobre 1930 on joue *"Nos bicyclistes"* comédie en un acte de Theodore Botrel.

Comédiens: André Déchène, Georges Fortier, Eugène Lauzon, Raoul Fortin, Valmore Robert et Charles DesRosiers. (*L.S., le 4 octobre 1930*).

6. Les élèves des Sœurs de l'Assomption offrent une soirée dramatique et musicale le 6 novembre 1930 à la salle de l'École séparée. Elles joueront un drame en 3 actes intitulé *"Les Chrétiens aux Lions"*. (*L.S., le 23 octobre 1930*).

7. Au cours de l'hiver, les jeunes Canadiens présentent la pièce *"Les Crochets du père Martin"*. La pièce a été choisie par

Alphonse Hervieux. La pièce a déjà été présentée il y a 17 ans et la présentation de 1930 inclut quelques artistes de la représentation d'autrefois. (*L.S., le 20 novembre 1930*).

8. On joue au Collège une comédie en 3 actes de le Roy-Villars "*La dernière farce de Marfailloux*".

Comédiens: Deux des anciens du collège, MM. Armand Lépine et Gérard St-Germain tiennent les premiers rôles. (*L.S., le 18 décembre 1930*).

9. Le 17 février 1930, les Bonnes amies et les Anciens du Collège des Jésuites participent à la pièce "*Le Contrôleur des wagons-lits*" de Alexandre Bisson (*L.S., le 4 décembre 1930*).

La pièce sera jouée sous le distingué patronage de plusieurs personnalités de la ville: le maire J.M. Douglas et Mme, l'honorable Horace Harvey juge en chef de la Cour suprême d'Alberta et Mme, R.C. Wallace président de *U of A*, le Dr Petitclerc, le sénateur et Mme P.E Lessard, l'honorable juge et Mme Lucien Dubuc, Paul Jenvrin agent consulaire de France et Mme, M. A. U. G. Bury M.P. et Mme, M. W. Kerr Doyen de la Faculté des Arts de la *U of A* et Mme, M. Edouard Sonet professeur de français à la *U of A* et Mme, Henri de Savoye professeur à la *U of A* et Mme, Hector Allard professeur à la *U of A* et Mme, M. W. H Alexander professeur à la Faculté des Langues *U of A* et Mme. (*L.S., le 5 février 1931*).

À l'entracte il y un chant de M. Sylvestre et du R.P Humbert. L'orchestre des Anciens donne le morceau d'ouverture. (*L.S., le 12 février 1931*).

Le lendemain de la représentation du 17 février 1931, quelques acteurs de la pièce participent au concert à la radio de CJCA présenté par les Anciens du Collège des Jésuites.

Comédiens: Gertrude McNeil, Imelda McNeil, Yvette Lemieux, Germaine Lambert, Gilberte McNeil, Marguerite Mercier des Bonnes amies.

Les rôles d'hommes sont tenus par les anciens: Jacques Jenvrin, Laurier Picard, Armand Lépine, Eugène Côté, Léo Maurice, Gérard Saint-Germain. La direction dramatique a été confiée à Laurier Picard.

10. À la demande du curé Tessier la troupe des anciens élèves du Collège des Jésuites et des Bonnes amies reprend "*Le Contrôleur des wagons-lits*" à Calder le premier mars. Plusieurs personnes de la ville qui ont manqué la pièce veulent s'y rendre. (*L.S., le 26 février 1931*). La troupe joue la pièce pour la dernière fois à Legal. (*L.S., le 5 mars 1931*).

11. Les jeunes Canadiens présenteront le 15 avril 1931 "*Les crochets du père Martin*" (avec la coopération des Bonnes amies. (*L.S., le 5 mars 1931*).

12. Le Cercle français de l'Université continue la tradition de donner à ses membres et au public une soirée littéraire et musicale. "*Le Poulailleur*" de Antoine de Farges et "*Un caprice*" de Musset sont joués entre autres par M et Mme Allard, Mme Sonet et M de Savoye. La presse anglaise s'est montrée favorable dans ses commentaires. (*L.S., le 2 avril 1931*).

13. À la liste des pièces jouées par les élèves du Collège des Jésuites depuis 1913, il faut ajouter "*Mes Mémoires*" pièce en trois actes de Maurice Manquat jouée le 24 novembre. Il y a aussi eu, représentées à intervalles, les comédies classiques de Molière,

l'Avare, le Bourgeois Gentilhomme, le Malade Imaginaire, les Fourberies de Scapin etc.... (*L.S., le 4 novembre 1931*).

14. Le 8 décembre 1931 la paroisse de l'Immaculée Conception à l'occasion de son jubilé d'argent offrait la représentation des "Boulinard" à l'École séparée dirigée par Laurier Picard qui tient aussi le premier rôle.

Comédiens: Jacques Jenvrin, Gérard Baril, René LeBlanc, Georges Riopel, Napoléon Pepin, les frères Côté, Ernest et Pierre chargés des décors et accessoires le 13 janvier 1932. (*L.S., le 16 décembre 1931*).

15. Le 17 mai 1931 à la salle de l'école séparée d'Edmonton, une séance dramatique sera donnée sous les auspices conjoints des cercles de l'Immaculée-Conception et de Saint-Joachim. La pièce s'intitule "*le fil en aiguille*" et elle sera interprétée par les artistes du cercle de l'ACFA de Beaumont. (*L.S., le 14 mai 1931*.) La même pièce sera interprétée à Lamoureux en mai 1931. (*L.S., le 28 mai 1931*).

16. Il n'y aura pas de pièce pour le mardi gras en 1932 à cause de circonstances imprévues. (*L.S., le 20 janvier 1932*).

Mais le 10 février 1932 on dit que le comité dramatique de l'Association des anciens du Collège des Jésuites va présenter leur séance dramatique annuelle à la mi-carême avec le concours de quelques Bonnes amies. Ils vont présenter "*Le Procureur Hallers*", pièce allemande de Paul Lindau traduite par MM Henry de Gorsse et Louis Forest. La pièce est dirigée par Laurier Picard. Il s'agit d'une pièce en 4 actes donnée à l'école séparée. (*L.S., le 17 février 1932*).

Comédiens: le Dr Petitclerc, Laurier Picard, Gérard Baril, Jacques Jenvrin, Wilfrid Boisvert, Léo Belhumeur, Charles Turgeon, Philippe Villeneuve, Paul Côté, Gérard St-Germain, Gertrude McNeil, Gabrielle Mercier, Germaine Lambert Yvette Lemieux.

Une scène de la pièce sera jouée lors du concert à la radio organisé par l'Association des Anciens le 6 mars. La pièce est aussi jouée le 6 mars 1932, (*L.S., le 2 mars 1932*). Laurier Picard à la direction dramatique et Ernest Côté fait la mise en scène. À l'ouverture et aux entr'actes on entendra l'orchestre Martin, Mme A. Rocque et Mlle Jeanne Royal.

La pièce est jouée à Legal le 28 mars 1932 et à Morinville le 24 avril 1932. (*L.S., le 16 mars 1932*).

17. On parle de la tournée dramatique que l'Association des anciens organise pour l'été dans la plupart des paroisses albertaines de langue française.

En plus de la musique il y aura deux pièces, une comédie et un drame "La fille à son père" de René Bastien (René Leblanc, Laurier Picard, Jacques Jenvrin, Gérard St-Germain) "*La meilleure part*" de Julien Richer (Alphonse Hervieux, Laurier Picard, René LeBlanc, Gérard St-Germain, Jacques Jenvrin, Émile Brière) La tournée commence le 29 mai à l'École séparée sur la 103^e rue

La tournée a pour but et de faire connaître le Collège et le journal *La Survivance* (*L.S., le 4 mai et le 11 mai 1932.*)

La 2^e représentation de la tournée a lieu à Villeneuve le 5 juin - la paroisse étant bilingue il y aura une comédie anglaise. (*L.S., le 1^{er} juin 1932*).

...les fêtes

Dans un article intitulé "*La Saint-Jean-Baptiste*" en date du 18 juin 1931 Maurice Lavallée rappelle à ses lecteurs que le 25 février 1908 le pape Pie X proclamait Saint-Jean-Baptiste patron spécial des fidèles franco-canadiens. Ce geste affermissait une vénération que les Canadiens-français avaient depuis longtemps à l'égard du Précurseur du Sauveur.

En 1834 Duvernay, le fondateur de la Société Saint-Jean Baptiste désirait que les Canadiens-français aient une fête nationale qui serait celle de la religion et du patriotisme. Le 24 juin jour de la fête de la nativité de Saint Jean-Baptiste fut choisi parce que la Saint-Jean-Baptiste déjà observée depuis longtemps en France était très populaire au Canada.

Maurice Lavallée ajoute ensuite un autre fait des plus intéressants. Ce fut au banquet qui couronna la journée mémorable de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste que Georges-Étienne Cartier chanta pour la première fois une pièce de sa composition: "*O Canada mon pays mes amours*".

M Lavallée termine son article en rappelant que dans l'Ouest où nous sommes une minorité, souvenons-nous que nous devons profiter de l'occasion de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste pour réchauffer nos sentiments religieux et patriotiques.

En effet, en 1931 les francophones d'Edmonton célèbrent la Saint-Jean-Baptiste par une messe solennelle à l'église de l'Immaculée-Conception et le soir par une séance dramatique et musicale très réussie.

Mgr O'Leary assistait au trône accompagné de nombreux clergé. La chorale emplissait la nef de ses voix agréables et bien exercées sous la direction de Mme Nadeau et de l'organiste Mlle Pepin. L'abbé Ketchen, le curé de la paroisse, souhaite la

bienvenue et demande une bénédiction pour ses paroissiens à Mgr O'Leary.

Le soir le rideau se lève au son de l'orchestre Martin. Et pendant les entr'actes Mme Rocque née Martin chante deux chants accompagnés de Mlle Nadeau et A. Morin chante accompagné par Mlle G. Baril.

Une comédie en trois actes est interprétée par un groupe d'amateurs et termine les célébrations de la journée.

VI. Les congrès

A. Le 4^e congrès 19-21 juillet 1929 et les suites

Le 2 mai l'Exécutif discute la question de la date du prochain congrès. Comme par le passé, on fera clôturer le congrès avec le passage des voyageurs de l'université. Un comité de cinq membres nommés pour s'occuper du congrès sera désigné par le président général.

On propose alors que le quatrième congrès de l'ACFA ait lieu les 19, 20 et 21 juillet 1929 au Memorial Hall. En juin toutefois on apprend que la Salle du Memorial Hall n'est pas disponible pour le samedi soir 20 juillet. On se servira alors de la salle du Collège des Jésuites.

Au début juillet, on fixe certains détails ayant trait à l'organisation du congrès. Le Comité de lettres de créance (lettre qui doit être signée par le président et le secrétaire du cercle local qui a payé ses dus) sera composé de M. Patenaude, M. l'abbé Ketchen, M Krémer. Le père Béliveau présentera le rapport du comité d'éducation et le comité de finances qui fera rapport au

congrès sera composé de MM Forget, Patenaude et Thibault. Pour ce qui est de la messe d'ouverture du congrès, l'abbé Ketchen souligne que la messe ne devrait pas toujours avoir lieu à Saint-Joachim ce qui offusque certains de ses paroissiens. On propose alors que la messe d'ouverture du congrès soit dite en l'église de l'Immaculée-Conception.

...qui peut y assister

L'édition de *La Survivance* du 20 juin 1929 rappelle à ses lecteurs comment se forme l'auditoire du congrès. Il y a d'abord les délégués des cercles en règle élus au prorata de leur versement à la caisse de l'Association, ensuite les représentants du clergé de langue française qui sont de droit membres de l'Association avec droit de vote et en dernier lieu, la totalité des Canadiens-français hommes et femmes. Ceux-ci n'ont pas droit de vote ni voix délibérante, mais ils peuvent suivre toutes les séances du congrès.

...que s'y passera-t-il?

Il y aura d'abord une revue du travail fait depuis un an. On établira ensuite le bilan national dans la province et on tâtera les poux de tous les cercles. Nous savons que quelques cercles sont déjà morts et n'ont pas donné signe de vie depuis. À eux de dire si rien ne subsiste dans ces cercles fondés par feu Rioux, premier secrétaire général de l'ACFA. On peut toutefois indiquer que l'abbé Boucher les visitera en temps et lieu. Les cercles Lac La Biche, Plamondon, Cluny, après un moment tranquille, ont repris vigueur nouvelle et promettent l'envoi de délégués officiels.

Dans les mois à venir, si l'appui est assuré, l'ACFA se propose d'établir un peu partout des comités régionaux qui auront comme but d'intensifier l'action locale et régional sans nuire à la pleine et entière autonomie des cercles. L'établissement des

comités régionaux est proposé pour les endroits suivants: Saint-Paul, Falher, Morinville, Calgary et Edmonton.

De plus, il y aura conférences sur l'éducation, une visite au moment Lacombe et au musée historique qui sera inauguré le dernier jour du congrès et puis la visite habituelle des représentants de l'University de Montréal. Il sera question de l'obtention de fonds et du récent succès du Concours de français.

Vous devez venir au congrès dit-on dans l'article de *La Survivance* en date du 20 juin 1929. C'est l'affaire de tout le monde.

"...c'est le ralliement de nos forces c'est l'inventaire de notre actif, c'est l'examen de conscience indispensable pour nous empêcher de nous perdre dans les méandres de considérations oiseuses, d'agitation futile. Votre présence au congrès est requise pour aider à continuer l'effort qui s'est poursuivi depuis quelques décades en Alberta, par les vieux pionniers soucieux de survivance." (L.S., le 20 juin 1929).

Au début juillet 1929 *La Survivance* publie le programme définitif du congrès, Suite à la messe basse dite par Mgr l'Archevêque d'Edmonton à l'Immaculée-Conception, c'est l'inscription des délégués dans la salle du congrès au Memorial Hall, le vendredi 19 juillet, Viendra ensuite le discours du Dr Petitclerc, président général, la formation des comités de nomination et de résolutions et la conférence par M. l'abbé H Goutier, curé de Legal au sujet de l'action française.

En début d'après-midi, c'est la bienvenue de Son honneur le maire Bury, le Rapport du comité des constitutions et un peu de chant sous la direction de M Gédéon Pepin maître-de-chapelle à

Saint-Joachim. À 3h le secrétaire-général et le comité d'éducation présenteront leur rapport suivi d'une discussion et des suggestions des délégués.

Le vendredi soir on présentera les délégués de l'extérieur: M. Fournier du Manitoba et le Dr L.-O Beauchemin de Calgary. Il y aura ensuite un court programme musical suivi des discours des députés à la Législature.

L'avant-midi du samedi 20 juillet est consacré aux discours de M J.-E Primeau vice-président-général de l'ACFA, sur les Comités régionaux, de Mgr Pilon curé de Morinville sur *La Survivance* et une conférence sur la "*formation de la jeunesse*". Le rapport des finances sera présenté en fin d'avant-midi par le trésorier-général, M. Patenaude.

Au même moment, les membres de l'Association des Instituteurs Bilingues (AIBA) se rencontreront dans une salle attenante.

La rencontre de l'ACFA du samedi soir aura lieu au Collège des Jésuites. À 8h le Dr Petitclerc souhaitera la bienvenue suivie d'un discours par le R.P. Béliveau recteur du Collège, de M. Rosaire Racette président de l'AIBA et de Rodolphe Laplante secrétaire-général de l'ACFA et directeur du journal *La Survivance*. Suite à un court programme musical, il y aura le discours de M. Fourier délégué du Manitoba et de M.A Lavoie secrétaire-trésorier de l'AIBA. On fera ensuite la distribution des prix de français.

Le dimanche matin c'est l'arrivée des voyageurs de l'Université de Montréal et la messe à l'église de Saint-Joachim. Lors du diner au Macdonald, l'hon P.-E Lessard sénateur et M P.-E Poirier adressera la parole aux membres présents. L'après-midi on assistera au dévoilement du monument Lacombe. Le soir les délégués sont de retour dans la grande salle du Memorial.

Plusieurs autres personnes prendront alors la parole: le Dr Petitclerc, les délégués de l'extérieur, M le doyen Kerr de l'Université de l'Alberta, Rodophe Laplante, Son honneur le maire Bury, et Mgr Sabourin représentant de l'Université de Montréal. La rencontre se terminera par le O Canada.

...reportage détaillé dans La Survivance

Le 25 juillet 1929 *La Survivance* présente un reportage détaillé du congrès. Voici un résumé de certains extraits.

...la bienvenue du Dr Petitclerc l'avant-midi du vendredi 19 juillet

Alors qu'il souhaite la bienvenue aux délégués, le Dr Petitclerc explique brièvement les activités passées dont la fondation de *La Survivance* et l'achat du journal l'Union. Il invite alors les délégués à prendre la parole. Mais avant tout on propose un vote de sympathies qui sera envoyé par télégramme à M Raymond Denis de la Saskatchewan dont la fille aînée vient de se noyer dans le lac Vonda.

...le discours de. Gibbs le vendredi après-midi 19 juillet

Le vendredi après-midi M G.L. Gibbs échevin au conseil de ville d'Edmonton et un ami de la communauté de longue date dit quelques paroles en français. À la sortie "*...de ce congrès vous serez plus forts et votre attitude aura une répercussion directe sur les décisions qui seront prises au parlement*" dit-il. (*L.S., juillet le 25 1929*).

*...le rapport de M. Laplante, le secrétaire général
vendredi après-midi 1929*

Dans son rapport M. Laplante le secrétaire général parle de la force de la communauté. *"Ici en Alberta, notre groupe français comptait, en 1911, 19,825 âmes. En 1921, nous étions 30,913. Combien sommes-nous en 1929?"* Il est difficile de le dire au juste; probablement 35,000; peut-être 40,000 ou 45,000. *"...Nous avons progressé, nous avons continué le passé."* (L.S., juillet le 25 1929).

...les cercles

Alors qu'il est question des cercles, on indique que plusieurs cercles fondés par M.J.A. Rioux n'ont pas survécu. C'est le cas des cercles de Val Soucy et puis de Cold Lake. Le cercle Colinton est disparu car il a été fondu dans le nouveau cercle à Athabasca. Le cercle Cluny est très actif comme le sont aussi ceux de Falher et Donnelly. Girouxville est nouveau. Le cercle Brosseau est faible mais il survit. Bonnyville ne donne rien mais Calgary est digne de tout éloge grâce au travail de M. Aulair et du Dr Beauchemin. On peut compter sur le Cercle de l'immaculée-Conception et le cercle Lac Labiche qui a repris vie. Legal va bien tout comme celui de Morinville. Le cercle de Notre-Dame de Savoie est faible mais le cercle Picardville va bien. Le cercle de Red Deer a élu ses officiers et à Rivière-qui-Barre, on n'a pas lieu de se plaindre tout comme à de Saint-Charles. Saint-Albert a récemment réuni sa population. Le cercle Saint-Edouard appui constamment l'ACFA. Le cercle Saint-Edmond est fidèle tout comme le cercle Saint-Paul qui prétend être le plus nombreux de l'ACFA. Le cercle Saint-Vincent est toujours vivant. Le cercle Végreville toutefois n'a pas donné signe de vie et Vimy faiblit. Le cercle Chauvin réclame une visite.

À Beaumont, le cercle est une unité sur laquelle on peut compter. Castor est un petit groupe éloigné mais vivant. Le Cercle Saint-Joachim d'Edmonton fait du bon travail. Les cercles de Villeneuve, Sainte-Lina et Lamoureux sont avec nous de cœur. Le cercle Plamondon a pris sa place dans nos rangs. Selon le secrétaire général, l'ACFA termine l'année avec plus de cercles. En général nos cercles ont fait leur devoir, dit-il.

Le secrétaire général dresse ensuite la liste des cercles qui ont été visités par le secrétaire général et par le R.P. Langlois et M l'abbé Boucher.

Alors qu'il fait le bilan M Laplante indique qu'au début de son mandat il y avait 21 cercles actifs, 7 cercles léthargiques, 6 cercles morts. Au moment du congrès en juillet 1929 il y a 32 cercles actifs, 2 qui attendent une visite et 2 qui n'existent plus. Il y a de nouveaux groupes à Girouxville, Plamondon, Athabasca.

...les comités régionaux

L'ACFA veut soumettre pour approbation la création de comités régionaux qui regroupent plusieurs cercles que la situation géographique rapproche, que des intérêts communs réunissent et qu'un idéal collectif anime tout en respectant l'autonomie locale. L'ACFA pourrait facilement compter sur de tels comités à Saint-Paul, dans la Rivière de la Paix, à Morinville, Legal, à Calgary et ailleurs. Même s'il le désire, l'Exécutif ne peut visiter tous les cercles ni connaître tous les besoins. Un comité régional pourrait s'en charger et se faire appuyer par l'Exécutif central.

Lors de l'assemblée régulière de l'Exécutif le 5 septembre 1929, quelques semaines suite au congrès de juillet 1929, la question des comités régionaux est discutée. La constitution votée

au dernier congrès prévoit la fondation de comités régionaux là où les cercles croient la chose nécessaire.

Les gens de Saint-Paul sont les premiers à s'engager dans cette voie. Puisqu'il est du ressort de l'exécutif de délimiter les frontières des comités régionaux, les membres de l'exécutif profitent de la présence de deux représentants de Saint-Paul à la réunion pour fixer le territoire qui sera confié au district Saint-Paul. Le comité régional de Saint-Paul comprendra les comtés de Beaver River et de Saint-Paul. Il est aussi proposé que M Primeau soit le chef de l'organisation régional à Saint-Paul. Le secrétariat devra avertir les cercles de la région de Saint-Paul de la formation du comité régional.

Lors de cette même rencontre d en date du 5 septembre 1929 l'Exécutif propose que le comté de Grouard forme le comité régional de la Rivière-la-Paix. En avril 1931 pour faire suite à des demandes de renseignements au sujet du Comité régional de Grouard l'exécutif décide qu'un questionnaire soit adressé aux cercles qui font partie de ce comité.

Le 9 octobre 1930 lors de la rencontre de l'Exécutif, M Laplante demande l'organisation du comité régional de Saint-Paul. Il est décidé que le secrétaire écrira à M Primeau chef régional pour savoir si ce comité a été formé

En octobre 1929 l'ACFA compte deux comités régionaux celui de Saint-Paul sous la direction de M. J.-E Primeau et secondé par M. Jean Langlois et le comité régional de Grouard dirigé par l'abbé J.A. Normandeau curé de Girouxville.

M. Jean Langlois membre de l'Exécutif central se rend à Girouxville en octobre 1929 après avoir voyagé à pied, en chemin de fer et finalement avec l'auto du Dr Desrosiers de McLennan. Alors qu'il adresse la parole aux personnes réunies il dit que pour

survivre il faut des comités régionaux qui ont pour but de voir aux affaires locales tout en soutenant l'action française et catholique.

...la correspondance

Pour ce qui est de la correspondances M Laplante indique qu'il a envoyé plus de 600 lettres, 180 circulaires, 150 convocations et que le bureau a reçu 240 lettres.

...quelques initiatives de l'ACFA

Il y a d'abord les Concours de français. Suite au désistement du cercle Jeanne d'Arc le Concours de français a été référé à l'Exécutif qui travailla de concert avec l'AIBA. Or sans M Racette ce concours n'aurait pas été un succès.

L'ACFA est aussi intervenu dans la question scolaire. On se souvient de l'étude qu'à soumise l'Exécutif sur le Bill Baker document qui a été inséré dans le premier numéro que *La Survivance* a publié à huit pages. L'ACFA a aussi préparé un mémoire en anglais et en français qui a été soumis au ministre de l'Éducation lors d'une entrevue du Dr Petitclerc et du secrétaire général avec M. Baker en février dernier

La Commission fédérale de la radio réclama le point de vue de l'ACFA sur la manière la plus équitable d'utiliser cet agent d'information. Un rapport fut présenté, transmis à Ottawa et publié dans notre journal.

En décembre, l'Alberta s'est joint aux autres provinces pour le voyage de Survivance. Cette excursion de l'Ouest à l'Est ne sera pas organisée à l'automne toutefois. On veut espacer les visites afin de ne pas fatiguer le Québec.

L'ACFA a demandé à ses cercles de réclamer un ministre de Langue française dans le cabinet provincial. Dix-neuf l'ont fait.

Pour faire suite à la campagne de souscription au monument Lacombe, nos groupes ont fait leur part.

L'ACFA a pétitionné tous les ministres de langue française et quelques ministres de langue anglaise de faire pression à la Commission des Chemins de fer, pour que les Canadiens de l'Est désireux de venir s'établir dans l'Ouest obtiennent des taux plus avantageux.

Suite à une protestation reçue de la région de Saint-Paul, l'ACFA a soutenu et réclamé le respect du vieux nom de Thérien que l'on avait changé en Gabriel Siding. Justice fut rendue.

Et puis, bien sûr, il y a eu la fondation du journal.

...Les orateurs du vendredi soir

...le maire Bury

Sur l'invitation du président général M le Maire Bury visite le congrès le vendredi soir et souhaite la bienvenue aux délégués. Il considère l'élément canadien-français comme étant quelque chose de précieux dans la composition de la ville qu'il administre.

...M Fournier

Le président général présente ensuite M Camille Fournier déléguée de l'ACJC du Manitoba et représentant de l'Association d'Éducation. M Fournier rend alors hommage à l'Association Catholique de la Jeunesse qu'il représente. C'est elle qui prépare les chefs de demain car ceux d'aujourd'hui ne sont pas éternels. Vos compatriotes du Manitoba ont constaté vos progrès au cours de l'année et nous nous en sommes réjouis, dit-il.

...le Dr Beauchemin

C'est ensuite le Dr Beauchemin qui adresse la parole aux délégués. Qu'est-ce que l'ACFA? Il félicite alors les ouvriers de

la première heure dont M Rioux qui ont été les premiers à travailler vers

"le but de l'Association qui est l'union des Franco-albertains pour la conservation de leur langue, leurs traditions nationales, leurs mœurs et coutumes particulières et d'assurer leur survivance comme entité catholique et française." (L.S., le 25 juillet 1929).

Malheureusement, il faut l'avouer pour certains des nôtres, ce mot d'union ne dit pas grand-chose. Comment se fait-il *"qu'avec une histoire comme la nôtre, des origines comme les nôtres, un Franco-albertain, un canadien-français, puisse un seul instant oublier ou renier ce qu'il est."* (L.S., le 25 juillet 1929.) Est-ce parce qu'il ne sait pas, demande le Dr Petitclerc? C'est donc à nous de l'instruire. Et une fois qu'il a compris, il nous sera uni et c'est là le but de l'ACFA. Selon le Dr Beauchemin nous avons tous notre part de responsabilité dans cette cause commune. Comment doit-on s'y prendre? C'est une question d'éducation nationale française. Il faut entrer dans chaque foyer, atteindre chaque Franco-albertain. Il faut y mettre plus d'organisation et pas trop de sentiment.

...discours des députés

Deux des quatre députés invités à adresser la parole ont répondu à l'appel dont M. Boudreau. Il croit que l'Association devrait avoir un secrétaire qui consacrerait tout son temps, qui tiendrait un bureau où les requérants pourraient s'adresser. L'Association devrait préparer un relevé du nombre de ceux des nôtres qui sont employés dans les divers services municipaux, provinciaux et fédéraux.

M Giroux s'adresse à son tour à l'auditoire. Il met l'Association en garde en lui disant que la population albertaine ne se contentera pas de beaux discours et de beaux écrits. Il ajoute ensuite que c'est bien beau d'avoir une association et un journal qui se dit indépendant mais que sont devenus les représentants que nous avions autrefois: un ministre de Langue française dans le cabinet provincial cinq députés et deux échevins. Il ne nous reste que quatre députés et M. Giroux trouve que c'est peu. Et puis le clergé de langue française devrait être plus nombreux en Alberta.

...M Pepin et l'intermède musical

M Pepin, le maître de chapelle de Saint-Joachim s'est chargé du programme musical. Entre autres, Mme Georges Lambert et M Gérard Baril ont chanté ainsi que la Chorale saint-Joachim.

...L'avant-midi du samedi

L'avant-midi du samedi on entendit le vice-président-général, M J.-E Primeau, expliquer la raison d'être des comités régionaux et en exposer le rouage sommairement. Ces comités seront nécessaires vu la distance qui sépare certains cercles de l'Exécutif. Les comités pourront, entre autres, faciliter la surveillance de l'enseignement du français dans les écoles. Que ceux qui y croient les réclament à l'Exécutif.

Les délégués ont plusieurs questions. Ils veulent savoir qui va décider des limites du territoire de chaque comité régional. On s'inquiète aussi des distances entre les différents cercles.

...M. H.-E Patenaude et le comité de finances

M. Patenaude le trésorier général fait lecture des recettes et des dépenses pour la période allant du 16 juillet 1928 au 15 juillet

1929. En dépit d'une récolte qui désappointe, l'ACFA a vu ses revenus augmenter de 392.00\$. Le rapport financier est publié dans *La Survivance* du 25 juillet 1929.

Suite à la présentation de M. Patenaude, le Comité de finances offre quelques suggestions et quelques commentaires. Ce n'est pas le temps de se croiser les bras malgré un léger surplus. Nous avons à l'heure actuelle comme secrétaire général le rédacteur de *La Survivance*. Il nous faut un secrétaire à plein temps comme cela est le cas dans nos associations sœurs des autres provinces. Ceux-ci s'occupent des concours de français; ils sont les visiteurs d'école; ils veillent à l'application du programme de français; il conseille les commissaires d'école, etc...

Pour ce qui est des moyens à utiliser pour mieux financer l'ACFA, chaque paroisse où il y a un cercle devrait se faire un point d'honneur d'organiser des soirées au profit de l'Association. Suite à la présentation du Comité de finances quelques délégués tiennent à faire quelques judicieux commentaires. M Fournier du Manitoba explique comment les Franco-manitobain ont réussi à payer leur secrétaire-général.

On demande alors à M Laplante s'il est satisfait du salaire qu'il retire et s'il veut que l'on continue la situation présente. Celui-ci répond que ce n'est pas une question de salaire et qu'il espère pouvoir renoncer au poste de secrétaire-général.

M Maynard du cercle de Cluny se propose de faire augmenter la contribution de son groupe de 100\$. Et quand on lui demande de la manière que cet argent serait perçu M. Maynard répond que s'il ne trouve pas le moyen de tenir sa promesse il payera le montant promis de sa poche.

...le monument du Père Lacombe

Dimanche après-midi, cinq mille personnes se pressent sur l'historique colline de Saint-Albert pour rendre hommage à la mémoire du père Lacombe. La dédicace de la statue a été fait par M Liguori Lacombe, petit-neveu du missionnaire. On note aussi la présence du lieutenant-gouverneur Egbert, de l'hon. Charles Stewart ministre de l'Intérieur, de Mgr O'Leary, du Dr Petitclerc et de L. Boudreau MPP.

À plusieurs reprises pendant les discours, les orateurs mentionnent que le monument est érigé grâce à la générosité du public. Parmi les orateurs en plus des personnes déjà nommées il y aussi le père Jan, curé de Saint-Albert, le maire Hogan de Saint-Albert, le maire Bury d'Edmonton, James Reilly, secrétaire du monument Lacombe et J.W. Pigeon qui présente le Dr Petitclerc.

La statue fut fabriquée en France et érige à l'endroit où le père Lacombe et Mgr Taché campèrent pendant leur voyage du Lac Sainte-Anne à St-Boniface le 14 janvier 1869. Mgr Taché disait alors : "*Ici vous construirez la nouvelle chapelle.*" (L.S., 25 juillet 1929). La chapelle est encore conservée à Saint-Albert dans le musée des Missions.

...Les voyageurs et le discours de M Poirier

Les voyageurs de l'Université de Montréal arrivent le dimanche matin à dix heures et après une courte visite à travers les rues de la ville, ils se dirigent vers l'église de Saint-Joachim. Après la grand'messe, les voyageurs et les délégués se réunissent à l'Hôtel McDonald pour le diner.

M Paul-Émile Poirier leur souhaite la bienvenue et résume rapidement la situation des francophones en Alberta. Nous sommes dans une période de transition, de réorganisation et nous avons fait d'immenses progrès, dit-il. Il y a trois ans l'ACFA se

fondait. Elle répondait aux besoins. Cette troisième année c'est celle de la reprise des activités: la fondation en 6 ou 7 mois d'un journal qui compte au-delà de 2,000 abonnés payés; un exécutif qui avec le concours de l'AIBA vient de mener à bonne fin un concours de français auquel participa 4,000 enfants; un exécutif qui s'est prononcé énergiquement sur la question des écoles; un exécutif qui a su réveiller une quarantaine de ses cercles tombés en léthargie

...Le congrès se termine

Le dernier soir du congrès, les délégués sont de retour dans la grande allée du Memorial qui était à moitié remplie l'an dernier mais qui réunissait cette année plus de 800 personnes. (*L.S., le 25 juillet 1929*). Semble-t-il que les délégués sont venus plus nombreux que jamais et on croit que le congrès a fait de la bonne besogne. La confiance grandit. L'Association semble avoir trouvé sa voie.

...les élus

L'édition de *La Survivance* en date du 26 septembre 1929 publie la liste des membres de l'Exécutif :

J.-L Petitclerc	président-général	
J. E. Primeau	1 ^{er} vice-président-général	(Saint-Paul)
L.O.Beauchemin	2 ^e vice-président-général	
H.-E Patenaude	Trésorier-général	
Rodolphe Laplante	Secrétaire-général	

Officiers

Jean Langlois,	(Saint-Paul)
P.-E Poirier	(Edmonton)
Rosaire Racette	(Lamoureux)

Edgar Marquis (Edmonton)

(M. Marquis démission de l'Exécutif à cause de son départ pour Winnipeg. Il est remplacé par M. Jérôme Lambert de Picardville).

Arthur Lamoureux (Lamoureux)

Louis Normandeau (Edmonton)

Aug. Forget (Morinville)

Théo Gobeil (Beaumont)

J.-A Maynard, (Cluny)

E. Hermary, (Red Deer)

M. H.Toupin (Legal)

L'Exécutif comprend aussi un représentant du Juniorat St Jean, un représentant du Collège des Jésuites, deux représentants du clergé de langue française de la ville d'Edmonton et deux de l'extérieur. Depuis le congrès, les membres suivants ont été nommés :

Mgr Pilon (Morinville)

R.P. U. Langlois o.m.i (Edmonton)

R.P. J. Béliveau s.j. (Edmonton)

M. l'abbé H. Goutier, (Legal)

M. l'abbé R. Ketchen, (Edmonton)

R.R.A Daridon o.m.i (Edmonton)

Le R.P. D'auteuil Richard s.j.

M Amédée Lavoie représentent l'AIBA)

...officiers d'honneur

Le 20 juillet 1929 lors du 4^e congrès a lieu une assemblée spéciale de l'Exécutif convoquée dans le but de conférer à MM. Jenvrin et de Savoye le titre d'officiers d'honneur de l'ACFA en reconnaissance des services qu'ils sont rendus à l'Association et

aux œuvres françaises de la province. Cela signifie que MM Jenvrin et de Savoye pourront assister aux délibérations de l'Exécutif tout comme le font les officiers d'honneur nommé suite au congrès de juillet 1928.

Lors d'une assemblée régulière en date du 3 octobre 1929, conformément à la constitution on procède à la nomination du comité de finance composé de MM Forget, Poirier, Patenaude et du comité d'éducation composé du R. P. Béliveau, du R.P. Langlois et de M. Racette.

En juin 1930 M Jérôme Lambert de Picardville remplace M Marquis à titre de membre de l'Exécutif. M Marquis qui a démissionné à cause de son départ pour Winnipeg.

...les comités

Suite au quatrième congrès, le 3 octobre 1929, et conformément à la constitution, les membres de l'Exécutif procèdent à la nomination du Comité de finance (MM Forget, Poirier, Patenaude) et du Comité d'éducation le père Béliveau, le père Langlois et M. Racette).

B. Le 5e congrès du 3-5 février 1931

...en préparation pour le nouveau congrès.

Lors de l'assemblée régulière de l'Exécutif tenue le 9 octobre 1930 on discute de la tenue du prochain congrès. Tous sont d'accord de le tenir en même temps que le congrès des commissaires d'écoles. On adopte aussi la motion que le prochain congrès de l'ACFA pour la première fois ait lieu en hiver au lieu d'en été. La saison est plus propice, les cultivateurs étant moins occupés. Le prochain congrès aura donc lieu en février 1931.

M. Normandeau suggère qu'une journée ou une demi-journée du temps du congrès soit consacrée à l'agriculture car cela intéresse la majorité des membres de l'ACFA. La question revient sur le tapis le 13 novembre 1930 et M Jenvrin et Patenaude en font la proposition. Pour faire suite, le secrétaire invitera M A-T.Charron sous-ministre conjoint de l'Agriculture au fédéral.

Le 11 décembre, on fixe la date du prochain congrès au 3,4, 5 et 6 février 1931 et quelques jours plus tard un comité d'organisation est formé. Il s'agit du président général, du secrétaire général de MM Louis Normandeau, Paul-E. Poirier, des RR PP J. Béliveau s.j. et Henri Routhier omi et de M E.-E Patenaude trésorier général.

En janvier 1931 les membres de l'Exécutif donnent l'autorisation de faire imprimer 500 cartes de convocation et 2000 cartes de membre. Et suivant l'article 40 paragraphe(f) des statuts généraux MM Paul-E. Poirier, J.-A Pelletier et l'abbé Roméo Ketchen sont désignés pour constituer le comité de vérification des lettres de créance des délégués au congrès

Or selon le secrétaire général il est très important que tous les cercles de l'ACFA désignent leurs délégués. Il est vrai que cette année la crise financière met bien des gens dans la gêne. Raison de plus que tous ceux qui en ont les moyens se fassent un devoir d'être présents. Il faut venir en foule et d'aussi loin que possible car ce sont les délégués qui sont vos porte-parole, dit M Baudry dans son article du 15 janvier 1931 intitulé "*Une esquisse du programme*". Ce sont eux qui déterminent la ligne de conduite de l'Association. Ce sont eux qui sont chargés de faire connaître vos conditions, vos attitudes, vos besoins. En fait les cercles suivants seront représentés lors du congrès de février 1931: Beaumont, Bonnaville, Brosseau, Calgary, Castor, Chauvin, Cluny, Donnelly, Falher, Girouxville, Immaculée-Conception,

Lamoureux, Legal, McLennan, Morinville, Picardville, Saint-Albert, Saint-Charles, Saint-Edmond, Saint-Edouard, Saint-Joachim, Saint-Paul et Saint-Vincent.

...le mardi après-midi le 3 février 1931 (Inscription des délégués et discours de bienvenue par le président

Le congrès qui a lieu à l'École séparée de la 103^e rue est ouvert par le discours de bienvenue du président général. Les participants sont nombreux.

"Des quatre coins de la province, du vieux et cher Québec, des États-Unis, de l'Amérique du Nord, de la Saskatchewan, du Manitoba, vous êtes venus assister à ce congrès de l'ACFA et de montrer ainsi tout l'intérêt que vous portez à la cause qui vous réunit ici. Mettons-nous au travail car il faut marcher ou mourir. " (L.S., le 3 février 1931).

Le président lit alors une lettre de Rodolphe Laplante qui est maintenant de retour au Québec. Après avoir exprimé ses meilleurs vœux de succès, M Laplante affirme que le sort de l'école bilingue en Alberta est entre les mains des parents et de leurs mandataires représentés par les commissaires d'écoles. Fasse au ciel que ces derniers voient le jour.

En effet, répond le président c'est pour cette raison que nous avons choisi de rencontrer les commissaires d'écoles lors de leur assemblée annuelle en tenant notre congrès à la même époque.

Le président remercie alors le secrétaire, (le nouveau secrétaire permanent en la personne de Ubalde Baudry) et le trésorier de leur travail. Ceux-ci, dit le Dr Petitclerc, donneront un rapport complet des activités de l'association, des démarches entreprises, de l'état des cercles, des argents perçus et déboursés.

Et vous aurez à élire un nouveau bureau exécutif. Une fois le congrès terminé partez avec la résolution de travailler au progrès de l'ACFA *"dépositaire en terre albertain du flambeau de la civilisation française."* (L.S., le 3 février 1931).

...mardi le 3 après-midi Formation de la commission de nomination et formation du comité des résolutions

Mardi après-midi, une Commission des nominations est formée en vertu de l'article 34, paragraphe a) des statuts généraux. *"À la première séance du congrès, on formera une commission de nomination, composée de deux membres de l'Exécutif et de trois délégués au Congrès."* (Statuts généraux a.34 a) 1929).

Les membres suivants sont alors nommés pour servir sur ce comité: le père Henri Routhier o.m.i., MM. Auguste Forget, Adéodat Boileau, J.-Art. Lamoureux, J.-B Langelier.

Au même moment on forme aussi un Comité des résolutions composé du père J. Béliveau s.j., du père P. Cozanet o.m.i. de MM. Paul-Émile Poirier, J-A Maynard, Jos Julien, de M l'abbé Léon Roy et de M. l'abbé S. Loranger.

L'article 34 b des Statuts généraux indique que la

"...commission de nomination prépare une liste de 20 candidats choisis parmi les membres de l'Association, qu'elle soumet aux délégués, au cours de l'avant- dernière séance. Tout délégué, sur simple motion, peut ajouter à cette liste." (Statuts généraux a.34 b) 1929).

Avant la fin de la séance il est unanimement résolu d'envoyer le message suivant à N.S Père le Pape. *"Les Canadiens-français de l'Alberta réunis en congrès expriment leur inébranlable*

attachement au Saint-Siège et sollicitent humblement bénédiction apostolique." (L.S., le 3 février 1931).

...le mardi soir 3 février (Discussion libre)

La séance du mardi soir est entièrement consacrée à une discussion libre. La discussion est entrecoupée de chansons canadiennes dirigées par M Gédéon Pépin. Au cours de la séance il est résolu de charger le comité des résolutions de préparer un règlement pur déterminer le statut d'un membre.

...le mercredi matin 4 février. Messe Rapport du secrétaire-général

La journée du 4 février débute par une basse messe à l'église Saint-Joachim dite par Mgr O'Leary. Le curé, le R.P. Chartrand o.m.i. fait une allocution de même que Mgr O'Leary.

L'avant-midi on vote alors des remerciements à MM Racette et Lavoie pour le rôle qu'ils ont joué dans l'organisation des concours de français ainsi qu'à M Alex Mahé et Adrien Piquette pour leur dévouement envers la cause nationale.

C'est ensuite l'audition du rapport du secrétaire-général. Dans un premier temps M Baudry parle de la formation et du travail des comités dont le comité des finances qui s'est efforcé de faire entrer les fonds pour assurer la survie de l'Association et permettre l'embauche d'un secrétaire permanent. Il décrit alors des visites des élus dans les différents centres lors d'occasions spéciales et dresse la liste des cercles visités. Il parle des concours de français auxquels 58 écoles, 2190 enfants ont participé. Il parle des comités régionaux et des membres isolés. Il termine en parlant des raisons d'espérer et de croire au succès.

À midi des voitures attendent les congressistes pour les conduire à la brasserie *North Western* où ils sont les hôtes du sénateur Lessard qui reçoit un vote unanime de remerciement.

...le mercredi après-midi 4 février 1931 (rapport du trésorier-général)

Le trésorier général présente son rapport. Une copie sera envoyée aux cercles qui ne sont pas représentés à cette séance plutôt que de le publier dans *La Survivance*.

Alors qu'il est question du journal, il est adopté qu'un comité composé de trois membres: le père Marcel Chartier o.m.i. M. Paul-E. Poirier et Ubalde Baudry soit formé en vue de recevoir les plaintes, d'étudier les relations du journal et de l'ACFA et pour augmenter la circulation pour que l'un et l'autre s'entraide.

...le mercredi soir le 4 février 1931 Séance solennelle invités spéciaux

La séance solennelle du mercredi soir le 4 février est présidée par M le président général. On rapporte que la salle était tout à fait remplie. Les personnes suivantes prennent ensuite la parole : Mgr O'Leary (en français) l'honorable Brownlee, premier ministre de la province (en anglais), M Wallace président de l'Université de l'Alberta, (en anglais), S. H. le maire d'Edmonton J J. Douglas (en anglais) Mgr Guy o.m.i. (dans les deux langues) Mgr Gabriel Breynat o.m.i. (en français), et M. J.-E Laforce, représentant de la province de Québec, (en français.)

Selon le premier ministre Brownlee, les Canadiens-français

"... ont contribué au développement et à la prospérité de ce pays dans l'Ouest comme dans l'Est du Canada, en restant eux-mêmes, en restant unis entre eux par les liens de

la race et de la religion et en travaillant de concert avec nous pour le bien du Canada." (L.S., le 12 février 1931).

M le Dr R.C. Wallace président de l'Université de l'Alberta termine sa présentation en disant que les Canadiens français ont été une force de progrès et de vie pour le Canada et c'est ainsi qu'ils le seront dans l'avenir.

M J.M. Douglas, le maire d'Edmonton, affirme que lors de la crise économique actuelle, les Canadiens-français suivent l'exemple de leurs ancêtres qui ont fourni à l'histoire de si beaux témoignages d'héroïsme et de vaillance. En terminant il souhaite que les Canadiens-français d'Edmonton et de la province continue d'agir comme ils l'ont fait dans le passé pour le plus grand bénéfice et le succès de l'Alberta. En fait, selon le reportage publié dans *La Survivance*,

"tour à tour, le premier ministre de la province, le président de l'Université, le maire d'Edmonton, nous dirent en d'autres termes, mais avec la même précision: "Restez vous-mêmes" C'est en restant catholiques et français que vous serez une force pour cette province et pour tout le Canada." (L.S., le 5 février 1931).

...jeudi avant-midi le 5 février, Séance consacrée à l'agriculture

La séance, sous la présidence de M. le Dr Beauchemin est consacrée à l'agriculture. Les présentations de Wilfrid Boisvert, de Jean-Marie Fontaine, du père Stanislas Lajoie o.m.i sont entrecoupées de discussion.

...jeudi après-midi le 5 février 1931 (Rapport de M Trembley Rapport du comité des résolutions p. 18 Nomination des scrutateurs et élection des membres de l'Exécutif)

M. J-H Tremblay agronome bilingue de la province, présente un travail sur l'industrie bovine et porcine en Alberta.

Par la suite le Comité des résolutions par l'entremise du P J. Béliveau s.j. fait son rapport . Entre autres, les congressistes affirment leur attachement invincible à la Couronne britannique. Ils expriment aussi leur reconnaissance à l'Exécutif de l'ACFA et à *La Survivance*.

Unis dans un commun effort, les chefs de foyers de langue française prennent la résolution de ne pas tolérer que leurs enfants fassent usage d'une autre langue que la langue maternelle au foyer. Ils prennent aussi la résolution de leur donner un parfait exemple.

On veut encourager la bonne presse et les délégués prennent la résolution de s'abonner à au moins un journal catholique de leur langue et plus spécialement à *la Survivance*.

Étant donné que les Canadiens de l'Est qui viennent s'établir dans l'Ouest paient un prix trop élevé pour leur transport, il est résolu que le congrès fasse demande au gouvernement fédéral et aux compagnies de chemins de fer d'accorder aux Canadiens qui viennent s'établir dans l'Ouest au moins le même tarif de faveur que celui accordé aux étrangers depuis tant d'années.

Il est résolu que l'honorable premier ministre de la province soit prié d'appeler l'un des nôtres à faire partie du cabinet actuel en Alberta.

Le congrès prie l'exécutif de l'ACFA de s'entendre avec le ministère de l'Agriculture pour que des cours abrégés d'agriculture soient donnés à Saint-Paul et dans les autres centres

français durant le mois de mars prochain et que l'Exécutif forme un comité chargé d'étudier les problèmes agricoles qui intéressent les Canadiens-français. Il est aussi résolu de prier l'honorable Géo Hoadley ministre de l'Agriculture de nommer un deuxième agronome de langue française.

Il est résolu que les comités régionaux ne pourront prendre aucune action sur une question d'ordre général sans avoir obtenu l'assentiment de l'Exécutif central. Le congrès émet aussi le voeu que tous les corps canadiens-français organisés ou non de l'Alberta qui ont des demandes ou des réclamations d'un intérêt général au point de vue national à faire aux gouvernements ou autres autorités de soumettre ces demandes à l'Exécutif pour étude de façon à empêcher l'épuisement de nos efforts dans des demandes non- appuyées.

L'après-midi du jeudi 5 février la Commission des nominations fait son rapport. Le R.P. Henri Routhier o.m.i. présente alors la liste des candidats choisis par la Commission des nominations.

J.-L Petitcherc	(Saint-Joachim)
Dr J.H. Riopel	(Legal)
Me Alfred -U Lebel	(Saint-Paul)
Albert Rocque	(Immaculée-Conception)
Léo Belhumeur	(Calder)
Pierre Cozanet o.m.i.	(Saint-Albert)
M. l'abbé Léon Roy	(Donnelly)
J.-O Pilon	(Immaculée Conception)
Siméon Langlois	(Lamoureux)
Hector Allard	(Université d'Alberta)
Dr L.-O Beauchemin	(Calgary)
H.-E Patenaude	(Saint-Joachim)
Me Paul-E Poirier	(Saint-Joachim)

Auguste Forget	(Morinville)
Arthur Lamoureux	(Lamoureux)
Théo Gobeil	(Beaumont)
Jérôme Lambert	(Picardville)
J.-A Maynard	(Cluny)
E. Hermary	(Red Deer)
Louis Normandeau	(Saint-Joachim)

Les noms suivants sont ajoutés par les congressistes puis les mises en nomination sont closes :

Émile Lafrance	(Saint-Paul)
Jean-Marie Fontaine	(Saint-Albert)
J.-H Tremblay B.S.A	(Saint-Joachim)
J.-P Desrochers	(Immaculée-Conception)
M. l'abbé S. Loranger	(Saint-Edouard)

A. Boileau propose que le Dr Beauchemin, Lionel Simard et J.-B Langelier agissent comme scrutateurs et M. Boileau est unanimement désigné pour présider l'élection.

...le jeudi soir séance consacrée aux questions scolaires.

Le jeudi soir alors que l'on dépouille le scrutin de vote, une centaine de congressistes se rendent à l'hôtel du Roi Edouard pour un souper présidé par le président général. On lit un message de M Raymond Denis au cours du souper. M. Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, M. le président général et M. Boileau vont adresser la parole.

Le R.P. Béliveau s.j. fait ensuite une présentation intitulé "*L'éducation au point de vue catholique.*" Il est suivi par M. L.-P Gagnon représentant des francophones du Manitoba qui présente un discours émouvant et par M. J.-E Laforce qui parle au nom de

la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de l'Association Can-Américaine de la Nouvelle-Angleterre.

À 8h, pendant le repas M. Boileau proclame les élus suivants: Dr J-L. Petitclerc, Dr L.-O Beauchemin, M.-E Patenaude, Paul-É Poirier, Auguste Forget, J.-A Maynard, J.-H. Tremblay, Léo Belhumeur, Jérôme Lambert, Louis Normandeau, J.-O Pilon, Jean-Marie Fontaine, Arthur Lamoureux, Hector Allard, et le Dr J.-H Riopel.

Les nouveaux élus se réunissent immédiatement pour faire l'élection des officiers généraux. (les RR. PP. J.Béliveau s.j., Henri Routhier o.m.i. et Auclair o.m.i. assistent à cette réunion.) Paul-É Poirier est nommé président d'élection et les officiers suivants sont tous nommés unanimement. M le Dr Petitclerc (président) M. le Dr Beauchemin (premier vice-président) et Paul-E Poirier (deuxième vice-président) (Auguste Forget est mis en nomination à la première vice-présidence mais il décline) M. Patenaude est réélu trésorier général. Le secrétaire général est maintenu dans ses fonctions. Mgr M. Pilon P.D. et M. l'abbé H Goutier sont de nouveau désignés comme curés de la campagne et la nomination des curés de la ville est laissé à la prochaine réunion de l'Exécutif.

Une fois revenu devant le public, M. Boileau présente les officiers généraux et le nom de chacun est salué par "*Il a gagné ses épaulettes.*" Le Dr Petitclerc réélu à la présidence est visiblement ému de la marque de confiance qu'on lui témoigne.

...suite au congrès de février 1931

Lors de la rencontre du 12 février 1931, la première rencontre de l'Exécutif depuis le 5^e congrès, il y a plusieurs ajustements. Dans un premier temps, la question de la

représentation de l'AIBA à l'Exécutif est remise à la prochaine réunion.

On passe alors à la formation de comités. Sur proposition Lamoureux et Belhumeur, le trésorier général et MM Poirier et Forget sont maintenus en fonction pour constituer le Comité de finances et MM J.-O Pilon, Hector Allard, le R.P. J. Beliveau, la R.S. Beaupré et M J.-J Leblanc sont nommés pour constituer le Comité de l'Enseignement. On y ajoute aussi M. Poirier et le R.P. Routhier. L'Exécutif a aussi formé un comité de l'Agriculture. Font partie de ce comité MM. J.-H Tremblay, Jean-Marie-Fontaine et Louis Normandeau. *(LS., le 19 février 1931).*

Lors de cette première réunion de l'Exécutif, Mgr Pilon demande d'être remplacé sur l'Exécutif. Sur proposition Lamoureux/Patenaude M. l'abbé J.-h Garnier, curé de Lamoureux est désigné pour lui succéder à titre de membre du clergé de langue française de la campagne. Mais M. l'abbé Garnier démissionne à son tour le 10 décembre 1931. Sur proposition Forget et Allard le secrétaire général sera alors chargé de prier M. l'abbé J.-E Garnier de bien vouloir reconsidérer sa démission.

Tel qu'établi à l'Article 35 de la Constitution, le R.P. A Chartrand o.m.i. de Saint-Joachim et M. l'abbé Roméo Ketchen sont nommés lors de la rencontre du 12 février 1931 pour être les deux membres du clergé de langue française d'Edmonton sur l'Exécutif. Toutefois lors de la rencontre de l'Exécutif du 8 octobre 1931 le R. P. Chartrand est remplacé par le R.P. Armand Boucher o.m.i. curé de Saint-Joachin.

Le 12 février 1931, M. Louis Normandeau offre de démissionner pour faire place à un représentant de Saint-Paul qui est pourtant représenté par son chef régional. La proposition de M Normandeau n'est pas acceptée. La question n'est pas réglée pour autant. Le 12 mars 1931 les membres de l'Exécutif sont saisis

du fait que M Normandeau a fait parvenir une deuxième lettre de démission de l'Exécutif. Or la question est renvoyée à la prochaine réunion et M. Normandeau en est prévenu. En fin de compte la démission de M. Normandeau est acceptée lors de la réunion du 9 avril 1931 et le 8 octobre 1931 M Théo Gobeil de Beaumont est nommé membre de l'Exécutif pour remplacer M. Normandeau.

D'autres démissions se produisent pendant l'année. La démission de M. l'abbé Henri Goutier de Legal est acceptée avec regret le 10 décembre 1931. C'est M l'abbé J.-Léon Roy curé de Donnelly qui est désignée pour le remplacer.

Le 10 décembre M Adélarde Garon du cercle de Calder est admis à assister à la réunion de l'exécutif. Aucune raison n'a été donnée dans le compte rendu de la réunion.

...membres d'honneur

En ce qui a trait au Membres d'honneur sur proposition Poirier et Patenaude, le 12 février 1931 l'hon sénateur P.-E Lessard, son hon le juge Lucie Dubuc, M. Henri de Savoye et M. Paul Jenvrin sont nommés membres d'honneur de l'ACFA pour 1931. Ils ont le droit d'assister aux réunions de l'exécutif mais n'ont pas le droit de vote.

...suite au congrès de février 1931, ce qu'on en dit

Le Congrès continue, écrit Ubalde Baudry dans *La Survivance* en date du 12 février 1931. Le congrès continue parce que les gens présents au congrès en sont revenus satisfaits et plus fiers que jamais d'être Canadiens-français. Il continue parce que toutes les personnes présentes en ont rapporté l'ambiance avec elles et en tirent pari. Déjà dimanche St-Joachim, Lamoureux, Calder, Calgary ont tenu leur assemblée annuelle. Lundi soir

c'était St-Albert et hier, Beaumont. Ce soir c'est le tour de Legal et bientôt ce sera Morinville, Picardville et l'Immaculée Conception.

C. le 6e congrès du 27 au 29 janvier 1932

Le 8 octobre 1931 il est décidé que l'Association tiendra son prochain congrès au cours de l'hiver. (*D'année en année*, 28 p. 11). Le congrès aura lieu dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception du 27 au 29 janvier. (*L.S., le 20 janvier 1932*). L'inscription aura lieu le soir du 27.

Le 12 novembre 1931, un comité du congrès est formé. Il se compose de MM Poirier, Allard, Belhumeur, le père J. Béliveau s.j. J.-O Pilon et le président général. Jos Julien et l'abbé Ketchen sont désignés pour constituer un sous-comité du congrès qui s'occupe du logement des congressistes. On apprend par la suite qu'il y aura des chambres à cinquante sous. M Paul-E Poirier est nommé président du comité de réception et il a le pouvoir de s'adjoindre tous les membres dont il aura besoin. M Belhumeur, l'abbé Ketchen et M. A.-J Kéroack sont désignés pour composer le comité des lettres de créances du congrès.

Le 14 janvier 1932 le comité du congrès fait rapport à l'Exécutif d'une réunion qu'il a tenu le 23 décembre. Il soumet l'ébauche du programme qu'il a tracé. Il est décidé d'inviter l'honorable M. Hoadley, ministre provincial de l'Agriculture à être présent à la séance consacrée à l'agriculture et à la colonisation. De plus, le comité du congrès s'est rendu à la demande de certains cercles de tenir le congrès de l'ACFA avant la convention des commissaires d'écoles qui aura lieu du 3 au 5 février à Calgary.

C'est le temps de désigner les délégués. Rappelons que selon l'article 29 des statuts généraux de l'Association

"Chaque cercle paroissial a droit à un délégué par vingt (20) membres ou fraction de vingt membres". Peu importe si les membres sont actifs ou adhérents. Mais il faut être membre actif pour être délégué." (ACFA, Exécutif le 6 janvier 1932).

Rappelons également que seuls les délégués des cercles ont le droit de voter mais tous les nôtres sont bienvenus.

...le mercredi soir le 27 janvier 1932

En plus des membres de l'Exécutif général, les délégués viennent de partout: Athabasca, Beaumont, Bonnyville, Brosseau-Duvernay, Calgary, Chauvin, Cluny, Donnelly, Falher, Girouxville, Immaculée-Conception, Lafond, Lamoureux, Legal, McLennan, Morinville, Picardville, Pincher Creek, Red Deer, Saint-Albert, Saint-Edmond, Saint-Joachim, Saint-Paul, Saint-Joseph, Tangente et Vimy.

C'est M l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée-conception et membre de l'Exécutif qui présente le mot de bienvenue. Il voudrait que le congrès serve à promouvoir davantage l'union entre les nôtres et il demande qu'on laisse à la porte les ambitions personnelles et les petits malentendus.

Le discours d'ouverture du congrès est prononcé par le président général, le Dr Petitclerc. C'est le temps de s'occuper de notre survivance, dit-il. Nous sommes catholiques et canadiens-français et il n'y a pas d'opposition entre les deux. Mais la religion n'est pas menacée aujourd'hui en Alberta. La langue l'est. En travaillant pour l'un on travaille pour l'autre. Or un bon moyen de diffusion de la langue française parmi nos concitoyens c'est celui

de la radiodiffusion, des concerts bimensuels français de l'ACFA au poste CJCA et des concerts venant du poste CKUA de l'Université de l'Alberta.

Le président signale ensuite certains deuils, certaines activités de l'Association pendant l'année, Notre sénateur est mort et il ne sera probablement pas remplacé. Le Dr Petitclerc expose ensuite le cas Maloney qui fait campagne en Saskatchewan contre le français et contre la religion catholique. Il faut être sur nos gardes. C'est à nous qu'il appartient de lutter pour conserver nos droits.

Le président explique ensuite les démarches faites pour faire enlever les prêtres de l'Exécutif. Mais, dit-il nous ne sommes pas encore mûres pour se séparer de notre clergé. Et avant de procéder à la partie concert du programme on envoie un message au délégué apostolique. *"L'Association canadienne-française de l'Alberta réunie en congrès annuel déclare attachement au Saint-Siège, sollicite bénédiction apostolique."* (ACFA, Congrès le 27 janvier 1932). Le message est signé J.-L Petitclerc Président général. La réponse suivante est reçue le lendemain: *"Remercie et envoie de tout cœur bénédiction apostolique"* Signé Andrea Cassulo. (ACFA, Congrès 28 janvier 1932).

On propose aussi d'écrire au gouverneur général déclarant l'allégeance des Canadiens-français au Roi.

Suite au discours de bienvenu, un magnifique programme musical est donné grâce à l'amabilité de Mlle Gertrude Baril qui a présenté de nombreuses mélodies au piano. Mlle Zulma Rogier a présente un répertoire de chansons françaises. M. Louis Normandeau contribue aussi au programme.

...le jeudi avant-midi le 28 janvier 1932

A huit heures, une basse messe est célébrée par S.E. Mgr Guy o.m.i. à l'église de l'Immaculée-Conception. Mgr l'archevêque d'Edmonton prononce l'allocution de circonstance.

Les deux évêques et les principaux officiers de l'Association sont ensuite reçus à déjeuner par le curé Ketchen après quoi on passe à la formation de la Commission des nominations composé de M. l'abbé J.-Léon Roy, Léo Belhumeur P. Laurendeau, J.-P Desrochers, J.-P Demers et le Comité des résolutions composé de M. P.-E. Poirier, M. J.-A Maynard, le père Béliveau.s.j. le père J.-E Tessier o.m.i. le père S. Lajoie o.m.i., M J.-W Beaudry et M J.-N Vallée.

Le reste de l'avant-midi est consacré à l'audition du rapport du trésorier général présenté par M Paul-E.Poirier membre du Comité des finances. Un vote de remerciements à M Roland Patenaude pour l'aide qu'il a apporté à son père le trésorier général.

...le jeudi après-midi le 28 janvier 1932

La séance de l'après-midi est prise par la présentation des différents rapports dont le rapport du secrétaire général qui est le plus long. Viennent ensuite le rapport du Comité de l'agriculture présenté par M. Arthur Lamoureux, le rapport du Comité du concours de français présenté par le père Henri Routhier o.m.i. et le Rapport du Comité de l'enseignement présenté par le secrétaire général.

...le jeudi soir le 28 janvier 1932

Le jeudi soir, le père Henri Routhier, membre de l'Exécutif, présente un travail sur "*L'action sociale catholique*". De nos jours, la foi est le point de mire d'attaques incessantes. Selon le père

Routhier, il importe que les laïques fassent autour d'eux de l'action sociale catholique.

Suite à la présentation du père Routhier, M et Mme Vallée présentent quelques chants.

Après le chant c'est la présentation de Lucien Maynard sur les *"Relations qui devraient exister entre l'ACFA et la jeunesse"*. M. Maynard explique comment l'ACFA peut aider les jeunes et les éloigner du danger qui existe pour eux de s'allier à d'autres jeunes de race et de foi étrangères. Il faut organiser et grouper notre jeunesse et les cercles de l'ACJC sont le moyen s'y parvenir.

Mgr Guy est ensuite invité à prendre la parole. Celui-ci dit ressentir une grande joie de s'adresser à un auditoire si sympathique. Il demande aux laïques d'être des chefs et il souligne les avantages du groupement des jeunes dans des associations telles que l'ACJC.

Sur proposition de M André Déchène, président du cercle Grandin de l'ACJC, la discussion est ouverte sur la résolution suivante:

"Ce congrès émet le vœu que l'ACFA s'occupe activement d'organiser la jeunesse en formant des troupes d'éclaireurs affiliées à l'Association des Éclaireurs Canadiens-français de la province de Québec pour notre jeunesse écolière et, pour notre jeunesse adolescente, des cercles d'études affiliés à l'ACJC." (L.S., le 3 février 1932).

La résolution est adoptée.

...le vendredi avant-midi, le 29 janvier

L'honorable G. Headley ministre provincial de l'Agriculture est invité à prendre la parole à l'ouverture de la rencontre du vendredi avant-midi. Il parle entre autres de *"L'activité et la*

frugalité des Canadiens-français jointes à leur esprit d'entreprise." qui, dit-il ont été *"une bénédiction pour l'Alberta."* (ACFA, Exécutif le 29 janvier 1932).

La présentation de M Headley est suivie de la présentation de l'agronome bilingue J-H Tremblay sur *"Nos marchés pour le bœuf et le porc"* et de celle du père Lajoie sur *"La colonisation."*

Mais pourquoi parler de colonisation dit le père Lajoie puisque nous n'avons plus de terres libres en Alberta grâce aux lois adoptées l'année dernière. On sait que la loi de résidence de trois ans prohibe l'entrée en Alberta de colons de l'Est. De plus on a aboli les tarifs préférentiels et les billets de colons n'existent plus. Il faudrait mille dollars à une famille de l'Est pour payer son transport de Montréal à Edmonton. On ne peut donc compter sur l'arrivée de colons de l'Est. Pour continuer l'œuvre de la colonisation en Alberta, nous devons garder notre jeunesse sur la terre et les outiller pour qu'ils deviennent des cultivateurs prospères. Il faut donc intensifier l'enseignement de l'agriculture dans les écoles.

...le vendredi après-midi le 29 janvier 1932

Le Comité des résolutions fait rapport. Les congressistes adoptent alors une résolution à l'ACFA la félicitant pour la bonne administration des affaires, au Comité du concours de français pour le succès obtenu.

Parmi les résolutions adoptées il y a les suivantes: étant donnée la crise économique qui sévit actuellement dans le pays, les Canadiens français de l'Alberta sont prêts à donner à leurs compatriotes un exemple de probité et d'honnêteté; étant donné que le territoire du Labrador peut être acheté par des compagnies étrangères, les Canadiens français de l'Alberta prient le très hon R.B Bennett premier ministre et le gouvernement canadien de

régler la question dans le sens des intérêts canadiens; étant donné que les étrangers qui viennent s'établir au pays jouissent de taux de transport préférentiels quand ils viennent s'établir dans l'Ouest canadien, il est résolu que demande d'un taux de transport de 25\$ comme en 1930 soit accordé aux Canadiens de l'Est qui viennent s'établir sur les terres de l'Ouest; il est résolu que le gouvernement de l'Alberta soit prié d'amender la loi des homesteads en supprimant l'obligation pour les personnes nées au pays d'avoir résidé trois ans dans la province pour avoir droit à un homestead.

Le congrès reconnaît la nécessité de la bonne presse et encourage fortement l'abonnement à *la Survivance*. Il est ensuite proposé que l'Exécutif envoie un représentant à l'endroit où se tient la convention des commissaires d'écoles pour servir de trait d'union entre les délégués de langue française puis entre ces derniers et les autres délégués catholiques.

On rapporte progrès dans le cas d'une résolution ayant trait aux manuels d'histoire du Canada et au sujet de l'emballage bilingue des produits de la Shredded Wheat.

On demande au nouvel Exécutif de mettre à l'étude la question des meilleurs moyens à prendre pour combattre l'anglicisation de nos groupements canadiens français, de mettre à l'étude la fondation de bourses pour faire instruire des prêtres canadiens français, que l'ACFA s'occupe d'organiser la jeunesse. (Le congrès prend alors connaissance de la formation de deux Cercles de l'ACFA dont le cercle Grandin et le cercle Bellarmin.)

Les congressistes demandent aussi la nomination d'un deuxième agronome bilingue et de mettre à l'étude la question de l'enseignement agricole pratique dans les écoles.

Il est résolu que l'ACFA accentue la publicité déjà faite à l'effet qu'elle s'efforce de trouver des professeurs pour nos écoles bilingues.

...le vendredi soir le 29 janvier 1932

La séance solennelle de clôture a lieu dans la salle de l'École séparée de la 103 rue (Plusieurs personnes prennent la parole: S.H. le Lieutenant-Gouverneur W.-L Walsh (en français et en anglais) S.E. Mgr O.Leary, (en français et en anglais) l'hon Brownlee, premier ministre de la province (en anglais), M. Wallace président de l'Université de l'Alberta (en anglais), S.E. Mgr Jos Guy omi (en français) M. le Dr J-S. Wright, représentant du président général des Fils Natifs du Canada en (anglais). M. L.-C Gibbs représentant du maire d'Edmonton (en français) et M. J.-E Laforce, représentant de la province de Québec, (en français)

La Survivance du 3 février 1932 résume la séance de la façon suivante: l'auditoire fait une ovation à S.E. le lieutenant-gouverneur W.L. Walsh qui loue la loyauté des Canadiens français et déclare que la langue française est et demeurera officielle au Canada. - S.E. Mgr O'Leary félicite les membres de l'Exécutif. - "*Vous avez apporté avec vous, en Alberta, les belles traditions de vos ancêtres*", dit l'hon premier ministre. (*L.S., le 3 février 1932*). Le Dr Wallace fait l'éloge de la race française, Mgr Joseph Guy o.m.i. prêche l'union de tous les Canadiens français autour de leur Association et de leur journal.

Au cours de cette séance sont remis les certificats aux cercles qui ont atteint leur objectif.

...les nouveaux élus

Suite à la présentation du Comité des résolutions on passe aux élections.

M. Jos Julien est nommé président d'élection et MM J.-P. Desrochers, L. Normandeau et A.-J. Kéroak sont désignés scrutateurs.

La commission des nominations soumet les vingt noms suivants:

Le Dr J.-L. Petitclerc	Saint-Joachim
Le Dr L.-O. Beauchemin	Calgary
Me P.-E. Poirier	Saint-Joachim
H.-E. Patenaude	Saint-Joachim
L'hon juge Lucien Dubuc	Saint-Joachim
Hector Allard	membre isolé
Léo Belhumeur	Calder
Arthur Lamoureux	Lamoureux
Théo Gobeil	Beaumont
Jérôme Lambert	Picardville
J.-O Pilon	Immaculée Conception
Lucien Maynard	Cluny
J.-R. Miquelon	Calgary
A.-E. Rocque	Immaculée Conception
François Coulombe	Legal
J.-Nap. Vallée	Bonnyville
Jos-H. Julien	Saint-Joachim
Oliva Saint-Pierre	Beaumont
Auguste Forget	Morinville
Ls-H. Patry	Athabasca

Les noms suivants sont ajoutés par les congressistes :

Adéodat Boileau	Saint-Joachim
Le Dr J.-H Riopel	Legal
J.W. Beaudry	Saint-Paul
Roland Patenaude	Saint-Joachim

Selon le compte rendu du Congrès de janvier 1932 plusieurs congressistes dont M. Nap Vallée se font entendre dans des

chansons canadiennes pendant que l'on dépouille le scrutin. Le compte étant terminé ainsi que les nombreux votes de remerciements à l'Exécutif sortant de charge, les scrutateurs rapportent que les membres suivants sont élus à l'Exécutif : le Dr J.-L. Petitclerc, le Dr L.-O. Beauchemin, P.-E. Poirier, H.E. Patenaude, Son hon le juge Lucien Dubuc, Hector Allard, Léo Belhumeur, A. Lamoureux, Jérôme Lambert, J.-O. Pilon, Lucien Maynard, François Coulombe, J.-N. Vallée, Joseph Julien et Auguste Forget.

Les membres élus se retirent alors au presbytère pour faire l'élection des officiers généraux. M. Poirier est d'abord désigné président de la réunion. Et sur proposition Beauchemin /Boucher le Dr Petitclerc est de nouveau nommé président général. Le Dr Beauchemin est nommé premier vice-président général; M Pilon est nommé deuxième vice-président et la nomination du trésorier général est remise à la prochaine rencontre alors que M. H.-E. Patenaude est nommé pour occuper le poste.

MM Belhumeur et Lavallée proposent ensuite que le R.P. Boucher o.m.i. et M. l'abbé Ketchen soient de nouveaux demandés de faire partie de l'Exécutif à titre de curé de langue française de la ville d'Edmonton. J.-Léon Roy, curé de Donnelly, et M. l'abbé Benoit Marchand curé de Picardville sont nommés membres de l'Exécutif à titre de membres du clergé de langue française de la campagne.

...les membres d'honneur

La question des membres d'honneur est réglée lors de la rencontre de l'exécutif le 11 février 1932. MM Paul Jenvrin (Agent consulaire de France à Edmonton) et Henri de Savoye (Professeur de français à l'université de l'Alberta) sont mis en nomination. Les membres se demandent alors si Mgr Guy

accepterait d'être membre d'honneur de l'ACFA. Le R.P. Routhier indique qu'il accepte de lui écrire. Le 13 avril 1932 le R.P. Routhier dit avoir reçu une réponse favorable de Mgr Guy.

...après le congrès

Le sixième congrès de l'ACFA est terminé et il fut un succès écrit Maurice Lavallée dans La Survivance du 3 février 1932. Les délégués étaient nombreux et ils sont venus des quatre coins de la province. On a compris qu'il faut sauver notre jeunesse et qu'il est temps de se grouper autour de l'ACFA.

...les comités de l'exécutif

Le 11 février 1932 les membres de l'Exécutif mettent sur pieds les nombreux comités qui assurent le bon fonctionnement de l'Association. Nommé trésorier général M. H.-E Patenaude et MM Patenaude, Poirier et Lamoureux sont alors désignés pour constituer le Comité de finances.

Sur proposition Patanaude/Boucher les mêmes personnes que l'an dernier sont désignées pour constituer le comité de l'Enseignant avec comme unique changement M Maynard qui remplace M. Poirier.

MM Jérôme Lambert, J.-H Tremblay, J.M. Fontaine et Wilfrid Boisvert constituent le Comité d'agriculture. Le RP Routhier, M. Belhumeur et M Coulombe composent le Comité du concours de français.

Le 2 mars 1932 les membres de l'Exécutif acceptent la démission de Léo Belhumeur comme membre de l'exécutif et M Adélarde Garon du cercle de St. Edmond est nommé pour le remplacer.

VII Le nouveau président le Juge Dubuc

Au début juin l'Exécutif choisit Son Honneur le juge Lucien Dubuc pour le remplacer. Le juge Dubuc est le fils de Sir Joseph Dubuc qui a laissé un *"profond souvenir chez nos frères du Manitoba"* dit-on dans un article signé M.L. publié dans La Survivance en date du 15 juin 32. Et pour ceux qui ne connaissent pas bien le juge Dubuc on ajoute quelques mots au sujet de son intérêt pour les francophones.

"Pour silencieux qu'il fût. S.H. le juge Dubuc s'est toujours intéressé à la vie de l'ACFA et a constaté, à maintes reprises, durant ses nombreux voyages aux quatre coins de la province que nos compatriotes anglais considéraient l'ACFA comme une puissance dont il fallait tenir compte."
(L.S., le 15 juin 1932).

VIII La bibliographie

ACFA Exécutif, le 3 août 1927
ACFA Exécutif, le 5 octobre 1927
ACFA Exécutif, le 7 décembre 1927
ACFA Exécutif, le 7 mars 1928
ACFA Exécutif le 4 mai 1928
ACFA Assemblée spéciale, le 21 juillet 1928
ACFA Exécutif, le 8 août 1928
ACFA Exécutif, le 22 août 1928
ACFA Exécutif, le 5 septembre 1928
ACFA Exécutif, le 3 octobre 1928
ACFA Exécutif le 15 octobre 1928
ACFA Exécutif, le 17 octobre 1928
ACFA le Comité du journal le 21 octobre 1928
ACFA Exécutif, le 25 octobre 1928
ACFA Exécutif, le 28 octobre 1928
ACFA Exécutif, le 29 octobre 1928
ACFA Exécutif, le 1^{er} nov 1928
ACFA Exécutif, le 6 déc 1928
ACFA Exécutif le 3 janvier 1929)
ACFA Exécutif, le 25 janvier 1929
ACFA Exécutif le 31 janvier 1929
ACFA Exécutif, le 1^{er} février 1929
ACFA Exécutif, le 7 février 1929
ACFA Exécutif, le 7 mars 1929
ACFA Exécutif, le 4 avril 1929
ACFA Exécutif 2 mai 1929
ACFA, Exécutif le 23 mai 1929
ACFA Exécutif, le 6 juin 1929
ACFA Exécutif, le 4 juillet 1929

ACFA Exécutif, le 20 juillet 1929
ACFA Congrès les 19 20 21 juillet 1929
ACFA Exécutif, le 5 septembre 1929
ACFA Exécutif, le 3 octobre 1929
ACFA Exécutif, le 2 novembre 1929
ACFA Exécutif, le 14 novembre 1929
ACFA Exécutif le 6 décembre 1929
ACFA Exécutif, le 13 décembre 1929
ACFA Exécutif, le 9 janvier 1930
ACFA Exécutif le 31 janvier 1930
ACFA Exécutif, le 13 février 1930
ACFA Exécutif, le 13 mars 1930
ACFA Exécutif, le 10 avril 1930
ACFA Exécutif, le 8 mai 1930
ACFA Exécutif, le 12 juin 1930
ACFA Exécutif, le 26 juin 1930
ACFA Exécutif, le 14 août 1930
ACFA Exécutif, le 11 septembre 1930
ACFA Exécutif, le 25 septembre 1930
ACFA Exécutif, le 9 octobre 1930
ACFA Exécutif, le 21 octobre 1930
ACFA Exécutif, le 13 novembre 1930
ACFA Exécutif le 11 décembre 1930
ACFA Exécutif le 19 décembre 1930
ACFA Exécutif le 8 janvier 1931
ACFA Exécutif, le 12 janvier 1931
ACFA Exécutif, le 3 février 1931
ACFA Congrès 3,4,5 février 1931
ACFA Exécutif, le 12 février 1931
ACFA Exécutif, le 12 mars 1931
ACFA Exécutif, le 10 mars 1931

ACFA Exécutif, le 9 avril 1931
ACFA Exécutif, le 14 avril 1931
ACFA Exécutif, le 7 mai 1931
ACFA Exécutif, le 11 juin 1931
ACFA Exécutif, le 16 juillet 1931
ACFA Exécutif, le 8 août 1931
ACFA Exécutif, le 10 septembre 1931
ACFA Exécutif, le 8 octobre 1931
ACFA Exécutif, le 12 novembre 1931
ACFA Exécutif, le 10 décembre 1931
ACFA Exécutif le 6 janvier 1932
ACFA Exécutif, le 14 janvier 1932
ACFA Exécutif le 20 janvier 1932
ACFA Congrès le 29 janvier 1932
ACFA Congrès les 27,28,29 janvier 1932
ACFA, Exécutif le 11 février 1932
ACFA Exécutif, le 2 mars 1932
ACFA Exécutif le 10 mars 1932
ACFA Exécutif le 13 avril 1932
ACFA Exécutif le 5 mai 1932
ACFA Exécutif le 11 mai 1932

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE
L'ALBERTA, *Statuts généraux de l'Association canadienne-
française de l'Alberta, Constitutions refondues et adoptées à
l'unanimité*, le 19 juillet 1929 Edmonton Alberta, 1929.

LEVASSEUR-OUIMET, France, *Écoutez, vous verrez: en
souvenir du 50e anniversaire de CHFA* Radio-Canada,
Chicoutimi : Éditions Félix, 1999 275 pp.

LEVASSEUR-OUIMET, France, D'année en année de 1659 à 2000. Edmonton : L'institut du patrimoine, Faculté Saint-Jean 2003 422 pp.

L'Union, le 8 novembre 1928

L'Union, le 15 novembre 1928

L'Union, le 22 novembre 1928

L.S., le 16 novembre 1928

L.S., le 29 novembre 1928

L.S., le 13 décembre 1928

L.S., le 27 décembre 1928

L.S. le 3 janvier 1929

L.S., le 10 janvier 1929

L.S., le 17 janvier 1929

L.S., le 24 janvier 1929

L.S., le 31 janvier 1929

L.S., le 7 mars 1929

L.S., le 25 avril 1929

L. S., le 16 mai 1929,

L.S., le 23 mai 1929,

L.S. le 20 juin 1929

L.S., le 20 juin 1929

L.S., le 11 juillet 1929

L.S., le 25 juillet 1929

L.S., le 29 août 1929

L.S., le 12 septembre 1929

L.S., le 26 septembre 1929

L.S., le 3 octobre 1929

L.S., le 10 octobre 1929

L.S., le 24 octobre 1929

L.S., le 31 octobre 1929

L.S., le 7 novembre 1929
L.S., le 14 novembre 1929
L.S. le 21 novembre 1929
L.S. le 28 novembre 1929
L.S., le 5 décembre 1929
L.S., le 19 décembre 1929
L.S., le 2 janvier 1930
L.S., le 16 janvier 1930
L.S., le 30 janvier 1930
L.S., le 20 février 1930
LS., le 20 mars 1930
L.S., le 27 mars 1930
L.S., le 30 mars 1930
L.S., le 3 avril 1930
L.S., le 10 avril 1930
L.S., le 17 avril 1930
L.S., le 24 avril 1930
L.S., le 15 mai 1930
L.S., le 10 juillet 1930
L.S., le 31 juillet 1930
L.S., le 28 août 1930
L.S., le 18 septembre 1930
L.S., le 2 octobre 1930
L.S. le 4 octobre 1930
L.S., le 16 octobre 1930
L.S., le 23 octobre 1930
L.S., le 30 octobre 1930
L.S., le 13 novembre 1930
L.S., le 20 novembre 1930
L.S., le 27 novembre 1930
L.S., le 4 décembre 1930

L.S., le 11 décembre 1930
L.S., le 18 décembre 1930
L.S., le 15 janvier 1931
L.S., le 22 janvier 1931
L.S., le 3 février 1931
L.S., le 5 février 1931
L.S., le 12 février 1931
L.S., le 26 février 1931
L.S., le 5 mars 1931
L.S., le 12 mars 1931
L.S., le 19 mars 1931
L.S., le 2 avril 1931
L.S., le 30 avril 1931
L.S., le 14 mai 1931
L.S., le 18 mai 1931
L.S., le 21 mai 1931
L.S., le 11 juin 1931
L.S., le 18 juin 1931
L.S., le 25 juin 1931
L.S., le 2 juillet 1931
L.S., le 13 juillet 1931
L.S., le 23 juillet 1931
L.S., du 26 août 1931
L.S., le 23 septembre 1931
L.S., le 21 octobre 1931
L.S., le 28 octobre 1931
L.S., le 4 novembre 1931
L.S., le 11 novembre 1931
L.S., le 16 décembre 1931
L.S., le 20 janvier 1932
L.S., le 3 février 1932

L.S., le 17 février 1932
L.S., le 2 mars 1932
L.S., le 16 mars 1932
L.S., le 13 avril 1932
L.S., le 27 avril 1932
L.S., le 4 mai 1932
L.S., le 11 mai 1932
L.S., le 14 mai 1931
L.S., le 18 mai 1932
L.S., le 28 mai 1932
L.S., le 1^{er} juin 1932
L.S., le 15 juin 1932

TROTTIER, A, MUNRO, K.J. ALLAIRE G *Aspects du passé franco-albertain : témoignages et études* Salon d'histoire de la francophonie albertaine, Edmonton : 1980 146 pp.

VIEN, Rossel, *Radio française dans l'Ouest*, Cahier du Québec Hurtubise HMH, Montréal : 1977, 194 pp.

IX La table des matières détaillée

I Introduction - Contexte	p.4
II M. le Dr Petitchlerc	p.4
III Le 3e congrès suite (juillet 1928)	p.8
A. Les nouveaux élus	p.8
B. Les officiers d'honneur	p.9
C. Formation des comités suite au 3e congrès	p.10
IV Vie interne de l'Association	p.10
A. Les finances	p.11
...sources de revenus des comités régionaux	p.12
...les cercles ont droit au surplus	p.12
...premier rapport financier présenté lors du	
congrès de février 1931	p.13
...pour faciliter la tenue des livres	p.13
...les cadeaux de Noël	p.13
...la création d'une société financière	p.14
...l'achat d'un bon	p.14
B. Les cercles	p.15
...le rôle des cercles et leur raison d'être	p.15
...la contribution financière des cercles	p.16
...les visites en 1929-1930	p.17
...rencontre à St Edouard, St Vincent et Saint-Paul	p.17
...rencontre à Bonnyville	p.18
...cercle au Lac Froid	p.18
...cercle à Lafond	p.19
...à Chauvin et à Wainwright	p.19
...visite des cercles Notre-Dame de Savoie et Castor	p.19
...assemblée du cercle Thérien	p.20
...assemblée de l'ACFA à Saint-Joachim	p.20
...rencontre de l'ACFA à Girouxville	p.20
...les cercles du Nord	p.21
...visite à Saint-Vincent	p.21
...soirée de l'ACFA à Saint-Joachim	p.21
...quelques visites en 1931	p.22
.. l'ACFA à Calgary	p.22
...pour en savoir davantage au sujet	
des activités et rencontres en région	p.24
C. Les membres	p.24
...le recrutement	p.24
...le membership	p.25
...l'immigration	p.26

D. La Constitution	p.28
1929	p.28
1930	p.28
1931	p.28
E. Le poste de secrétaire général	p.32
... <i>décès de J.A. Rioux, premier secrétaire-général</i>	p.32
... <i>à la recherche d'un secrétaire général</i>	p.33
... <i>le travail de l'abbé Boucher</i>	p.40
... <i>l'embauche de M. Baudry</i>	p.41
... <i>le départ de M Laplante</i>	p.42
... <i>le problème du local</i>	p.44
... <i>la situation financière</i>	p.45
... <i>congé payé?</i>	p.45
... <i>démission</i>	p.46
... <i>un nouveau secrétaire général</i>	p.46
F. Relations internes	p.47
G. Planification	p.48
H. Lieux et temps de rencontre	p.49
V Les grands dossiers	p.50
A. Visiteurs de marque	p.50
... <i>visite de M Knight</i>	p.50
... <i>le colonel Bovie</i>	p.51
... <i>l'abbé Casgrain</i>	p.51
B. L'ACFA et les associations sœurs	p.51
... <i>fédération des groupes français</i>	p.51
... <i>en Saskatchewan</i>	p.52
... <i>au Manitoba</i>	p.53
... <i>les acadiens et la France</i>	p.54
C. Le voyage de liaison	p.54
... <i>l'organisation</i>	p.54
... <i>le départ et l'itinéraire</i>	p.55
... <i>les voyages d'Est en Ouest</i>	p.59
D. Relations externes : deux incidents particuliers	p.60
... <i>l'activité du KKK</i>	p.60
... <i>L'incident Shredded Wheat</i>	p.61
E. Prendre sa place	p.63
... <i>le successeur du sénateur Lessard</i>	p.63
... <i>un ministre de langue française.</i>	p.64
... <i>timbres postes</i>	p.65
... <i>monnaie bilingue</i>	p.65
... <i>le monument Lacombe</i>	p.66
... <i>visibilité</i>	p.66
... <i>le Board of Trade</i>	p.67
... <i>au bureau des terres et au bureau des postes</i>	p.67
... <i>à Bonnyville</i>	p.68
... <i>un agronome bilingue</i>	p.68

...la nomination d'un bilingue dans le département du Debt	
<i>Ajustement Act</i>	p.68
...le lac Saint-Vincent	p.68
...Thérien	p.69
...correspondance française des détenus	p.70
...les registres français	p.70
...le français à la Banque canadienne nationale	p.70
...demande du cercle de Donnelly	p.70
F. L'église	p.71
...félicitations	p.71
...la pénurie des prêtres et leur manque d'intérêt à la cause francophone.	p.72
...la situation à Westlock	p.73
...le problème se pose ailleurs aussi	p.75
...un aumônier francophone dans les hôpitaux catholiques d'Edmonton	p.76
G. Dossier d'agriculture	p.77
H. Formation des maîtres	p.80
...les diplômes du Québec	p.80
...l'école normale en Alberta	p.82
...démarche de l'ACFA	p.83
...au sujet de la profession	p.84
I. Concours de français	p.85
...un bout d'histoire	p.85
...le concours à compter de 1927	p.86
...un statut pour les concours de français	p.88
...bourses aux élèves de l'École normale	p.88
...la remise des prix et les gagnants	p.89
...remerciements et félicitations	p.90
...le concours de français dans les écoles publiques	p.90
...le concours de 1930	p.92
...M Racette est malade	p.93
...l'organisation est commencée	p.93
...l'appui de la presse de Québec et de la France	p.94
...l'appui du Québec	p.95
...le format du concours	p.95
...la distribution des prix	p.96
...les gagnants	p.97
...les succès et les problèmes du concours de 1930	p.98
...les écoles publiques	p.99
...le concours de 1931	p.100
...conditions du concours de 1931	p.101
...le nombre de participants au concours de 1931	p.102
...les remerciements	p.103
...les gagnants	p.104
...le concours de 1932	p.105
...les souscriptions	p.106
...conditions du Concours de 1932	p.106

J. AIBA	p.108
...un bout d'histoire	p.108
...AIBA et ACFA	p.109
...activités de l'AIBA	p.109
K. Faut assurer l'enseignement du français	p.111
...les écoles séparées	p.111
...les pétitions dans les divers centres (vo résolution du congrès maiby?)	p.113
...une école primaire française pour garçons à Edmonton	p.114
...inspection officielle du français	p.114
...le visiteur d'école	p.116
L. Le "Bill Baker"	p.116
...la brochure fait l'analyse du système actuel	p.117
...réponse de l'ACFA	p.118
...l'ACFA a raison	p.122
...le Bill Baker revient	p.122
...les commissions scolaires	p.126
...au sujet des manuels	p.128
M. Les jeunes	p.130
...un bout d'histoire	p.130
...les Bonnes amies	p.132
...les Jeunes canadiens	p.133
...les Avant-gardes	p.135
N. Le Journal	p.135
...un coup de théâtre en Alberta	p.135
...la déclaration de M le Dr Petitclerc	p.136
...la suite des événements	p.137
...deux compagnies	p.139
...Féguenne veut vendre	p.140
...rencontre de l'Exécutif du 1er novembre 1928	p.141
...et qu'advient-il du journal l'Union	p.144
...le premier anniversaire	p.147
...le nouvel édifice	p.148
...par la suite	p.148
O. La radio	p.149
...un bout d'histoire	p.153
...messe à la radio	p.153
...les émissions à CJCA	p.156
...les concerts de CKUA	p.157
...des émissions d'ailleurs	p.157
P. Les arts et les fêtes	p.157
...le théâtre	p.164
...les fêtes	p.165
VI Les congrès	p.165
A. Le 4e congrès 19-21 juillet 1929 et les suites du 4e congrès	p.165
...qui peut y assister	p.166
...que s'y passera-t-il	p.166

...reportage détaillé dans <i>La Survivance</i>	p.169
...la bienvenue du Dr Petitclerc	p.169
...le discours de Gibbs le vendredi p.m. 19 juillet	p.169
...le rapport de M Laplante secrétaire général le vendredi 1929	p.170
...les cercles	p.170
...les comités régionaux	p.171
...la correspondance	p.173
...quelques initiatives de l'ACFA	p.173
...Les orateurs du vendredi soir	p.174
...le maire Bury	p.174
...M Fournier	p.174
...le Dr Beauchemin	p.174
...discours des députés	p.175
...M Pepin et l'intermède musical	p.176
...L'avant-midi du samedi	p.176
...M. H.-E Patenaude et le comité de finances	p.176
...le monument du Père Lacombe	p.178
...les voyageurs et le discours de M Poirier	p.178
...le congrès se termine	p.179
...les élus	p.179
...officiers d'honneur	p.180
...les comites	p.181
B. Le 5e congrès du 3 - 5 février 1931	p.161
...en préparation pour le nouveau congrès.	p.181
...le mardi après-midi le 3 février 1931 (<i>Inscription des délégués et discours de bienvenue par le président</i>)	p.184
...mardi le 3 après-midi <i>Formation de la commission de nomination et formation du comité des résolutions</i>	p.185
...le mardi soir 3 février (<i>Discussion libre</i>)	p.185
...le mercredi matin 4 février. <i>Messe Rapport du secrétaire-général</i>	p.186
...le mercredi après-midi 4 février 1931 (<i>rapport du trésorier-général</i>)	p.186
...le mercredi soir le 4 février 1931 <i>Séance solennelle invités spéciaux</i>	p.187
...jeudi avant-midi le 5 février <i>Séance consacrée à l'agriculture</i>	p.187
...jeudi après-midi le 5 février 1931 (<i>Rapport de M Trembley Rapport du comité des résolutions p. 18 nomination des scrutateurs et élection des membres de l'Exécutif</i>)	p.188
...le jeudi soir <i>séance consacrée aux questions scolaires.</i>	p.190
...suite au congrès de février 1931	p.191
...membres d'honneur	p.193
...suite au congrès de février 1931, ce qu'on en dit	p.194
C. Le 6e congrès du 27 au 29 janvier 1932	p.195
...le mercredi soir le 27 janvier 1932	p.196
...le jeudi avant-midi le 28 janvier 1932	p.196
...le jeudi après-midi le 28 janvier 1932	p.197
...le jeudi soir le 28 janvier 1932	p.197
...le vendredi avant-midi, le 29 janvier	p.198

...le vendredi après-midi le 29 janvier 1932	p.199
...le vendredi soir le 29 janvier 1932	p.201
...les nouveaux élus	p.201
...les membres d'honneur	p.203
...après le congrès	p.204
...les comités de l'exécutif	p.204
VII Le nouveau président, le Juge Dubuc	p.205
VIII La bibliographie	p.206
IX La table des matières détaillée	p.213